

08

**RAPPORT
ANNUEL 2008**

Document de référence

03 Message du Président

04 ■ 01. GL EVENTS

- 05** Profil
- 06** Message du Vice-président
- 07** Temps forts 2008
- 10** Valeurs et responsabilité sociale

15 ■ 02. MÉTIERS

- 16** Marché et stratégie
- 21** Organisation d'événements et Gestion d'espaces
- 23** Les Services

25 ■ 03. ENTREPRISE

- 26** Les chiffres clés
- 28** Bilan, résultats et flux de trésorerie
- 30** Cahier de l'actionnaire
- 34** Gouvernement d'entreprise
- 38** Histoire et étapes clés

41 ■ 04. RAPPORT DE GESTION ET GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 42** Présentation des comptes consolidés
- 51** Présentation des comptes sociaux
- 57** Composition et fonctionnement des organes d'administration et de contrôle
- 59** Rémunérations et avantages versés aux dirigeants mandataires sociaux
- 60** Rémunérations et avantages versés aux autres mandataires sociaux
- 61** Intéressement du personnel
- 62** Adresses, activités et mandats exercés par les dirigeants
- 63** Situation des mandataires sociaux
- 64** Rapports complémentaires du Conseil d'administration
- 70** Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne
- 76** Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L 225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société GL events SA

77 ■ 05. ETATS FINANCIERS

- 78** Comptes consolidés
- 110** Honoraires des commissaires aux comptes
- 111** Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- 112** Comptes sociaux de GL events
- 126** Rapport général des commissaires aux comptes
- 127** Rapport spécial des commissaires aux comptes

132 ■ 06. RENSEIGNEMENT SUR GL EVENTS ET SON CAPITAL

- 133** Renseignement de caractère général concernant GL events
- 135** Renseignement de caractère général concernant le capital de GL events

141 ■ 07. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 142** Texte des résolutions proposées à l'assemblée générale
- 148** Document annuel d'information
- 150** Responsable du document de référence
- 150** Attestation du responsable du document de référence
- 151** Contrôleurs légaux des comptes
- 151** Informations incluses par référence
- 153** Table de concordance

En 2008, GL events a achevé la structuration de ses activités.

Après 5 années de forte croissance et d'intégration de nouveaux métiers, qui ont permis à GL events de s'imposer comme un opérateur global et un acteur international de référence du monde de l'événement, l'entreprise est à présent en ordre de marche pour poursuivre et amplifier son développement.

L'année 2008 s'est inscrite dans la droite ligne de la stratégie amorcée il y a quelques années : renforcement de nos positions dans la gestion d'espace, développement de notre portefeuille d'événements propriétaires, poursuite de la rationalisation et de la montée en gamme de notre activité de services.

Dans le domaine de la gestion d'événements, l'année 2008 a été marquée par l'acquisition d'Expo Indus, organisateur de 6 salons professionnels dans la filière industrie et par la signature d'un accord avec la Fédération Française du prêt-à-porter féminin, visant à accélérer le développement international des salons de la mode.

De grands rendez-vous ont également été organisés par GL events en 2008, à l'image d'Equita Lyon, qui a accueilli un concours international de dressage 5*, des événements de la Présidence Française de l'Union Européenne, des 180 ans de Guerlain dans les jardins du Musée Rodin, ou du très spectaculaire Motor show de Bologne.

La gestion d'espaces événementiels a également progressé en 2008, avec l'entrée du Parc d'expositions de Troyes dans le réseau des sites GL events qui compte aujourd'hui 29 destinations dont 11 à l'international, représentant plus d'un million de m². La rénovation des sites de Square Brussels et de l'Hôtel Salomon de Rothschild, qui ouvriront courant 2009 a également été conduite au cours de l'année, de même que la signature d'un contrat de naming rights de 11 millions d'euros pour l'Aréna de Rio de Janeiro.

Récurrence, rentabilité et synergies avec les autres métiers de GL events contribuent à faire de l'activité de gestion d'espaces événementiels un axe fort du développement du groupe.

Enfin GL events a conforté son activité de services à l'événement, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques de Pékin, de l'UEFA Euro 2008, du Tournoi des 6 nations, mais aussi de l'exposition internationale de Saragosse et de la Fête des lumières de Lyon. Avec l'acquisition de Traiteur Loriges, seul traiteur référencé à la Cour royale de Belgique, GL events ancre résolument son développement dans les services événementiels à forte valeur ajoutée. Autre initiative symbolique, la réalisation, à l'occasion du Salon Pollutec, d'un éco-stand, vitrine des savoir-faire du groupe en matière de conception et de réalisation durable, qui traduit l'engagement de GL events pour les questions de Responsabilité sociale et environnementale.

Dans un contexte économique incertain, GL events réalise en 2008 une année conforme à ses objectifs, et aborde l'avenir avec confiance, fort d'un portefeuille d'actifs de qualité, attentif aux opportunités de la filière, sur un marché de l'événement qui demeure, pour les professionnels comme pour le grand public, un vecteur essentiel de communication, de rencontres et d'affaires.

Olivier Ginon

Président

01

GL events

- 05** Profil
- 06** Message du Vice-Président
- 07** Temps forts
- 10** Valeurs et responsabilité sociale

Organisation

Congrès
Salons
Foire
Conventions
Expositions
Lancements de produits
Inaugurations
Soirées
Assemblées générales
Séminaires

Espaces

Paris (2)
Lyon (3)
Toulouse (2)
Clermont-Fd (3)
Metz
Nice
Saint-Etienne (3)
Roanne
Vannes
Troyes

Barcelone
Bruxelles
Budapest
Londres
Padoue
Rio de Janeiro (2)
Curitiba
Shanghai
New York
Turin

Services

Aménagement temporaire
Mobilier
Décoration
Éclairage
Signalétique
Stands
Structures
Tribunes
Sonorisation
Audiovisuel
Accueil
Agencement

GL events a intégré l'ensemble des métiers de l'événement, et se développe aujourd'hui sur trois grands segments : la Gestion d'espaces et l'Organisation d'événements, les Services intégrés pour salons, congrès et événements. Le groupe opère pour le compte de nombreux clients institutionnels et privés en France et dans le monde, s'attachant à inscrire les missions qui lui sont confiées en ligne avec les ambitions et les enjeux des maîtres d'ouvrage.

Présent sur les cinq continents, GL events compte plus de 3 000 collaborateurs et a réalisé 606 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2008.

GL events présent sur les trois grands marchés de l'événementiel :

Les salons / expositions à destination des professionnels ou du grand public, les congrès et conventions, les événements et manifestations, qu'ils soient culturels, sportifs ou politiques.

GL events est organisé en 3 principales activités :

L'Organisation d'événements : propriétaire de près de 200 salons grand public et professionnels, GL events poursuit le développement de son modèle économique unique : organiser des événements, les recevoir dans son réseau d'espaces gérés, apporter les services à l'ensemble des acteurs.

La Gestion d'espaces : 29 espaces gérés en France et à l'international (Centres de Congrès, Parcs d'expositions, Zénith et Salles plurifonctionnelles).

Les Services comptent plus de 35 métiers et savoir-faire au sein de plus de 80 implantations en France et dans le monde. L'expertise des femmes et des hommes de GL events permet de gérer un projet dans toutes ses dimensions : de la conception à l'installation (aménagement, structure, éclairage, installation générale, stands, signalétique, mobilier, décoration, audiovisuel, gestion informatique, accueil, décoration florale, restauration...).

L'année 2009 sera marquée par de grands rendez-vous.

Comment débute l'année 2009 pour GL events ?

Nous avons connu un premier trimestre très dynamique, marqué par l'organisation d'opérations majeures. Je voudrais notamment citer les succès du SIRAH et du Bocuse d'Or, mais aussi des salons du bâtiment et des énergies renouvelables, qui ont progressé en 2009. Je pense également à la Convention d'entreprise du groupe Eiffage, qui a réuni plus de 30 000 personnes sur 7 sites en France. Nous avons enfin contribué activement à l'organisation des Championnats du Monde de Ski de Val d'Isère, pour lesquels nous avons développé une offre étendue de services événementiels.

La gestion d'espaces événementiels est-elle aussi dynamique ?

Début 2009, nous avons intégré à notre réseau de sites un 30e espace, le PalOval de Turin, arène de 20 000 m² édifée à l'occasion des Jeux Olympiques de 2006. Nous sommes également présents à Istanbul depuis quelques semaines et nous avons prolongé jusqu'en 2015 la concession de Pudong Expo à Shanghai. Le deuxième semestre 2009 marquera par ailleurs l'ouverture de plusieurs espaces réceptifs intégrés en 2008 : l'Hôtel Salomon de Rothschild à Paris, le Square de Bruxelles et le Parc d'exposition de Troyes. Enfin, nous serons attentifs aux opportunités que le marché offrira en 2009, la gestion d'espaces restant pour GL events, un axe de développement prioritaire.

Quels sont les autres grands rendez-vous 2009 ?

Le groupe est positionné en vue de la Coupe des Confédérations, qui se tiendra en Afrique du Sud en juin 2009, un an avant la Coupe du monde de football 2010. Notre calendrier d'événements s'annonce également dense, avec l'organisation d'importantes opérations corporate, notamment pour L'Oréal, ou la montée en puissance d'événements récurrents, comme Equita, qui devient une étape de la Coupe du Monde. Je pourrais citer bien d'autres rendez-vous, notamment dans les filières du textile, de l'industrie ou de l'agroalimentaire, parmi les 200 salons dont le groupe est propriétaire, ou parmi ceux qu'il organise pour le compte de ses clients en France et à l'international.

Le ralentissement économique impacte-t-il l'activité de GL events ?

Bien entendu, l'incertitude actuelle incite les acteurs économiques à la prudence. Nous constatons d'ailleurs, sur certaines manifestations, une évolution du comportement de nos exposants et visiteurs. Mais de nombreux secteurs restent dynamiques et la « filière salon » résiste plutôt mieux à la crise, car les rencontres d'affaires demeurent de bons investissements pour les entreprises, qui souhaitent conforter et développer leur chiffre d'affaires et rencontrer physiquement leurs clients. En ce qui concerne GL events, nous avons dès 2008 anticipé les effets du ralentissement, poursuivi la réorganisation de nos activités de services et mobilisé les équipes pour renforcer la qualité et la compétitivité des prestations que nous livrons à nos clients. Cette capacité d'anticipation, de réactivité et de mobilité, fortement ancrée dans la culture de GL events, constitue un atout dans une période de tension et compense sensiblement les effets du ralentissement économique, renforçant notre confiance pour 2009 et les années à venir.

Olivier Roux
Vice-Président

JANVIER 2008**GL events se renforce dans la mode**

La Fédération Française du Prêt-à-porter Féminin et GL events ont conclu un accord visant à accélérer le développement des salons et événements dédiés à la Mode en France et à l'international. Au service de l'ensemble des acteurs de la filière en termes de promotion, de commercialisation et d'aide à la création, la Fédération Française du Prêt-à-porter Féminin exploite, via la société Sodes, de prestigieux salons tels que Prêt-à-porter Paris, Atmosphère et The Box en France, mais aussi The Train et Platform 2 à New-York ou encore Living-Room à Tokyo.

Fidèle au Tournoi des 6 Nations

Acteur de référence des plus grands rendez-vous sportifs internationaux, le groupe s'est pleinement mobilisé à l'occasion du Tournoi des 6 Nations 2008. Partenaires de ce sommet européen du rugby à XV depuis 3 ans, les équipes de GL events ont notamment fourni les aménagements temporaires de plusieurs espaces destinés à l'accueil des sponsors et invités VIP de la Fédération Française de Rugby.

FEVRIER 2008**Six nouveaux salons professionnels dans la filière industrie**

GL events a acquis 6 salons dans la filière industrie : les salons professionnels des technologies de production Industrie Paris et Industrie Lyon, les salons internationaux des systèmes, composants et solutions pour l'industrie et les grandes infrastructures SCS Automation & Control Paris et SCS Automation & Control Lyon, le salon de l'électronique industrielle Forum de l'Electronique et le salon des radiofréquences RF & Hyper.

MARS 2008**GL events au cœur de l'Union Européenne**

À l'issue du plus grand appel d'offres de communication événementielle jamais mis en place, GL events a remporté la gestion et l'organisation des événements de la 12e PFUE (Présidence tournante du Conseil de l'Union européenne). Son, lumière, diffusion, informatique, installation de tentes, aménagements construits..., c'est l'ensemble des équipes de GL events qui ont été sollicitées.

MAI 2008**À Genève pour l'UEFA Euro 2008**

Après le rugby, GL events a accompagné l'UEFA Euro 2008 de football qui s'est déroulé entre la Suisse et l'Autriche. Le groupe a notamment pris en charge l'aménagement du Stade et de la Fan Zone de Genève.

Premier Bocuse d'or Asia

Dix pays ont été réunis sur le salon Gourmet World Shanghai, en Chine, à l'occasion du premier Bocuse d'Or Asia. Organisé par GL events, cet événement était l'une des étapes d'un développement initié en 2005. L'objectif consistant à ouvrir le plus prestigieux concours culinaire mondial à de nouveaux pays afin de leur donner une chance d'entrer dans le club très convoité des plus grandes nations gastronomiques.

JUIN 2008**180 ans de Guerlain**

À l'occasion de ce prestigieux anniversaire, fêté dans les jardins du musée Rodin, à Paris, les équipes audiovisuelles et services de GL events ont apporté leur concours à Gérard Cholot. Ce scénographe avait imaginé une création pleine de folies, un parcours poétique et ludique sous la forme de labyrinthes, avec des allégories sur l'abeille de Guerlain, sur les noms des plus célèbres parfums de cette maison ou encore sur le printemps et les fleurs.

JUILLET 2008**Bocuse d'or Europe**

En Norvège, à Stavanger, s'est déroulé le Bocuse d'Or Europe dans le cadre du salon Gourmet. C'est la première fois qu'un Championnat européen de chefs était organisé.

AOUT 2008**GL events qualifié pour les JO de Pékin**

Avec l'installation à Hong Kong des sites dédiés aux épreuves équestres lors des Jeux Olympiques de Pékin, le groupe a ajouté un nouvel événement mondial à son palmarès. Un investissement qui s'est matérialisé par près de 1 000 plans tracés, 120 containers maritimes acheminés de l'Europe à l'Asie, une arène de 18 500 places, 16 000 m² de tentes, près de 450 bâtiments provisoires, des dizaines de kilomètres de câbles électriques, près de 50 kilomètres de fibre optique...

OCTOBRE 2008**Exposition internationale Zaragoza 2008**

Lors de cette exposition internationale sur l'eau et le développement durable, GL events a formé un groupement avec deux entreprises espagnoles. Une initiative qui lui a permis de décrocher le contrat de prestataire officiel en audiovisuel et éclairage scénique pour l'ensemble de la manifestation.

NOVEMBRE 2008**Nouveau succès pour Equita'Lyon**

Au fil des éditions, Equita'Lyon s'est imposé comme un salon dynamique, vivant, animé par une formidable passion pour tout ce qui est en rapport avec l'univers du cheval. Cette année, la grande nouveauté fut le Concours de Dressage International 5* en présence des meilleurs cavaliers mondiaux. Avec cette nouvelle discipline d'élégance et de prestige, présentée par la maison Hermès, Lyon devient ainsi « Concours International », une qualification dont ne peuvent s'enorgueillir qu'une dizaine d'événements à travers la planète.

DECEMBRE 2008**33^e édition du Motor Show de Bologne**

Salon international de l'automobile et du deux-roues, le Motor Show a connu sa 33^e édition. Compte tenu des difficultés de ce secteur, cela montre avec force la résistance des événements de qualité et globalement du media salon.

Un lab'GL events sur le salon buy&care

Salon des achats responsables, le salon Buy&Care présente des produits et services innovants qui répondent aux enjeux du développement durable.

En 2008, le groupe GL events a aménagé un espace pédagogique éco-conçu présentant des produits et services événementiels innovants.

GL events reprend la gestion du parc d'expositions de Troyes

Pour une durée de huit ans, GL events a remporté la gestion et la commercialisation du Parc d'expositions de Troyes. Ce site reçoit actuellement une vingtaine de manifestations par an telles que le Salon de l'habitat sain et de l'environnement Habimat. Entièrement rénové, il possède désormais une toute nouvelle salle multifonctionnelle d'une capacité de 6 500 places.

Fête des Lumières : Lyon crée l'événement

Partenaire officiel de ce célèbre rendez-vous lyonnais, GL events était à la fois producteur, concepteur et réalisateur de nombreuses illuminations. Avec une scénographie originale, un concept artistique audacieux, une ambiance sonore troublante, une performance technologique avant-gardiste, des jeux de lumière étonnant, les équipes de GL events ont relevé tous les défis.

Acquisition de traiteur Loriges

Dans l'optique d'accélérer sa stratégie Food & Beverage, GL events a fait l'acquisition de Traiteur Loriges. Seul traiteur référencé à la Cour royale de Belgique, Traiteur Loriges s'est rapidement imposé comme la référence des événements exceptionnels au Bénélux, puis en France. Le dynamisme et la réputation de cette entreprise apportent ainsi au groupe une forte capacité de développement dans le catering événementiel.

Les valeurs clés du groupe

- **Respect** des clients, des salariés, des actionnaires et des fournisseurs.
- **Solidarité** à l'égard des collectivités avec lesquelles le groupe travaille.
- **L'esprit d'initiative**, moteur du développement et qui se traduit par la capacité à prendre des risques à bon escient.
- **L'imagination**, grâce à laquelle naissent des solutions innovantes qui contribuent à faire la différence.

RSE : L'HOMME AU COEUR DE L'ENTREPRISE

Fondée sur des indicateurs et des bonnes pratiques, la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) est l'expression factuelle et chiffrée du développement durable tel qu'une entreprise le met en œuvre.

Entreprise cotée en Bourse, GL events se doit de répondre de son engagement. Deux grands axes d'actions ont ainsi été définis par la Direction des Ressources humaines du groupe. En premier lieu, assurer, fidéliser et retenir les talents. Autrement dit, donner sa chance à chacun pour qu'il puisse évoluer et faire progresser ses compétences. En second lieu, lutter contre toutes les formes de discrimination : âge, sexe, religion... et favoriser l'insertion des publics en difficulté (jeunes sans diplôme, chômeurs longue durée...).

La notion de progrès social ne concerne pas les seuls collaborateurs du groupe. Elle s'étend également aux fournisseurs avec lesquels GL events veut partager vision et valeurs pour une meilleure prise en compte des principes éthiques.

La RSE se déploie aussi hors du champ de l'entreprise, avec un volet sociétal souvent important. Depuis sa création, GL events s'est toujours montré attentif à son environnement, en s'impliquant notamment aux côtés d'associations ou de personnes pour encourager des initiatives de toutes sortes. Son dernier partenariat en date a été conclu avec « Le Petit Monde », association à l'initiative d'une maison construite au sein de l'hôpital mère-enfant de l'est lyonnais qui a ouvert ses portes en 2007. Au cœur d'un espace vert, 42 studios répartis sur une surface totale de 2 500 m² sont mis à la disposition des familles des enfants hospitalisés. Ils offrent un cadre approprié et humain aux parents, leur permettant de rester près de leur enfant, de mieux comprendre la maladie et d'être accompagnés tout au long de leur séjour.

En 2008, GL events a également accompagné l'association Sport dans la ville à l'occasion de son 10e anniversaire, tant par un soutien financier que par l'organisation et la prestation de services. Le groupe a été séduit par cette association dont l'objectif consiste à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes par la mise en place de centres sportifs implantés au cœur des quartiers sensibles.

L'éco-conception des stands : Une offre attendue par le marché

Selon la définition donnée par l'Ademe, « l'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la phase de conception des produits, qu'il s'agisse de biens, de services ou de procédés. » Fidèle à son image de pionnier, GL events a rapidement décelé dans cette nouvelle démarche un formidable potentiel de croissance. C'est à l'occasion des 4e Assises du Développement Durable, à Nantes, en octobre 2006, que le Groupe a donné naissance à son premier stand éco-conçu. Depuis, avec l'élaboration d'une méthodologie, le référencement de fournisseurs, la réalisation d'un book spécifique et surtout la formalisation d'une offre vraiment concurrentielle, l'éco-conception a fait son chemin au sein de GL events. De nouvelles réalisations ont ainsi vu le jour : stand de la région Rhône-Alpes pour le salon Pollutec, espace VIP du salon Indigo...

DEVELOPPEMENT DURABLE : DE L'ENGAGEMENT A LA REALITE

Vingt ans après sa naissance, le concept de développement durable ne cesse de questionner. N'est-il pas notamment trop souvent sur-utilisé comme un « alibi vert » par des entreprises peu soucieuses d'éthique environnementale ? N'est-il pas un simple effet de mode ? Il convient encore et toujours de rappeler que le développement durable est fondamental à long terme. L'enjeu consiste à laisser une planète saine aux générations futures en luttant contre l'épuisement des ressources.

Pour GL events, le développement durable est ainsi une formidable opportunité de progrès. Il a ouvert la voie d'une offre différente, innovante, qui entre en résonance avec les attentes du marché, mais surtout avec la nécessité de regarder l'avenir en face. Nous sommes, en effet, à la croisée des chemins, face à un paradoxe qui constitue un enthousiasmant défi : inscrire l'éphémère dans l'échelle du temps long qui est celle du développement durable.

GL events a donc choisi d'ouvrir en grand la fenêtre du développement durable. Parce qu'il est temps d'anticiper et d'innover avant de ne plus avoir le choix. Parce que le contexte est porteur, les opinions sensibilisées et le marché en passe d'être mûr. Parce que nos fondations sont suffisamment solides, autant en externe à travers une offre qui a su prendre l'avantage compétitif, qu'en interne avec une ligne de conduite et un mode de travail déjà bien rôdés. A nous de prendre de l'avance et de créer la tendance.

Dans cet esprit, GL events, acteur majeur de la filière événementielle, améliore en permanence ses process et souhaite apporter toujours plus de satisfaction et de garanties à ses clients. Aujourd'hui, l'heure est à la consolidation et à un premier bilan qui donne à voir des résultats concrets :

- Création d'un groupe de travail « éco conception » sur les événementielles ;
- Référencement de fournisseurs proposant des produits respectueux de l'environnement ;
- Élaboration d'une offre de stands éco conçus, packagés ou sur mesure ;
- Installation de bennes de tri sur les sites de production du groupe ;
- Elaboration de contrats-cadres avec les prestataires pour la récupération des déchets.

UNE AMBITIEUSE POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

La politique Ressources Humaines de GL events vise à associer performance économique et progrès social. Elle a également pour objectif de rassembler les hommes et les femmes qui composent le groupe autour des valeurs qui font sa force : le respect, la solidarité, l'esprit d'initiative et l'imagination.

La réussite de GL events est, en effet, étroitement liée à la mise en œuvre quotidienne de ces valeurs. C'est pourquoi la politique ressources humaines de GL events se décline autour de huit axes prioritaires :

- Une politique sociale permettant d'attirer, de fidéliser et de retenir les talents ;
- Une politique de rémunération liée aux résultats de chaque métier du groupe ;
- Une politique de prévention des risques sur tous les chantiers ;
- Une sécurisation des sous-traitants ;
- Un engagement en faveur de la diversité et de l'égalité des chances ;
- Un dialogue social responsable ;
- Un investissement fort en matière de communication interne ;
- Une politique de formation visant à anticiper les évolutions des métiers et des emplois au sein du groupe.

Attirer, fidéliser et retenir les talents

Depuis quelques années, GL events connaît une croissance qui se traduit, bien sûr, par une augmentation de ses effectifs. Au 31 décembre 2008, l'effectif du groupe, hors hôtesse et saisonniers, s'élevait ainsi à plus de 3 000 personnes.

Les enjeux de la politique de Ressources Humaines du groupe sont donc très variés : recruter des compétences au service de son développement, bâtir une politique de formation ambitieuse visant à développer les compétences professionnelles et managériales, diffuser une culture commune et transférer un savoir-faire reconnu au sein du groupe afin que les talents d'aujourd'hui soient la richesse de demain. En 2008, GL events a reçu près de 200 stagiaires. Les offres d'emploi du groupe sont accessibles sur Internet.

Pour faire face à ces multiples enjeux, de nouveaux dispositifs ont été mis en place : un entretien annuel identique pour l'ensemble des salariés de GL events, un système d'identification des collaborateurs à fort potentiel à l'échelle internationale, mais aussi une charte de la mobilité tant en France qu'à l'international dans les pays où le groupe est implanté.

En matière de formation, outre des actions orientées sur le maintien et le développement des compétences individuelles, la Direction des ressources humaines organise chaque année des sessions de formations transversales destinées aux personnels des filières commerciales et bureaux d'études. Avec GL events Campus, le groupe a mis en place un nouveau dispositif.

Rémunération et performance du groupe

La rémunération globale est en adéquation avec la performance du groupe. Construite autour de la reconnaissance individuelle, elle prend aussi en compte le niveau de responsabilité, les compétences affirmées ou encore la maîtrise de la fonction occupée.

Au-delà du salaire de base, une politique de salaire variable est développée afin de responsabiliser les collaborateurs en fonction d'objectifs globaux, mais aussi plus individualisés.

La plupart des sociétés françaises bénéficient d'un accord de participation et d'un Plan Épargne Groupe, permettant ainsi à tous leurs salariés de se sentir concernés par les résultats globaux de GL events.

Gestion préventive des risques

La sécurité des salariés est une priorité du groupe. GL events considère, en effet, que l'une de ses principales responsabilités consiste à assurer l'intégrité physique de ses salariés. La gestion préventive des risques associe l'ensemble des parties prenantes au sein du groupe, avec un dispositif qui repose sur trois principes majeurs :

- Chacun est responsable de ses attitudes et comportements en termes de sécurité au travail. Toute personne intervenant à quelque titre que ce soit au sein d'un espace de travail sous la responsabilité de GL events se doit ainsi d'être exemplaire, vigilante et réactive.
- L'ensemble des risques professionnels est clairement identifié. Des plans d'action de prévention sont associés à chacun des risques répertoriés avec un suivi régulier des résultats attendus.
- Tous les incidents et accidents sont analysés par des experts internes mais aussi, si cela s'avère nécessaire, par des professionnels externes.

Sous-traitance et procédure de contrôle

GL events veille à la sécurisation de ses sous-traitants. En 2008, le groupe a mis en place un process tant sur le plan de la réglementation sociale que sur le plan de la sécurité au travail. Plus de 400 salons ont été l'objet d'un contrôle par une équipe dédiée afin de vérifier que les procédures étaient appliquées.

GL EVENTS CAMPUS

Afin que l'ensemble des salariés de GL events partage les valeurs du Groupe, GL events Campus est né fin 2008. Cette « Université d'entreprise du Groupe » s'apprête à relever différents défis :

- Favoriser la motivation et l'implication des collaborateurs,
- Diffuser une culture commune et un sentiment d'appartenance,
- Favoriser l'intégration en interne et la création de réseaux durables,
- Initialiser des formations adaptées aux besoins et les organiser,
- Rentabiliser l'investissement formation, organiser la transmission des savoir-faire internes par des formateurs identifiés et formés.

Pour atteindre ces multiples objectifs, en tant que nouvel organisme de formation, GL events Campus aura une double mission : coordonner l'ensemble des plans de formation du Groupe en vue d'optimiser les actions pour une meilleure efficacité ; développer les axes de formation nécessaires au développement des compétences au sein des différents métiers du Groupe.

Diversité et égalité des chances

Dans un contexte d'internationalisation de ses activités, le groupe considère que la diversité est un atout majeur et indispensable pour favoriser l'innovation et la créativité. La lutte contre les discriminations de toutes origines et pour l'égalité des chances de tous les salariés sont donc des éléments forts de la politique sociale de GL events.

Un dialogue social renforcé

GL events est très attaché à la qualité d'un dialogue social de proximité permettant d'accompagner et de construire, par des échanges permanents, les évolutions dans le cadre d'un bon équilibre économique et social.

Organisations professionnelles

Le groupe participe activement aux travaux des organisations professionnelles. Il est notamment présent à la commission sociale de la Fédération des Foires, Salons et Congrès de France.

Concernant la taxe d'apprentissage, les axes de répartition sont communs à l'ensemble du groupe et visent trois cibles : les établissements de formation des spécialistes de nos métiers, les établissements généralistes correspondant à nos cibles de recrutement, les établissements participant à la formation des handicapés.

Les responsables de services supports adhèrent, quant à eux, aux associations professionnelles représentatives de leurs savoir-faire (AFTE, DFCG, AFDCC, Lyon place financière et tertiaire).

Communication interne

GL events considère avec grand intérêt la communication vis-à-vis de ses publics en interne : salariés, actionnaires, collaborateurs des sociétés nouvellement entrées dans le groupe.

Un ensemble d'outils d'information (livret d'accueil, lettre interne, Intranet) et de temps de rencontres (séminaires, formations) favorise l'intégration des nouveaux collaborateurs et les échanges d'informations entre les différentes populations du groupe.

02

Métiers

- 16** Marché et stratégie
- 21** Organisation d'événements et Gestion d'espaces
- 23** Les Services

LE MARCHÉ DE L'ÉVÉNEMENTIEL : 3 TYPES DE MANIFESTATIONS

Salons et expositions

Foires généralistes ou spécialisées, régionales ou internationales, salons de toute nature, grand public et professionnels.

Congrès et conventions

Congrès de toute nature (scientifiques, économiques, associatifs, éducatifs, politiques...), conventions d'affaires, forums internationaux mais aussi événements d'entreprise (séminaires, incentives, assemblées générales, relations publiques, révélations et lancements de produits).

Grands événements

Événements sportifs et culturels mondiaux, sommets et réunions politiques, événements institutionnels (inaugurations...).

UN MODELE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE

Le modèle de développement de GL events se fonde sur la complémentarité de ses compétences : organisation d'événements, sites gérés, services associés.

Cette forme d'offre intégrée permet au groupe de se positionner sur tout type d'événements, des plus simples aux plus complexes qui nécessitent une expertise et une fiabilité à toutes les étapes de la chaîne de réalisation.

Véritable partenaire-conseil de ses clients, GL events ambitionne aujourd'hui de devenir le premier groupe international intégré dans le monde de l'événement.



PRINCIPAUX SALONS 2008

Motor Show Bologne (Italie)
 My Spécial Car Show (Italie)
 SIRHA (France)
 Biennale du Livre (Brésil)
 Tradexpo Paris (France)
 Habitat (France)
 Flormart Autunno (Italie)
 Foire Internationale de Lyon (France)
 Industrie Paris (France)
 Salon Automobile Lyon (France)
 Prêt-à-porter Paris (France)
 Piscine – Aqualie - Wellgreen (France)
 Tuttinfiera (Italie)
 Auto et Moto d'époque (France)
 Foire Internationale de Toulouse (France)
 Bike Expo Show (France)
 Foire Internationale de Metz (France)
 Construma (Hongrie)

ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

Depuis dix ans, GL events a mis en place une stratégie de croissance pour intégrer l'ensemble des métiers liés à la réussite des événements professionnels et grand public : salons & expositions, foires, congrès...

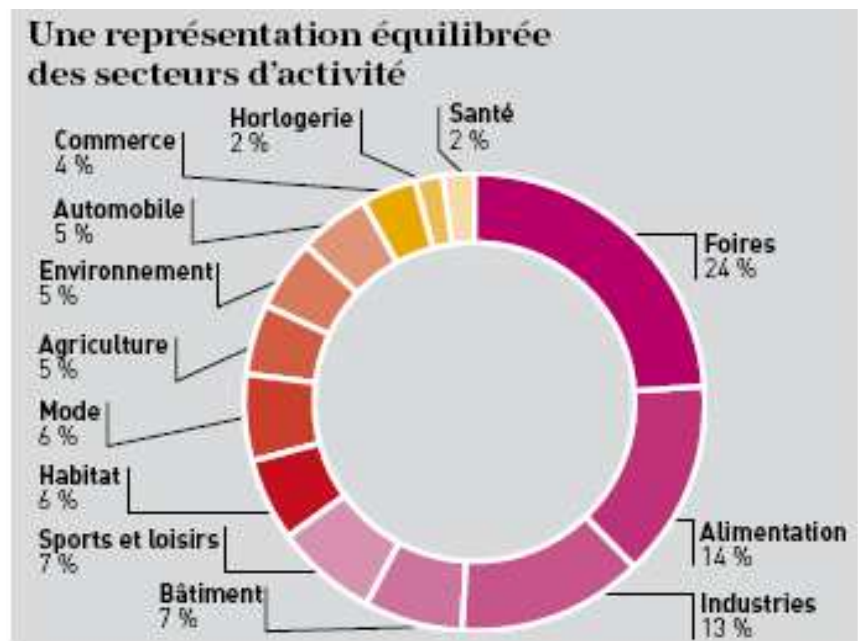
En 2008, avec plus de 17 000 clients servis et pas moins de 2 600 salons équipés, le groupe a, une fois encore, démontré le bénéfice de cette stratégie.

Plus professionnel, mieux positionné par rapport aux attentes des organisateurs et des participants, GL events poursuit son développement dans le domaine des métiers de l'organisation d'événements et de la gestion d'espaces.

Un portefeuille de 200 salons propriétaires

En termes de manifestations de référence, GL events possède désormais un portefeuille de près de 200 salons professionnels et grand public. Le groupe est ainsi présent dans 24 secteurs d'activité : alimentation, sport, santé, habitat... En 2008, l'intégration de Sodes et Expo-Indus a permis d'enrichir un réseau de manifestations déjà très diversifié de l'Asie à l'Amérique Latine en passant par l'Europe et l'Amérique du Nord.

Dans un marché mondial des salons qui, selon l'étude « Events Industrie » 2008 de l'AMR, s'élève à 77 milliards d'euros, le marché européen, lui, atteint 11 milliards d'euros. À l'échelle nationale, la part de marché de la France et de l'Italie, les deux principaux pays où GL events organise ses événements, est respectivement de 13 % et 25 %.



GESTION DE SITES : UNE FORCE D'ANCRAGE IMPORTANTE

GL events gère 29 sites dans les quatre grands types d'espaces : parcs d'expositions, palais des congrès, salles de spectacles et aréna, espaces réceptifs.

La gestion de sites connaît une forte internationalisation, comme l'attestent les dernières références du groupe : Budapest, Bruxelles, Padoue, Rio de Janeiro, Shanghai... En la matière, Hungexpo est emblématique de la stratégie de croissance du groupe. D'une part, parce que ce site intègre les trois compétences clés de GL events : gestion d'espaces, organisation d'événements et prestations de services. D'autre part, parce que son rang d'acteur prépondérant sur la Hongrie ouvre en grand le marché des PECO (Pays d'Europe centrale et orientale).

Complément naturel de l'offre de GL events, cette activité représente des engagements et investissements permis par la surface financière du groupe. Celui-ci est aujourd'hui doté d'un solide réseau qui ancre son activité en profondeur. Chaque site constitue une implantation locale significative, tout en fonctionnant de manière transversale avec les autres espaces que le groupe gère dans le monde. Partout où il s'implante, GL events veille à respecter les cultures et les spécificités économiques locales, à préserver les partenariats existants dans lesquels s'enracine la vie du site.

La diversité du réseau de sites GL events offre aux organisateurs d'événements une véritable alternative pour l'accueil de leurs manifestations. Le groupe a ainsi su diversifier son portefeuille de clients (congrès, agences événementielles, séminaires et conventions, etc.) via l'adaptation des infrastructures à leurs besoins spécifiques. Avec un modèle fondé sur une intégration globale de la filière (organisation et prestations étendues de services) les sites GL events contribuent à accroître le volume d'affaires et à garantir le succès d'une manifestation. La capacité du groupe à investir tant dans l'organisation d'événements, que dans le site proprement dit, lui permet d'assurer un succès et un revenu pérennes.

Chaque site constitue une implantation locale significative.

35 METIERS AU SERVICE DES EVENEMENTS

La capacité d'identifier la complexité d'un événement illustre les compétences des équipes de GL events. Pour répondre aux besoins des organisateurs, notamment ceux des grands événements mondiaux, le groupe met ainsi en place – au-delà de l'offre technique – une conception globale du projet qui intègre la sécurité, le respect des normes, les délais, les coûts, l'exclusivité du design, la gestion de la sous-traitance et le reporting financier.

Le groupe peut s'appuyer sur son expertise et ses références acquises lors des grandes rencontres mondiales sportives et sa collaboration avec les différentes instances internationales.

PERSPECTIVES : POURSUIVRE LA STRATEGIE D'INTEGRATION

Acteur de référence au plan mondial sur tous les segments du marché de l'événementiel, la gestion d'espaces, l'organisation d'événements et la prestation de services, GL events a consolidé son business model en 2008. Le groupe a également structuré son activité au plan international, après plusieurs années de croissance soutenue par des acquisitions majeures.

En 2009, GL events va bénéficier de la pertinence de son modèle de développement intégré. L'organisation d'événements est devenue une activité à haut niveau de complexité, multipliant les formats, les modes d'organisation et les innovations techniques. Aujourd'hui, le succès d'un événement repose en grande partie sur la capacité de l'organisateur à coordonner les différents prestataires de services. Dans le même temps, l'intégration des services permet de dégager des gains de productivité, préservant ainsi la compétitivité et les marges dans un environnement qui se dégrade sous l'effet de la crise internationale.

Alors que 2009 s'ouvre sur des perspectives particulièrement incertaines, GL events est aujourd'hui organisé pour tirer le meilleur parti des évolutions du marché, face à une concurrence plus exposée à la pression sur les marges.

La situation économique tant du secteur de l'événementiel que des grands secteurs d'activité clients s'est en effet relativement dégradée à partir du second semestre 2008, entraînant un renforcement de la pression concurrentielle et des difficultés économiques pour de nombreux opérateurs.

Dans ce contexte incertain, GL events peut compter sur son dynamisme et des moyens de financement sécurisés pour poursuivre sa stratégie d'intégration en :

- Optimisant et rationalisant son offre sur l'ensemble des métiers, avec une volonté de préserver la compétitivité et la qualité des prestations,
- Profitant de son implantation géographique et de son portefeuille de clients largement diversifiés,
- Renforçant ses positions dans l'organisation d'événements, avec le double objectif d'accroître la visibilité de la marque et la valeur ajoutée.



LE RESEAU GL EVENTS : DES IMPLANTATIONS DANS LE MONDE ENTIER

29 espaces événementiels

- En France : Lyon, Paris, Saint-Étienne, Roanne, Clermont-Ferrand, Nice, Toulouse, Vannes, Metz, Troyes.
- En Europe : Barcelone, Bruxelles, Budapest, Londres, Padoue, Turin.
- Hors d'Europe : Rio de Janeiro, Curitiba, Shanghai et New-York.

La mise en réseau de ses espaces permet à GL events d'offrir aux clients la possibilité de décliner leurs opérations dans le monde entier.

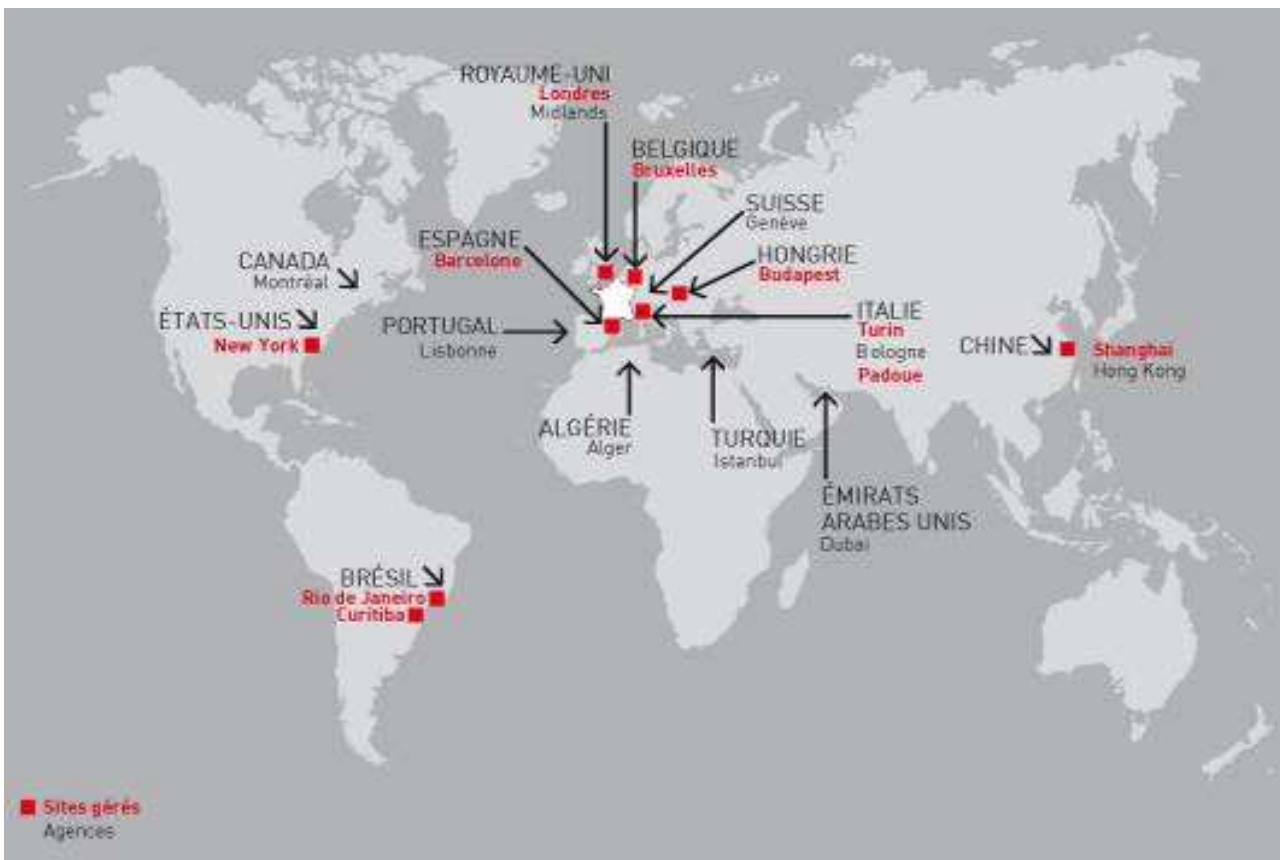
Plus de 80 agences dans le monde

Les agences du groupe proposent aux clients l'ensemble de la gamme de services. Pour la mise en œuvre des prestations, elles s'appuient sur quatre sites logistiques importants en France : Lyon, Paris (Sud et Nord) et Nantes.

En France, l'activité organisation a été regroupée sur deux sites :

- Lyon, Cité Internationale
- Paris, avenue de New-York

Ce regroupement des équipes a permis d'accélérer les synergies et les collaborations autour de projets ou de réponses conjointes sur d'importants appels d'offres.



Repères**2700**

Manifestations accueillies

Plus d'1 million de m²

Ensemble des espaces d'expositions et d'événements gérés par le groupe

8 millions

Visiteurs, spectateurs, congressistes

1067

Collaborateurs

29

Sites gérés (18 en France, 11 à l'International)

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ET GESTION D'ESPACES**Donner du sens à l'événementiel**

Sur l'ensemble de ses sites, GL events propose des événements qui font sens. Cette capacité à donner une signification à l'événementiel est la conséquence directe des synergies très fortes qui existent au sein du groupe entre l'Organisation d'événements, la Gestion d'espaces et les Services.

GL events met en valeur l'événementiel grâce à l'expertise qu'il possède à tous les maillons de la chaîne événementielle : conception, élaboration du cahier des charges, coordination générale, communication sur l'événement... Ses connaissances tous azimuts permettent au groupe d'apporter des conseils à forte valeur ajoutée.

La stratégie déployée par GL events repose sur trois axes :

- Créer/dupliquer des salons propriétaires, notamment dans les espaces événementiels gérés par le groupe. En 2008, 26 nouveaux salons ont ainsi été créés ou dupliqués.
- Renforcer les partenariats avec les agences événementielles ;
- Renforcer la présence dans le média congrès, conventions, incentives.

GESTION D'ESPACES : RESPECTER LES CULTURES LOCALES

GL events, opérateur en 2008 de 29 sites, soit plus de 1 million de m², est présent dans la gestion des cinq grands types d'espaces : parcs d'expositions, centres des congrès, salles omnisports et stades, salles de spectacles et espaces réceptifs. Autant d'espaces qui permettent de répondre aux besoins des organisateurs du marché.

Dans le cadre de ses responsabilités de délégataire de service public, GL events assure la commercialisation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur des infrastructures qui lui sont confiées. Les collectivités propriétaires des murs, attendent des équipements dans lesquels elles ont investi tant une animation socioéconomique, culturelle et sportive que des retombées économiques et les emplois induits par l'activité du site : hôtellerie, restauration, transports...

GL events veille toujours à évoluer dans le cadre d'une philosophie de respect des cultures locales. En effet, partout où le groupe s'implante, il s'attache à respecter

les cultures et les spécificités économiques locales, à préserver les partenariats existants dans lesquels s'enracine la vie du site.

LES SITES GERES PAR GL EVENTS

Le Parc des Expositions de Troyes dont la gestion a été confiée au Groupe en 2008, s'inscrit dans un réseau qui compte désormais 29 sites dont 11 à l'international.

En France :

Lyon - Parc des Expositions
Eurexpo
Lyon - Cité Centre de Congrès
Lyon - Château de Saint-Priest
Paris - Parc Floral
Paris - Hôtel Salomon de Rothschild
Toulouse - Parc des Expositions
Toulouse - Centre de Congrès Pierre Baudis
Metz - Parc des Expositions
Nice - Parc des Expositions et Palais des Congrès Acropolis
Clermont-Ferrand - Parc des Expositions et Zénith de la Grande Halle d'Auvergne
Clermont-Ferrand - Centre d'Expositions et de Congrès Polydome
Saint-Étienne - Centre de Congrès Fauriel
Saint-Étienne - La Verrière
Saint-Étienne - Le Grand Cercle
Roanne - Le Scarabée
Vannes - Parc des Expositions « Chorus »
Troyes - Parc des Expositions

À l'international :

Barcelone (Espagne) - Centre de Conventions International
Budapest (Hongrie) - Hungexpo
Padoue (Italie) - PadovaFiere
Turin (Italie) - Lingotto Fiere
Bruxelles (Belgique) - SQUARE
Londres (Grande Bretagne) - Battersea Evolution
Rio de Janeiro (Brésil) - Rio Centro
Rio de Janeiro (Brésil) - HSBC Arena
Curitiba (Brésil) - Centre de Convention Estação Embratel
Shanghai (Chine) - Pudong Expo
New York (USA) - Espace Événementiel

Environnement concurrentiel

Le marché de la gestion d'espaces reste très atomisé en France, en raison de la taille et des compétences nécessaires à cette activité. Les groupes sont encore peu présents sur ce métier, en dehors de l'agglomération parisienne.

Unibail et la Chambre de Commerce de Paris en sont les principaux acteurs, outre les multiples collectivités locales, établissements publics ou parapublics.

A l'étranger, les principales sociétés identifiées sont RAI (Hollande), SMG (USA), NEC et Excel (Royaume-Uni), Fiera Milano (Italie).

Dans la gestion d'événements et de congrès, les acteurs sont principalement des agences de communication, des organisateurs de salons et quelques sociétés spécialisées telles que Colloquium, Kenes International, Reed Exhibitions, Expositum, Congrex, MCI...

Repères**3 500**

Événements

1560

Collaborateurs

35

Domaines de compétence

300 000Produits en stock
(plus de 1 000 références)**2008, UN MILLESIME MARQUE PAR LES JO DE PEKIN**

Outre l'UEFA Euro de football, qui s'est déroulé entre la Suisse et l'Autriche, en 2008, GL events a fait parler son savoir-faire reconnu sur le marché des « grands événements » lors des Jeux Olympiques de Pékin. À Hong Kong, sur les sites dédiés aux épreuves équestres, le groupe a notamment installé pas moins de 16 000 m² de tentes, près de 450 bâtiments provisoires, des dizaines de kilomètres de câbles électriques, 50 kilomètres de fibre optique...

De tels rendez-vous constituent de véritables défis logistiques pour le groupe qui doit mobiliser ses équipes et l'ensemble de ses « savoir-faire » sur les cinq continents. En 2009, GL events sera, entre autres, supporter officiel des Championnats du Monde de ski Alpin de Val d'Isère et fournisseur de la FIFA pour la Coupe des Confédérations en Afrique du Sud.

Une assise diversifiée

Outre de grandes opérations de ce type, l'activité des services du groupe s'exprime également sur un éventail de prestations très large. En 2008, tous pays confondus, GL events est ainsi intervenu sur pas moins de 3 500 événements.

Les grands salons demeurent des rendez-vous récurrents. En cohérence avec les grands rendez-vous nationaux et européens, les salons professionnels jouent une carte de niche et de proximité en province. Les salons grand public, eux, complètent les foires régionales ou les salons généralistes et se spécialisent pour mieux se dédier aux amateurs éclairés d'œnologie, de bricolage, de culture...

Quant aux congrès et événements, la tendance est à la multiplication des rencontres, quel que soit le secteur : sport, politique, sciences, etc. Il en résulte une activité en constante progression.

Une offre complète unique

Partenaire conseil des organisateurs de manifestations, GL events affirme sa différence sur un marché où la concurrence demeure fragmentée. Le groupe maîtrise ainsi la quasi-totalité des étapes nécessaires au développement d'un événement, de la conception à la logistique et à la gestion des délais.

Environnement concurrentiel

Bien que l'offre soit professionnalisée et structurée notamment pour l'installation générale et la location de mobilier, la concurrence reste, en France, fragmentée dans les différents savoir-faire.

Dans les métiers des services pour salons, expositions et événements, les principaux concurrents identifiés sont Créatifs, Jaulin, La Compagnie, Brelet, France Location, Utram, Novelty...

A l'étranger, les principaux concurrents sont : Evenser (Royaume-Uni), Roeder, Uniplan, Losberger (Allemagne), De Boer (Hollande et Royaume-Uni), Nussli (Suisse), Freeman et GES (USA), Pico (Asie)...

Dans les métiers de l'agencement, des systèmes et services aux entreprises, les principaux concurrents en France sont Locabri, Legoupil, Sofadi ; à l'étranger ce sont IVM, Bolici (Italie), Hypocampus (Grèce), Rub (Royaume-Uni), Octanorm (Allemagne), Syma (Suisse) et Foga (Suède).

SERVICES POUR SALONS, CONGRES ET EVENEMENTS

- L'installation générale : organisation complète de l'espace d'accueil (espaces, réseaux, structures, gestion de flux, audiovisuel).
- La création d'espaces : conception, mise en volume, mobilier, décoration des espaces en fonction de leur destination,
- Accueil, espaces détente, espaces professionnels, forums, restaurants, espaces VIP...
- La signalétique : marquage directionnel, plans des salons, signalisation des espaces, programme des manifestations, sécurité.
- Les stands : stands traditionnels, stands pliables, stands modulaires.
- La décoration florale : décors adaptés.
- Les structures temporaires : tentes et structures extérieures (sur un ou plusieurs niveaux) destinées aux événements de toute taille. Les gradins et tribunes : temporaires ou permanents, intérieurs ou extérieurs de toutes dimensions. Ils sont systématiquement vérifiés par un organisme extérieur indépendant avant livraison.
- Le mobilier: location de meubles, de vitrines et d'accessoires. Le groupe dispose d'un parc de 300 000 produits en stock, représentant plus de 1 000 références.
- L'audiovisuel : vidéo-projection, plateaux TV, l'installation et la configuration d'ordinateurs, écrans plasma, de murs d'images...
- La sonorisation et l'interprétation simultanée : captation, amplification, mixage, diffusion...
- L'éclairage : distribution électrique, éclairage traditionnel, scénique, mis en lumière de stands et d'espaces (presse, VIP, restauration...).
- Le chauffage et la climatisation : destinés à des bâtiments permanents ou à des structures temporaires.
- L'accueil : hôtesse d'accueil bilingues ou trilingues
- Les bâtiments démontables : numéro 1 européen de l'architecture temporaire, GL events a développé une gamme de produits à charpente aluminium avec couverture en membrane PVC dont les résistances neige et vent sont comparables aux bâtiments traditionnels. En 2008, le groupe a augmenté de 100 000 m² la surface de son parc installé. Dans le secteur de l'industrie, GL events a donné au groupe Renault France des solutions
- d'hébergement des processus de production de la Kangoo 2. Dans le secteur de l'événementiel, il a notamment fourni la structure double étage qui, à Hong-Kong, a résisté aux typhons.

03

Entreprise

- 26** Les chiffres clés
- 28** Bilan, résultats et flux de trésorerie
- 30** Cahier de l'actionnaire
- 34** Gouvernement d'entreprise
- 38** Histoire et étapes clés

PROGRESSION DU VOLUME D'ACTIVITE

GL events a enregistré, au cours de l'exercice 2008, un chiffre d'affaires de 605,7 M€, en très léger recul (- 0,8 %) à périmètre et change comparables. Avec une progression de 5,6 % de son volume d'activité (+ 8,7 % organique), le groupe a confirmé au 4e trimestre 2008 son retour à la croissance.

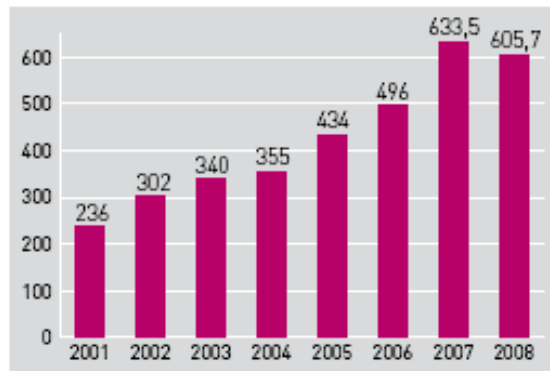
La Gestion d'espaces et d'événements, dont le chiffre d'affaires progresse de + 5,8 %, a représenté 55 % de l'activité consolidée de GL events. Propriétaire de plus de 200 salons professionnels et grand public, le groupe a également organisé plus de 230 salons, congrès, colloques ou événements corporate en 2008, pour le compte de donneurs d'ordre. La surface locative totale des 29 espaces gérés et commercialisés par le groupe dépasse le million de m².

Conformément à la stratégie du groupe, l'activité Gestion d'espaces et d'événements a contribué à valoriser **les Services** en 2008, après un exercice 2007 d'une qualité exceptionnelle auprès des grands événements. Le chiffre d'affaires de l'activité Services s'est élevé à 272,6 M€, en retrait de 5,6 % à périmètre et change comparables.

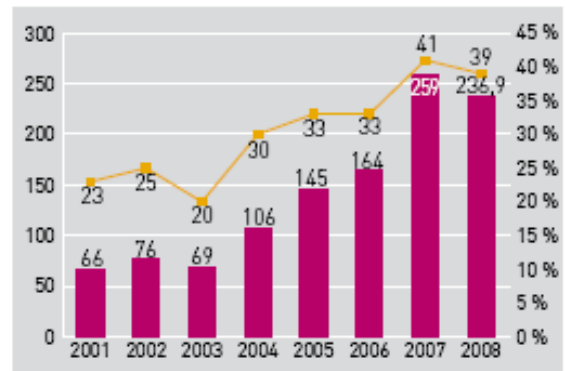
Malgré un environnement plus difficile, le groupe est parvenu à maintenir **un bon niveau de marge opérationnelle**, à 8,8 % du chiffre d'affaires. Celle-ci ressort ainsi à 11,3 % dans la Gestion d'espaces et événements, à 5,7 % dans les Services. Le cash-flow opérationnel consolidé, en nette progression, atteint 80,8 M€.

Le résultat net part du groupe s'élève à 28,7 M€ et porte les capitaux propres de GL events à 307,9 M€. Le gearing, lui, s'établit à 0,72. Le groupe dispose ainsi d'un **ensemble cohérent d'actifs de qualité**.

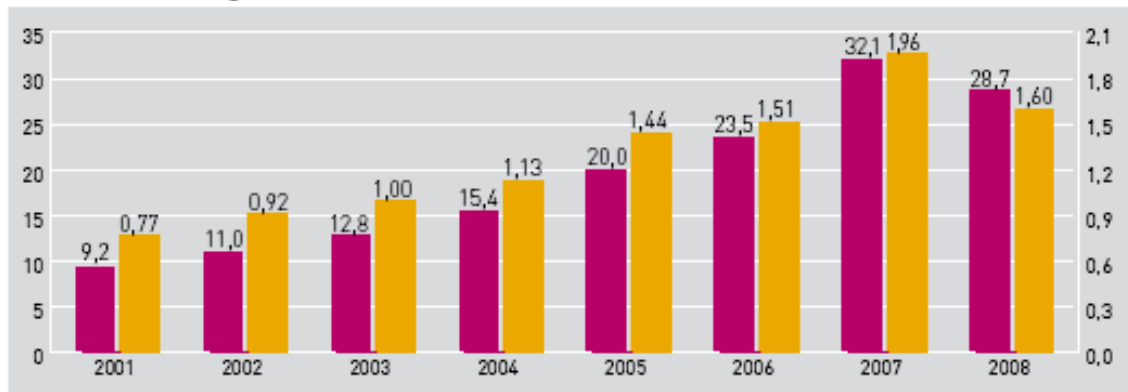
Évolution du chiffre d'affaires (M€)



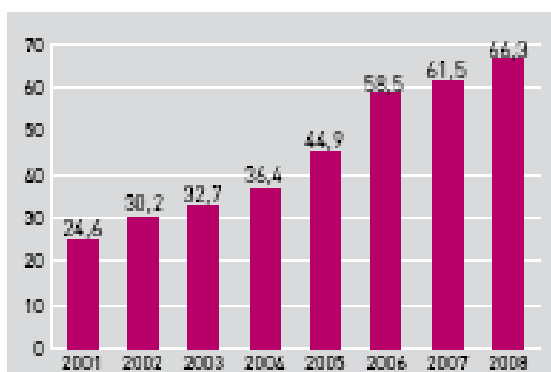
Chiffre d'affaires à l'international (M€)



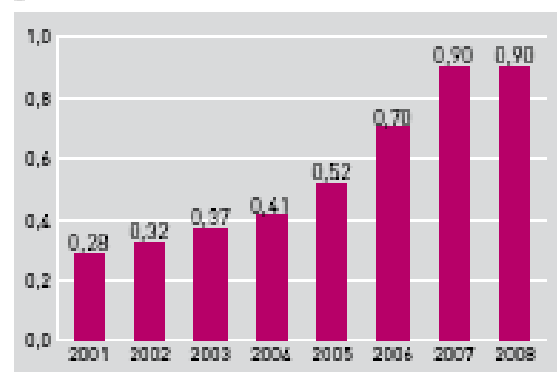
Résultat net part du groupe (M€) et résultat net par action (€)



Capacité d'autofinancement (M€)



Dividende brut par action (€)

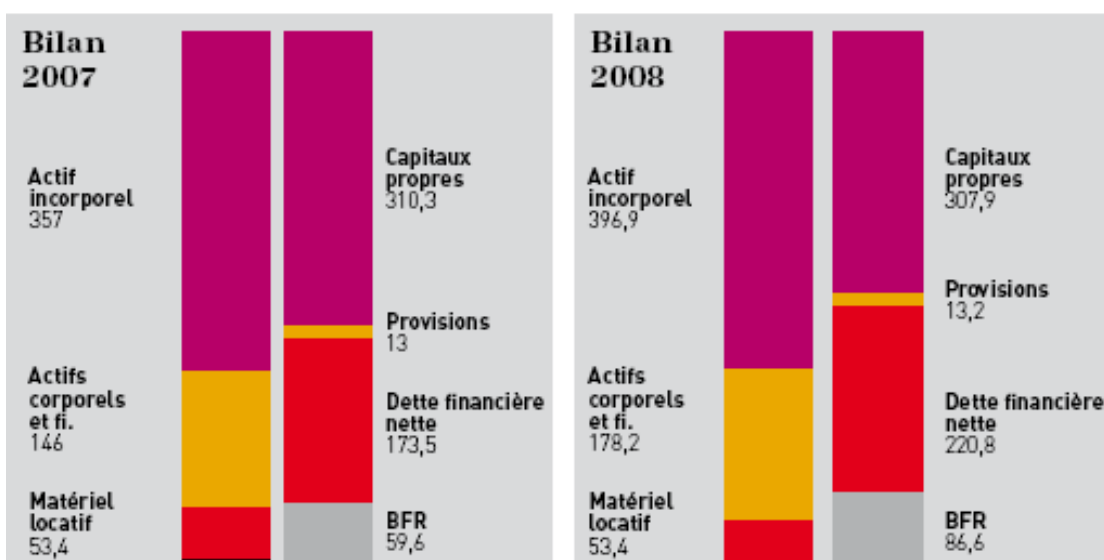


Compte de résultat

| En M€ | 2008 | 2007 | Variation |
|-------------------------------------|--------|--------|-----------|
| Chiffre d'affaires | 605,7 | 633,5 | - 4,4 % |
| Résultat opérationnel | 53,1 | 56,2 | - 5,4 % |
| Marge opérationnelle | 8,8 % | 8,9 % | - |
| Résultat financier | (17,6) | (7,3) | - |
| Impôt | (6,9) | (13,8) | - |
| Résultat net des sociétés intégrées | 28,7 | 35,1 | - 18,2 % |
| Mise en équivalence | 1,2 | 1,1 | - |
| Minoritaires | (1,2) | (4,1) | - |
| Résultat net part du groupe | 28,7 | 32,1 | - 10,6 % |
| Marge nette | 4,7% | 5,1% | - |

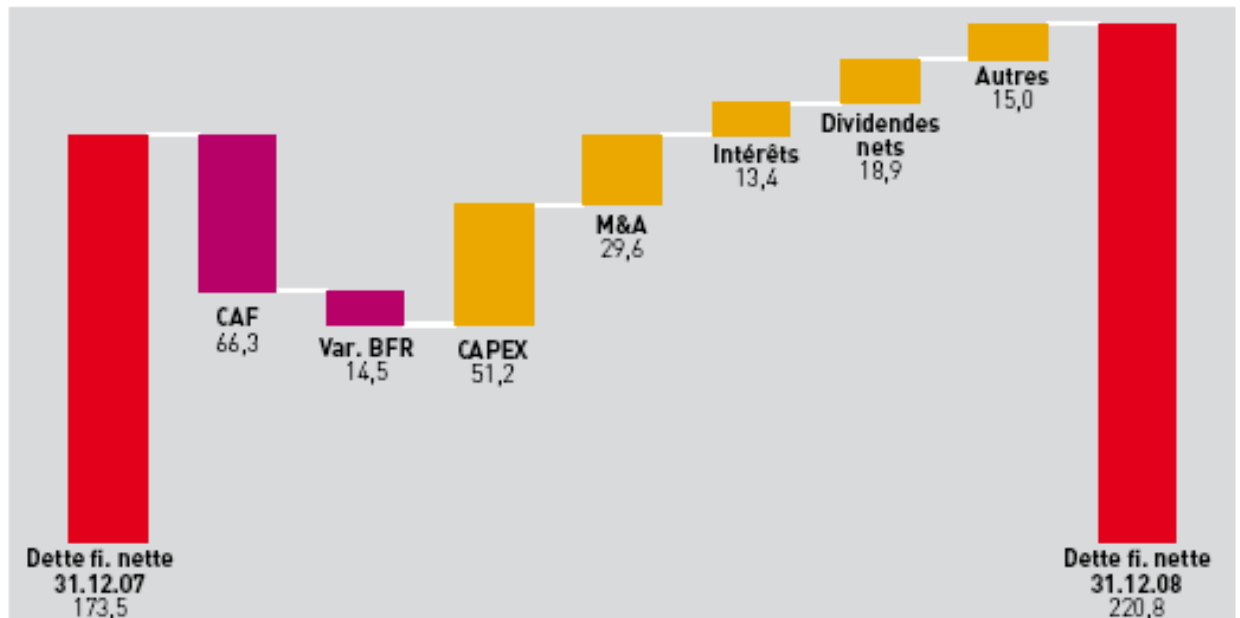
Bilan simplifié

- Accroissement de la Ressource en Fonds de Roulement propre aux métiers de la gestion d'espaces et d'événements
- Gearing à 0,72 : un levier financier créateur de valeur, adossé à des actifs « longs » et de qualité
- Return on Equity : 11,6 %



Flux de trésorerie

- Accélération stratégique en organisation d'événements avec les acquisitions d'Agor et de Promotor International



CAHIER DE L'ACTIONNAIRE**Information**

Eurolist compartiment B
Code ISIN — FR 000066672
Code Bloomberg — GLOFP
Code REUTERS — GLTN.PA
Code FTSE — 581

Depuis son introduction en bourse, GL events développe une communication privilégiée auprès de ses actionnaires.

Sur le site internet www.gl-events.com, rubrique « infos finances », un espace dédié aux actionnaires propose :

- Un historique des communiqués de presse ;
- Un calendrier des communications financières ;
- Un guide de l'actionnaire ;
- Un historique des rapports annuels (disponibles en téléchargement) et des publications ;
- Les chiffres clés du groupe ;
- Les enregistrements des interviews de dirigeants.

Sur simple demande au service de communication financière, une documentation est adressée aux actionnaires, qui peuvent également demander à recevoir par courrier, fax ou courrier électronique les communiqués de presse en temps réel.

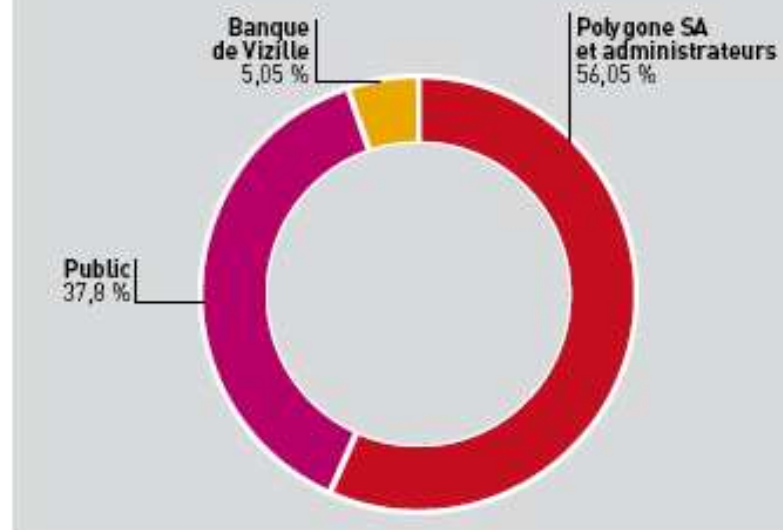
Email : infos.finance@gl-events.com

Cours de l'action

Évolution sur 10 ans



Répartition de l'actionariat



Dividendes

Les dividendes distribués au cours des 5 derniers exercices et proposés à la prochaine assemblée générale sont les suivants :

| Exercice | Dividende brut par action en € |
|----------------------------|--------------------------------|
| 31 décembre 2004 | 0,41 |
| 31 décembre 2005 | 0,52 |
| 31 décembre 2006 | 0,70 |
| 31 décembre 2007 | 0,90 |
| 31 décembre 2008 (proposé) | 0,90 |

Marché des titres GL events

Au cours des 18 derniers mois, les cours ont évolué comme suit :

| Mois | Cours de clôture en euros (moyenne mensuelle) | Nombre de titres échangés en milliers de titres | Volume des échanges en milliers d'euros (cumul mensuel) | Cours le plus haut en euros | Cours le plus bas en euros |
|-------------|---|---|---|-----------------------------|----------------------------|
| 2007 | | | | | |
| Septembre | 46,55 | 246 | 12 297 | 50,00 | 43,37 |
| Octobre | 50,25 | 190 | 8 249 | 52,35 | 46,52 |
| Novembre | 45,98 | 520 | 23 632 | 53,00 | 40,00 |
| Décembre | 42,14 | 143 | 7 528 | 46,13 | 39,75 |
| 2008 | | | | | |
| Janvier | 32,72 | 462 | 21 012 | 40,92 | 26,03 |
| Février | 32,40 | 311 | 14 821 | 34,80 | 30,00 |
| Mars | 31,12 | 201 | 6 231 | 32,53 | 30,00 |
| Avril | 31,67 | 223 | 6 441 | 34,00 | 30,01 |
| Mai | 29,01 | 212 | 5 899 | 30,90 | 25,26 |
| Juin | 21,49 | 621 | 13 012 | 25,65 | 17,90 |
| Juillet | 18,38 | 595 | 11 267 | 19,85 | 16,04 |
| Août | 18,97 | 171 | 3 251 | 20,00 | 18,00 |
| Septembre | 18,36 | 307 | 5 694 | 20,06 | 17,00 |
| Octobre | 15,20 | 312 | 4 687 | 18,50 | 13,05 |
| Novembre | 12,50 | 359 | 4 157 | 14,24 | 9,31 |
| Décembre | 12,48 | 184 | 2 213 | 13,70 | 11,20 |
| 2009 | | | | | |
| Janvier | 12,16 | 93 | 1 048 | 13,60 | 9,56 |
| Février | 9,85 | 522 | 5 156 | 10,99 | 9,47 |

Diffusion des communiqués

Les communiqués de GL events sont disponibles la veille (après 18 h) de leur publication dans la presse financière sur le site www.gl-events.com (rubrique infos finance). Ils sont adressés systématiquement par email, fax ou courrier à toute personne qui en fait la demande (les fax sont adressés la veille au soir également, les courriers sont acheminés en fonction des délais postaux).



RAPPORT ANNUELS

Le rapport annuel peut être obtenu en version papier sur simple demande ou peut être téléchargé à partir du site Internet sur lequel l'historique des communiqués et des rapports (depuis l'introduction en bourse de la société) est accessible en permanence.

FRANÇAIS ANGLAIS

Tous les éléments de communications financières sont traduits en langue anglaise et sont disponibles sur le site www.gl-events.com (rubrique infos Finance) ou en version papier.

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE**Erick Rostagnat**

Directeur Général Finances et Administration

Tél : 04 72 31 54 20

Fax : 04 72 31 54 95

Site Internet : www.gl-events.com (rubrique Infos Finance)

e-mail : infos.finance@gl-events.com

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**OLIVIER GINON****PRÉSIDENT**

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 1998, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2004 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2010, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009.

OLIVIER ROUX**VICE-PRÉSIDENT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ**

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 1998, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2004 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2010, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009.

YVES-CLAUDE ABESCAT**ADMINISTRATEUR**

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2013, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2012.

SOCIÉTÉ AQUASOURÇA**ADMINISTRATEUR**

Représentée par Madame Sophie Deffo rey-Crepet. Nommée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 décembre 2002, renouvelée par l'Assemblée Générale Mixte de 2008, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013. Administrateur indépendant.

PHILIPPE MARCEL**ADMINISTRATEUR**

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 11 juillet 2003, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2009, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008. Administrateur indépendant.

ANDRÉ PERRIER**ADMINISTRATEUR**

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2000, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte de 2006, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2012, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2011. Administrateur indépendant. Président du comité d'audit.

NICOLAS DE TAVERNOST**ADMINISTRATEUR**

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013. Administrateur indépendant.

GILLES GOUÉDARD-COMTE**ADMINISTRATEUR**

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire du 14 juin 1996, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte de 2008, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013

DAMIEN BERTRAND**ADMINISTRATEUR**

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2002, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte de 2008, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013.

ÉRICK ROSTAGNAT**ADMINISTRATEUR**

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2002, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte de 2008, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013.

Le Conseil d'administration a mis en place deux comités : un Comité d'audit et un Comité des rémunérations-nominations.



OLIVIER GINON
Président

Comité de Direction



OLIVIER ROUX
Vice-Président



JEAN-EUDES RABUT
Directeur Général,
Gestion d'espaces
et d'événements



ÉRIK ROSTAGNAT
Directeur Général,
Finances et
Administration



DANIEL CHAPIRO
Directeur Exécutif



PASCAL MONTAGNON
Directeur
des Ressources
Humaines



OLIVIER FERRATON
Directeur Général,
Pôle Services



DAMIEN BERTRAND
Directeur Général,
Salons



RENÉ PÉRÈS
Directeur Général,
Salons



OLIVIER HOHN
Directeur Général,
Pôle Structures
et Tribunes

COMITÉ DE DIRECTION

Ce comité traite les questions d'organisation et de fonctionnement du groupe et notamment les projets liés aux Finances, aux Ressources Humaines et aux Systèmes d'Information.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif décide des stratégies du groupe (globale et déclinaison par métier). Il étudie les projets de croissance externe à proposer au conseil d'administration, et met en oeuvre sur l'ensemble du groupe les orientations de stratégie de développement et de contrôle.

COMITÉS DE DIRECTION PAR MÉTIER

Les Comités de Direction par métier réunissent les dirigeants des business units par métier pour assurer un suivi opérationnel et financier de chacune des filiales rattachées. Ils travaillent également sur le renforcement des synergies commerciales entre les métiers du groupe.

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Ce comité se réunit pour examiner et valider tous les investissements ne figurant pas dans le budget initial ou ceux budgétés, mais supérieurs à certains seuils financiers.

SÉMINAIRES DIRIGEANTS

Pour faire le point sur les développements du groupe, sur les grandes orientations et sur la stratégie, les dirigeants sont réunis deux fois par an dans le cadre de séminaires.

- CABINET MAZARS
- CABINET MAZA SIMOENS
COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES
- RAPHAEL VAISON DE FONTAUBE
- OLIVIER BIETRIX
COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

1978 – 1984

Création par Olivier Ginon et trois associés (Olivier Roux, Gilles Gouédard-Comte et Jacques Danger) de la Sarl Polygone Services.

1989

- Alliance du groupe Polygone (devenu n°1 français des installations d'expositions et d'événements) avec la société Cré-Rossi, (location de mobilier, d'accessoires et de revêtements de salons).
- Modification de la raison sociale en Générale Location.

1990 – 1997

- Huit années de croissance, GL fédère les intervenants et renforce sa stratégie d'offre globale par des acquisitions et créations dans les savoir-faire suivants : installation générale d'expositions, location de mobilier, stands de prestige, signalétique, agencements pour la grande distribution et la muséographie, hôtes et hôtesse d'accueil. Par ailleurs, début d'internationalisation : le groupe s'implante à Dubaï.

1998 - 2003

- Six années charnières. Après ès son introduction au Second Marché de la Bourse de Paris, Générale Location fait ses premiers pas dans le domaine des grands événements internationaux (Coupe du Monde de Football en France, Sommet des Chefs d'États, Festival du Film de Cannes...).
- Le groupe réalise également des chantiers majeurs : Jeux Olympiques de Sydney, sommets des Chefs d'État Européens à l'occasion de la Présidence Française de l'Union Européenne, ainsi que de nombreux événements liés au passage à l'an 2000.
- Générale Location devient GL events. Le groupe enregistre alors une très forte progression dans la gestion d'espaces et d'événements et, pour poursuivre sa croissance sur le marché de l'événementiel, lance une augmentation de capital de 15,4 M€.

2005

Le groupe optimise son organisation en présentant désormais deux grands métiers : la *Gestion d'espaces et l'organisation d'événements et les Services*.

- Accélération du développement international.
- Installation à Shanghai.
- Prise de participation majoritaire lors de la privatisation du Parc des Expositions de Padoue en Italie.
- Acquisition dans le cadre de la privatisation de Hungexpo, société propriétaire du Parc des Expositions de Budapest.
- En France, le groupe intègre Performance Organisation, spécialiste de la création et organisation de salons grand public en régions et devient l'exploitant de la société Chorus, gestionnaire du Parc des Expositions de Vannes.
- Le groupe lance une augmentation de capital qui permet de lever 35,7 M€.

2006

Accélération du développement international notamment dans le domaine de la gestion d'espaces et développement important du réseau en France.

- GL events remporte la concession du Parc des Expositions de Rio de Janeiro et le contrat de gestion de Pudong Expo pour la ville de Shanghai.
- En France, renouvellement de la concession du Palais des Congrès de Lyon, prise de participation majoritaire dans Sepelcom, significative dans Sepel, société qui gère le Parc des Expositions de Lyon, Eurexpo.

Le groupe remporte également les appels d'offres pour la gestion du Parc des Expositions de Metz et du Centre de Congrès de Nice Acropolis.

2007**Confirmation de la montée en puissance de l'événement dans l'activité du groupe (Gestion d'espaces et Organisation).**

- GL events remporte en France les concessions du Parc des Expositions et du Palais des Congrès de Nice, du Parc des Expositions de Metz et de la Halle multifonctionnelle de Roanne ; à l'international celles du Palais des Congrès de Bruxelles, celles du Centre de Conventions de Curitiba et de l'Arena de Rio de Janeiro au Brésil.
- Le groupe acquiert le Parc des Expositions de Turin, les sociétés d'organisation Promotor International et AGOR et prend une participation dans Première Vision.
- Vif succès pour la nouvelle augmentation de capital qui s'élève à 77,6 M€.

2008**Le groupe enregistre une très forte progression dans les salons professionnels avec l'acquisition de six nouveaux salons dans la filière Industrie.**

- Avec l'installation à Hong Kong des sites dédiés aux épreuves équestres lors des Jeux Olympiques de Pékin, le groupe ajoute un nouvel événement mondial à son palmarès.
- GL events acquiert Traiteur Loriges pour accélérer sa stratégie Food & Beverage.
- GL events remporte la gestion du Parc d'expositions de Troyes.

04

Rapport de gestion et gouvernement d'entreprise

- 42** Présentation des comptes consolidés
- 51** Présentation des comptes sociaux
- 57** Composition et fonctionnement
des organes d'administration et de contrôle
- 59** Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux
- 60** Rémunérations versées aux autres mandataires sociaux
- 61** Intéressement du personnel
- 62** Adresses, activités et mandats exercés par les dirigeants
- 63** Situation des mandataires sociaux
- 64** Rapports complémentaires du Conseil d'administration
- 70** Rapport du Président sur les conditions
de préparation et d'organisation des travaux du conseil
d'administration et les procédures de contrôle interne
- 76** Rapport des commissaires aux comptes établi en application de
l'article L 225-235 du code de commerce, sur le rapport du
Président du conseil d'administration de la société GL events SA

I | RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

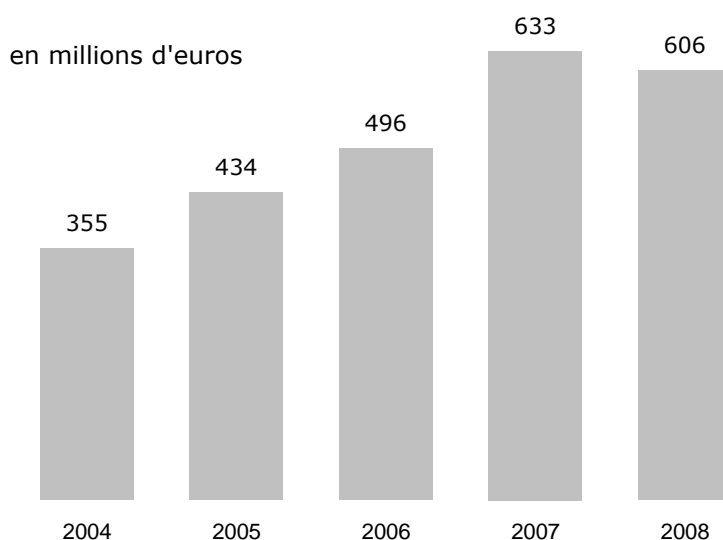
Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, soumettre à votre approbation les comptes annuels sociaux et consolidés dudit exercice et vous informer des perspectives d'avenir.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du groupe GL events au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2008 telles qu'approuvées par l'Union Européenne et n'ont pas subi de modification par rapport à l'exercice précédent.

A – SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2008**Evolution globale du chiffre d'affaires**

Sur l'ensemble de l'exercice 2008, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 606 millions d'euros (dont 39% à l'international). A périmètre et taux de change comparables ce chiffre est en retrait de 0,8%. Il est important de rappeler que 2008 succède à une année 2007 qui avait enregistré une progression très importante de 27,8% dont 16,2% de croissance organique. Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie annoncée, la répartition de l'activité s'est établie à 55% dans la gestion d'espaces et d'événements et 45% dans les services aux événements.



Evolution par marchés

Le groupe continue de progresser sur les marchés des salons et expositions, qu'il s'agisse d'événements régionaux, nationaux et internationaux, et ce au travers de ses métiers de Gestion d'espaces et d'événements et de Services aux organisateurs.

Evolution par zones géographiques

La présence de GL events à l'International s'est stabilisée en 2008 compte tenu, d'un effet de base fort en 2007 avec notamment la Coupe du Monde de Cricket. Par ailleurs la dépréciation de certaines monnaies a contracté le volume de chiffre d'affaires comptabilisé en Euro de 7,6M€.

| (en milliers d'euros) | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Filiales étrangères | 65 040 | 106 030 | 125 281 | 208 117 | 189 483 |
| Activités internationales des sociétés françaises | 40 934 | 38 956 | 38 551 | 51 238 | 47 403 |
| Total International | 105 974 30% | 144 986 33% | 163 832 33% | 259 355 41% | 236 886 39% |
| Activité en France | 249 500 70% | 289 170 67% | 331 869 67% | 374 131 59% | 368 815 61% |
| Total | 355 474 | 434 156 | 495 701 | 633 486 | 605 701 |

GL events est directement présent dans les pays suivants :

| Europe | Autres continents |
|------------|---------------------|
| Angleterre | Emirats Arabes Unis |
| Belgique | Chine |
| Portugal | Etats Unis |
| Espagne | Canada |
| Suisse | Brésil |
| Italie | Algérie |
| Hongrie | |

Evolution par métiers

| (en milliers d'euros) | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Services à l'évènement | 273 095 | 285 085 | 296 351 | 318 556 | 272 595 |
| Gestion d'espaces évènementiels | 34 990 | 80 108 | 105 969 | 164 734 | 173 604 |
| Organisation d'évènements | 47 389 | 68 963 | 93 381 | 150 196 | 159 502 |
| TOTAL | 355 474 | 434 156 | 495 701 | 633 486 | 605 701 |

GESTION D'ESPACES ET D'EVENEMENTS :

3,9% de croissance organique en 2008 pour un chiffre d'affaires de 333,1M€, soit 55% du CA consolidé 2008

Après un début d'année marqué par une saisonnalité défavorable, le groupe a enregistré, comme anticipé, un bon niveau d'activité au second semestre 2008.

Le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre s'est élevé à 113,5 M€, en croissance de 17,7% (20,4% organique). Parmi les manifestations majeures de la fin d'année, le groupe a mis en œuvre le contrat signé dans le cadre de la Présidence Française de l'UE, accueilli les salons Pollutec (à Lyon), Piscine (salon leader mondial organisé par le groupe à Lyon), Equita'Lyon (salon, concours international hippique et spectacle) et le Bologna Motor Show (organisé par le groupe en Italie).

L'exercice 2008 a été marqué par l'intégration réussie des sociétés organisatrices de salons professionnels Agor et Expo Indus ainsi que de Promotor International en Italie (salons et Parc des Expositions de Turin). Dans une conjoncture difficile, la fréquentation des manifestations organisées par le groupe a été satisfaisante.

La Gestion d'Espaces (173,6 M€ de chiffre d'affaires en 2008, 3,5% de croissance organique) a démontré son caractère solide et récurrent tandis que l'organisation d'évènements (159,5M€ de chiffre d'affaires en 2008) poursuit sa dynamique avec une croissance organique de 4,3% sur l'année.

Le groupe possède ou gère au 31 décembre 2008 29 centres de congrès, parcs d'expositions ou salles multifonctionnelles, offrant une capacité de plus d'un million de m² de surface d'exposition dans le Monde.

SERVICES A L'EVENEMENTS : -5,9% en organique, 272,6M€, soit 45% du CA consolidé 2008

Si la performance de l'exercice 2008 reste marquée par un effet de base important lié (i) aux cessions des activités non stratégiques (ii) à la performance exceptionnelle de l'année 2007 et (iii) aux effets de change défavorables, GL events a poursuivi sa trajectoire commerciale et a été partenaire de nombreuses manifestations ou grands salons qui ont rencontré un large succès (Maison & Objet, Salon de la Piscine, SIHH...). Cet exercice a également permis au groupe d'optimiser son organisation et d'accélérer son développement vers un axe de croissance majeur, le Food & Beverage, avec l'acquisition de Traiteur Loriges en décembre 2008.

B – ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDÉS**▪ Résultat d'exploitation**

Le résultat opérationnel du groupe s'élève à 53,1 millions d'euros contre 56,2 millions d'euros en 2007, soit une marge opérationnelle de 8,8% contre 8,9% en 2007.

Par métier, le résultat d'exploitation se décompose de la façon suivante :

| (en milliers d'euros) | 2004 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------------------------------|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | Normes Françaises | IFRS | IFRS | IFRS | IFRS | IFRS |
| Services à l'événement | 19 388 | 18 568 | 15 592 | 16 344 | 12 409 | 15 606 |
| Gestion d'espaces et d'évènements | 8 864 | 7 021 | 17 615 | 24 140 | 43 839 | 37 536 |
| TOTAL | 28 252 | 25 590 | 33 207 | 40 483 | 56 248 | 53 142 |

Gestion d'espaces et d'évènements : 37,5 millions d'euros, soit 11,2% du CA consolidé :

Conformément aux objectifs annoncés, la marge opérationnelle s'établit à 11,2% (13,9% en 2007), la baisse étant principalement liée à des effets de bienalité de certaines manifestations significative.

Conformément à la stratégie du groupe, l'activité Gestion d'espaces et d'évènements a contribué à valoriser les Services, dont le chiffre d'affaires a diminué de -5,9% à périmètre et taux de change constants.

Service à l'évènement : 15,6 M€, soit 5,7 % du CA consolidé :

La marge opérationnelle des services à l'évènement est en progression par rapport à 2007. La poursuite des réorganisations, la cession de l'activité agencement de Saint Nazaire ont contribué au rétablissement du taux de marge en 2008.

L'apport des sociétés acquises en 2008 se décompose comme suit :

| (en milliers d'euros) | 2007 | 2008 | | |
|-------------------------|---------|-------------------|-----------------|---------|
| | | sociétés acquises | autres filiales | Total |
| Chiffre d'affaires | 633 486 | 30 547 | 575 154 | 605 701 |
| Résultat d'exploitation | 56 248 | 5 508 | 47 634 | 53 142 |

▪ Résultat financier et résultat courant

Le résultat financier de la période se traduit par une charge nette de 17 337 milliers d'euros contre 7 324 milliers d'euros en 2007. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêts au cours de la période (le coût de l'endettement net s'élève à 13 398 milliers), des pertes de change, la dépréciation de titres de sociétés non consolidées et la comptabilisation en résultat de l'écart de valorisation des instruments de couverture pour un montant global de 3,6 millions d'euros.

Le résultat courant s'établit comme suit :

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|-----------------------|---------|---------|
| Chiffre d'affaires | 605 701 | 633 486 |
| Résultat courant | 35 555 | 48 924 |
| % | 5,9% | 7,7% |

▪ Impôt sur les bénéfices et résultat net

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|---|--------|--------|
| Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt | 35 555 | 48 924 |
| Impôts exigibles et différés | 6 866 | 13 840 |
| Taux d'impôt apparent | 19,3% | 28,3% |
| Résultat net consolidé des sociétés intégrées | 28 696 | 35 084 |

L'impôt sur les sociétés est maintenu à un taux inférieur au taux normatif en raison de taux d'imposition plus faibles dans certains pays étrangers, notamment un taux de 20% en Hongrie, ainsi qu'en raison de plus values non soumises à impôt. Par ailleurs le groupe a bénéficié des effets de la loi de finances italienne réduisant ainsi le montant de l'impôt de 3 millions d'euros.

C - ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE, NOTAMMENT SA SITUATION D'ENDETTEMENT

Le ratio d'endettement net sur fonds propres ressort à 71,7% au 31 décembre 2008 contre 55,9% fin 2007. En valeur absolue l'endettement net (incluant 5 millions d'euros de retraitements liés aux instruments de couverture de taux), à la clôture de l'exercice s'élève à 220,8 millions d'euros.

Le remboursement de la dette est servi par la capacité d'autofinancement en augmentation de 3,4 millions d'euros pour s'établir à 54,0 millions d'euros, soit 8,9% du chiffre d'affaires. L'amélioration de 14,5 millions d'euros du besoin en fonds de roulement est cohérente avec les effets de saisonnalité, le Sirha ayant généré un dégagement de fonds de roulement important en fin d'exercice alors qu'aucun événement majeur n'a eu lieu à la fin de l'exercice 2008 ; en dehors de ce facteur, la variation reste mesurée au regard de l'activité, la croissance du groupe s'effectuant sur des métiers peu consommateurs de besoin en fonds de roulement.

Les informations relatives aux questions d'environnement et de personnel sont décrites en pages 11 à 14 du document de référence.

D – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

• Les principaux actifs corporels du groupe sont :

- d'une part le matériel locatif 53,4 millions d'euros (134 millions d'euros en valeur brute) essentiellement à l'actif des sociétés de Services. Ces matériels sont par nature destinés à être loués temporairement en France ou à l'étranger sur l'ensemble des sites d'expositions et d'événements au gré des manifestations et ne peuvent donc pas être rattachés à un secteur géographique précis.

- d'autre part des actifs immobiliers des parcs d'expositions d'Hungexpo à Budapest, Toulouse Expo, Lingotto à Turin. L'ensemble de ces actifs représentent une valeur nette de 74,1 millions d'euros (133 millions d'euros en valeur brute).

• L'ensemble des autres sites d'exploitation, industriels ou parcs d'exposition, sont en location.

Le groupe gère 29 espaces événementiels et développe son activité de services dans plus de 80 implantations en France et à l'étranger (environ 110 baux et conventions).

Certains sites sont loués à la société Foncière Polygone, qui a des administrateurs communs avec GL events (voir note 11 de l'annexe des comptes consolidés). Les loyers sont pratiqués à des conditions de marché et représentent 4,2 millions d'euros en 2008.

• Concernant les investissements en cours, la société n'a pas planifié, d'autre investissement significatif en matériel locatif, autres que les investissements courants habituellement effectués par le groupe dans le cours normal de ses activités.

Les engagements d'investissements immobiliers, sur les sites d'exposition sont décrits note 9.4 de l'annexe des comptes consolidés.

Le rapport des montants investis sur le chiffre d'affaires et sur la capacité d'autofinancement est le suivant :

| (en milliers d'euros) | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Investissements nets ⁽¹⁾ | 25 645 | 69 721 | 51 143 |
| Chiffre d'affaires | 495 701 | 633 486 | 605 701 |
| Investissements nets / Chiffre d'affaires | 5,2% | 11,0% | 8,4% |
| Capacité d'autofinancement | 47 749 | 50 636 | 54 037 |
| Investissement nets/capacité d'autofinancement | 54% | 138% | 95% |

⁽¹⁾ Source : tableaux de financement consolidés : acquisitions – produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles

Ces investissements se répartissent à 36% pour les Services (actifs locatifs dédiés à certains clients ou renouvellement du parc, et structures pour la location longue durée), 56% pour la Gestion d'Espaces (maintenance des agencements et installations des parcs et palais gérés) et 8% pour L'Organisation d'événements. Les investissements de la gestion d'espaces ont concerné plus particulièrement les parcs d'exposition de Metz, Hungexpo de Budapest, Riocentro et l'Arena de Rio de Janeiro.

Ils sont financés soit par autofinancement soit par l'utilisation des lignes mises en place dans le cadre de l'emprunt sous forme de club deal contractés en décembre 2006 et septembre 2007 sur des durées de 7 à 9 ans.

E – CROISSANCE EXTERNE – CREATION DE FILIALES

- **La ville de Rio de Janeiro a confié à GL events la gestion et la commercialisation de l'Arena**, une arène omnisports disposant d'une capacité de 15 000 places, capable d'accueillir les plus grands concerts et événements sportifs indoor. Cette concession est signée pour une durée de 9 ans, elle doit permettre à GL events de réaliser un chiffre d'affaires de 5 à 6 millions d'euros par an, en incluant les revenus liés aux Services. Par ailleurs à l'image de grands stades internationaux, le groupe va mettre en œuvre une politique de « naming right » permettant ainsi de valoriser le site et générer des revenus additionnels.
- **GL events acquiert 6 salons professionnels majeurs dans la filière Industrie.**
 - Les salons professionnels des technologies de production Industrie Paris et Industrie Lyon, deux biennales qui se tiennent au mois de mars des paires et impaires respectivement,
 - Les salons internationaux des systèmes, composants et solutions pour l'industrie et les grandes infrastructures SCS Automation & Control Paris et SCS Automation & Control Lyon, deux biennales qui se tiennent au mois de novembre,
 - Forum de l'Electronique, le salon de l'électronique industrielle, organisé conjointement à Paris Nord Villepinte avec RF & Hyper, le salon des radiofréquences, des hyperfréquences, du wireless, de la fibre optique et de leurs applications qui se tiennent au mois d'octobre.Ces salons accueillent près de 3000 exposants sur plus de 100 000 m² entre Paris Nord Villepinte et Lyon Eurexpo pour un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros en 2008 avec une marge opérationnelle conforme à ce type d'organisation.
- **GL events et la fédération Française du Prêt à Porter Féminin s'allient dans les salons et événements dédiés à la mode.** GL events a pris une participation de 49% dans la société Sodes. Compte tenu du contrôle exclusif de la société au regard de la norme IAS 27, les comptes de Sodes seront consolidés par intégration globale à compte du 1^{er} septembre 2008.
- **La communauté d'Agglomération de Troyes a confié à GL events la gestion de son parc d'expositions.** Cette concession est signée pour une durée de 8 ans et représentera un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros.
- **Accélération de la stratégie Food & Beverage.** Le groupe a pris une participation de 51% au capital de Traiteur Loriges, qui réalise un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros.

F – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

G – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans son communiqué du 2 février 2009, le groupe annonce :

Malgré un environnement économique mondial incertain, GL events devrait bénéficier de la récurrence de son activité et de sa stratégie d'intégration pour poursuivre sa croissance organique et son développement.

Dans le métier de la Gestion d'espaces, l'année 2009 verra le démarrage opérationnel des sites événementiels suivants : Palais des Congrès de Bruxelles (2nd semestre), Hôtel Salomon de Rothschild à Paris, Scarabée de Roanne et Parc des Expositions de Troyes, le 29ème espace événementiel du groupe.

Des opérations majeures sont prévues au cours du 1er semestre dans la Gestion d'espaces et l'Organisation d'événements, auprès de clients prestigieux comme L'Oréal, Eiffage.

Partenaire historique des grands rendez-vous sportifs internationaux, GL events est en charge d'une grande partie des aménagements extérieurs du Championnat du Monde de ski alpin de Val d'Isère comme les tribunes officielles et publiques ainsi que les aires d'arrivées de la course mais aussi intérieurs avec l'aménagement (structure, éclairage, mobilier, décoration, chauffage, ...) des 8 000 m² de bureau du comité d'organisation, du centre de presse et d'accréditation.

L'édition 2009 du Sirha (Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation - organisé par le groupe à Eurexpo) vient de s'achever sur une note très positive avec une progression de la surface d'exposition, des nombres d'exposants et visiteurs, de la présence internationale et la mise en place d'une plateforme Web TV « visitée » depuis plus de 30 pays.

Le groupe est en cours de réponses à des appels d'offre pour la gestion de nouveaux sites événementiels et poursuivra le développement et la création de manifestations propriétaires notamment au sein de ses propres sites.

Dans son communiqué du 10 mars 2009, le groupe annonce :

GL events a enregistré un début d'exercice 2009 dynamique, sur l'ensemble de ses métiers avec notamment :

- Le grand succès de salons organisés par le groupe, comme le SIRHA et les Salons du Bâtiment, qui ont tous deux enregistré des progressions significatives en nombre d'exposants, de surfaces commercialisées et l'internationalisation,
- La présence aux Championnats du Monde de Ski de Val d'Isère à travers une large palette de services,
- Le gain du 30ème espace événementiel du groupe, via la concession, pour une durée de 25 ans, de PalOval à Turin, une arène multifonctions de 20.000 m², d'une capacité de 13.000 places, édifiée en vue des Jeux Olympiques de 2006 et qui vient d'accueillir les Championnats d'Europe d'Athlétisme en salle,
- La prolongation, jusqu'en 2015, du contrat de concession du centre d'exposition et de congrès Pudong Expo à Shanghai,
- L'organisation d'événements corporate prestigieux et la poursuite du développement d'Equita'Lyon, événement majeur propriété du groupe qui a obtenu le label Coupe du Monde pour les épreuves de dressage et de saut d'obstacles.

Par ailleurs, les mises en exploitation de 4 sites événementiels en 2009 permettront au groupe de poursuivre son développement.

Avec ces succès et un calendrier d'événements favorable, le groupe maintient donc son objectif de réaliser un chiffre d'affaires de 635 à 640 M€ sur l'ensemble de l'exercice 2009.

Fort de son modèle intégré à forte valeur ajoutée sur le marché de l'événementiel, le groupe entend poursuivre sa stratégie de croissance par:

- L'extension de son réseau d'Espaces gérés, à la fois sur des destinations internationales à forte attractivité, mais également en renforçant le maillage local, en complément des sites principaux,
- Le développement de son offre en Organisation d'événements, en France et à l'international, par création et duplication,
- L'accélération du déploiement du Food & Beverage dans les espaces gérés.

H – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LE GROUPE EST CONFRONTE – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'analyse des risques, notamment l'exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie est présentée dans la note 10, pages 105 à 108 de l'annexe aux comptes consolidés

I – PROCEDURES JUDICIAIRES ET ARBITRAGES

Il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage dont nous avons connaissance, qui soit en suspens ou dont nous serions éventuellement menacés, qui pourrait avoir ou qui a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe GL events.

J – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'entreprise a une capacité d'innovation et de création importante pour répondre aux besoins des marchés en évolution permanente. Les bureaux d'études de GL events et les dirigeants des pôles, assistés de leurs collaborateurs, travaillent au quotidien sur des solutions techniques nouvelles et des organisations logistiques permettant de répondre à des délais toujours plus courts. Par ailleurs, le groupe s'attache chaque année à parfaire l'offre globale proposée à ses clients. Cette approche commerciale est renforcée par le catalogue GL events. Cette volonté se traduit par l'intégration de nouveaux produits, de nouveaux services acquis soit dans le cadre de son développement interne soit par voie de croissance externe. L'entreprise ne conduit stricto sensu aucune recherche fondamentale.

II | PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

A – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE 2008, BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires de GL events est stable par rapport à 2007 soit 22,8 millions d'euros. L'activité de holding animatrice est rémunérée par des redevances facturées aux filiales. GL events a poursuivi son développement en prenant le contrôle de nouvelles sociétés, et en bénéficiant de la croissance des filiales du groupe.

Les événements significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Acquisition de la société Expo Indus. L'entreprise est organisatrice de 6 salons dans la filière Industrie.
- Prise de participation à hauteur de 49% dans la société Sodes. Cette société organise des salons et événements dédiés à la mode.
- GL events a participé à l'augmentation de capital de sa filiale GL events CHINA.
- Création GL events BRUSSELS pour la gestion du Palais des Congrès de Bruxelles pour une durée de 27 ans.
- GL events a cédé les sociétés Action Développement et Sodem Système en juin 2008.

B - ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA LA SOCIETE, NOTAMMENT SA SITUATION D'ENDETTEMENT

Une convention de gestion centralisée de la trésorerie lie GL events à la majorité des filiales du groupe. L'analyse de la situation financière et de l'endettement doit s'effectuer au regard de l'ensemble du groupe ; se reporter au chapitre du rapport de gestion du groupe visé au I-C ci-dessus.

C - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

D – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

GL events, en tant que holding d'animation du groupe continuera d'assumer dans le futur des fonctions identiques sans changement particulier.

E – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Se reporter au chapitre du rapport de gestion du groupe visé au paragraphe J de la page précédente.

F - RESULTAT ET AFFECTATION▪ **Proposition d'affectation du résultat**

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire d'approuver la détermination et l'affectation des sommes distribuables :

Détermination des sommes distribuables

| | |
|------------------------|------------------------|
| Résultat de l'exercice | 6 164 512,72€ |
| Report à nouveau | <u>24 108 250,91 €</u> |
| Montant à affecter | 30 272 763,63 € |

Affectation proposée

| | |
|---|------------------------|
| Réserve légale | 308 225,64 € |
| Dividendes soit 0,90 € par action (x 17 923 740(*)) | 16 131 366,00 € |
| Report à nouveau | <u>13 833 171,99 €</u> |
| TOTAL | 30 272 763,63 € |

(*) Nombre d'actions existantes au 6 mars 2009, compte tenu des levées d'options et exercice de bons de souscription d'actions et ce, sous réserve des levées d'options et exercice de bons de souscription d'actions préalables à l'assemblée générale.

Les capitaux propres de la société, après affectation des résultats s'élèveraient à 217 636 milliers d'euros.

Conformément à la loi, il est rappelé le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

| Exercices | Dividende net | Réfaction (*) |
|------------|---------------|---------------|
| 31/12/2005 | 0,52 € | 0,21 € |
| 31/12/2006 | 0,70 € | 0,28 € |
| 31/12/2007 | 0,90 € | 0,36 € |

(*) - pour les personnes physiques, taux de réfaction de 40 %.

En application des nouvelles dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué que le montant du dividende ci-dessus est réparti de la manière suivante, au regard de son éligibilité ou de sa non éligibilité à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code Général des Impôts, dans sa rédaction issue de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 :

| Exercice | Actions nominatives détenues par des personnes physiques(*) | Actions nominatives détenues par des personnes morales | Dividende ouvrant droit à la réfaction de 40 % | Dividende n'ouvrant pas droit à la réfaction de 40 % |
|------------|---|--|--|--|
| 31/12/2008 | 6 972 458 | | 6 275 212,20 € | |
| | | 10 951 282 | | 9 856 153,80 € |

(*) Cette catégorie comprenant par défaut l'ensemble des actions au porteur y compris celles pouvant être détenues par des personnes morales.

Et ce, sous réserve que les bénéficiaires du dividende ou certains d'entre eux n'optent pas pour le prélèvement forfaitaire libératoire.

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous signalons, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, que les comptes de l'exercice prennent en compte une fraction de 33 263 euros, non admise dans les charges par l'administration fiscale en vertu de l'article 39-4 du CGI.

G – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Se reporter à la note 26 de l'annexe des comptes sociaux pages 124 et 125.

- **Prise de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prise de contrôle de telles sociétés au cours de l'exercice (articles L233-6 et L 247-1 du Code de commerce) :**

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Plus de 5% du capital : | Néant |
| Plus de 10% du capital : | Néant |
| Plus de 15% du capital : | Néant |
| Plus de 20% du capital : | Néant |
| Plus de 25% du capital : | Néant |
| Plus de 33,3% du capital : | Sodes |
| Plus de 50% du capital : | Néant |
| Plus de 66% du capital : | Néant |
| Plus de 90% du capital : | Néant |
| Plus de 95% du capital : | Expo Indus |
| Créations : | GL events Brussels |

- **Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser des participations croisées**

Néant.

- **Identité des titulaires de participations significatives (article L233-13 du Code de commerce)**

Se reporter à la partie 6 «Renseignement de caractère général » page 139.

H - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L 225-40 du Code de Commerce, nous vous demandons l'approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du même code et conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Les Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

Le Conseil d'administration vous remercie de bien vouloir émettre un vote favorable aux résolutions qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale.

I - INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES**Participations (françaises et étrangères)**

L'inventaire exhaustif des participations françaises et étrangères de GL events est présenté dans le tableau des filiales et participations.

| Titres de placement | Valeur d'inventaire (milliers d'euros) |
|---|---|
| Français : Actions GL events auto-détenues | 6 187 |
| Actions du Nouveau Marché | 29 |
| Sicav Monétaires | 127 576 |

J - TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Nous vous informons que les délégations consenties au Conseil d'Administration dans le cadre des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce sont les suivantes :

| Nature des délégations | Nature de l'opération | Titres à émettre | Montant de l'augmentation de capital autorisé | Utilisation faite des délégations au cours de l'exercice |
|--------------------------|--|---|---|--|
| Délégation de compétence | Augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription | Actions ou valeurs mobilières donnant accès à des actions | 60 millions d'euros nominal | 8 millions d'euros |

K - RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| (euros sauf effectif) | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| I. Capital en fin d'exercice | | | | | |
| a. Capital social | 54 882 412 | 61 449 740 | 63 519 744 | 71 658 960 | 71 694 960 |
| b. Nombre d'actions ordinaires existantes | 13 720 603 | 15 362 435 | 15 879 936 | 17 914 740 | 17 923 740 |
| c. Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes | | | | | |
| d. Nombre maximal d'actions à créer : | | | | | |
| d1. Par conversion d'obligations | | | | | |
| d2. Par exercice de droits de souscription | 532 393 | 474 277 | | | |
| d3. Par exercice d'options de souscription d'actions | 191 500 | 134 000 | 131 650 | 135 200 | 215 800 |
| II. Opérations et résultat de l'exercice | | | | | |
| a. Chiffre d'affaires hors taxes | 17 183 406 | 17 512 101 | 17 836 789 | 22 790 722 | 22 783 047 |
| b. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions | 12 722 918 | 9 809 787 | 17 637 054 | (471 251) | 12 002 085 |
| c. Impôts sur les bénéfices | (305 750) | (1 481 056) | (2 938 553) | (4 963 559) | (4 920 645) |
| d. Participation des salariés due au titre de l'exercice | | | | | |
| e. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions | 10 548 684 | 9 096 161 | 19 874 903 | 5 792 831 | 6 164 513 |
| f. Résultat distribué | 5 625 449 | 7 988 596 | 11 121 205 | 16 123 266 | 16 131 366 |
| III. Résultat par action | | | | | |
| a. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions | 0,95 | 0,73 | 1,30 | 0,25 | 0,94 |
| b. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions | 0,77 | 0,59 | 1,25 | 0,32 | 0,34 |
| c. Dividende attribué à chaque action | 0,41 | 0,52 | 0,70 | 0,90 | 0,90 |
| IV. Personnel | | | | | |
| a. Effectif moyen | 44 | 8 | 9 | 9 | 8 |
| b. Montant de la masse salariale de l'exercice | 2 723 757 | 1 318 564 | 927 970 | 1 987 684 | 1 349 984 |
| c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice | 1 528 229 | 963 350 | 953 003 | 975 124 | 848 443 |

L – ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En application de l'article L.225-100-3 du Code de commerce, nous vous précisons les points suivants :

- la structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la société et toutes informations en la matière sont décrites au chapitre Renseignement de caractère général sur GL events et son capital à la page 135.
- A la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte ni d'autre engagement signé entre actionnaires, pouvant notamment entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.
- Les titres comportant des droits spéciaux sont décrits page 134.
- A la date de clôture de l'exercice, les salariés de GL events et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 ne détenaient aucune participation dans le capital de GL events dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise (PEE) prévu par les articles L 3332-1 et suivants du Code du Travail. A la même date, ces mêmes salariés ne détenaient aucune participation dans le capital de GL events dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise.
- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration sont les règles de droit commun.
- En matière de pouvoirs du conseil d'administration, les délégations en cours sont décrites page 140 (programme de rachat d'action) et dans le tableau des délégations d'augmentation de capital de la page précédente.
- Il n'y a aucun accord prévoyant d'indemnité en cas de cessation des fonctions de membre du conseil d'administration.
- Il n'y a pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions.

La répartition du capital et des droits de vote est détaillée dans la partie 6 «Renseignement de caractère général » page 139.

Par application des dispositions de l'article L225-211 du Code de commerce, les informations relatives aux transactions sur actions propres sont fournies dans la partie 5 page 98 et dans la partie 6 page 140.

M – BILAN DES OPÉRATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Au cours de l'exercice 2008, Monsieur André Perrier, administrateur, a déclaré avoir souscrit 2 363 actions au prix de 14,71 €

SALVEPAR, société liée à Yves-Claude Abescat, administrateur, a déclaré avoir souscrit le 2 juillet 2008 à 250 000 actions au prix de 19,50 €.

POLYGONE, administrateur, a déclaré avoir souscrit en 2008 à 179 652 actions au prix de 17,86 €.

N – ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

A la date de clôture de l'exercice, les salariés de GL events et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce ne détenaient aucune participation dans le capital de GL events dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise (PEE) prévu par les articles L 3332-1 et suivants du Code du Travail.

A la même date, ces mêmes salariés ne détenaient aucune participation dans le capital de GL events dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise.

L'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008 qui a notamment délégué au Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'émission, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la société ou de valeurs mobilières donnant accès à capital, a également statué sur une résolution tendant à réserver aux salariés de la société une augmentation de capital en numéraire aux conditions prévues à l'article L 3332-1 et suivants du Code du Travail. Cette résolution a été rejetée par l'Assemblée Générale du 16 mai 2008.

O – CHOIX RELATIF AUX MODALITÉS DE CONSERVATION PAR LES MANDATAIRES DES ACTIONS GRATUITEMENT ATTRIBUÉES ET ISSUES D'EXERCICE DE STOCKS OPTIONS

Aucun des dirigeants visés aux articles L.225-197-1 II alinéa 4 et L.225-185 alinéa 4 ne dispose d'actions gratuites ou d'options de souscriptions d'actions répondant aux conditions en question.

P - ELEMENTS DE CALCUL ET RESULTATS DE L'AJUSTEMENT DES BASES DE CONVERSION ET DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION OU D'EXERCICE DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL OU DES SOUSCRIPTIONS OU D'ACHAT D' ACTIONS

Néant.

Q – PROGRAMME DE RACHAT D'ACTION

Se reporter à la partie 6 «Renseignement de caractère général » page 140.

R – INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la société n'a eu aucune conséquence sociale.

S - RISQUES DE VARIATION DE COURS

Néant

T – SANCTIONS PECUNIAIRES POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant

U – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LE GROUPE EST CONFRONTE – UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Se reporter à la note 10 de l'annexe aux états financiers consolidés page 105

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Voir également le rapport du Président sur le contrôle interne.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

— OLIVIER GINON

PRÉSIDENT

Né le 20 mars 1958. Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 1998, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2004 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2010, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009.

— OLIVIER ROUX

ADMINISTRATEUR, VICE-PRÉSIDENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Né le 11 juin 1957. Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 1998, renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2004 jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2010, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2009.

— GILLES GOUEDARD-COMTE

ADMINISTRATEUR

Né le 15 juillet 1955. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire du 14 juin 1996, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2002, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013.

— DAMIEN BERTRAND

ADMINISTRATEUR

Né le 10 février 1960. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2002, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013.

— SOCIÉTÉ AQUASOURÇA

ADMINISTRATEUR

Représentée par Madame Sophie Defforey-Crepet

Née le 21 février 1955. Nommée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2002, renouvelée par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013. Administrateur indépendant

— NICOLAS DE TAVERNOST

ADMINISTRATEUR

Né le 22 août 1950.

Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013. Administrateur indépendant.

— PHILIPPE MARCEL

ADMINISTRATEUR

Né le 23 novembre 1953. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 11 Juillet 2003, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2009, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008. Administrateur indépendant.

— YVES-CLAUDE ABESCAT

ADMINISTRATEUR

Né le 28 mai 1943. Nommée par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2013, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2012. Administrateur indépendant.

— ANDRÉ PERRIER**ADMINISTRATEUR**

Né le 13 août 1937. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2000, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2006, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2012, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2011. Administrateur indépendant. Président du comité d'audit.

— ÉRICK ROSTAGNAT**ADMINISTRATEUR**

Né le 1^{er} juillet 1952. Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2002, renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014, statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRES Cabinet MAZARS, Cabinet MAZA-SIMOENS
SUPPLEANTS Raphael Vaison de Fontaube, Olivier Biatrix

FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**Fonctionnement du Conseil d'Administration :**

Voir le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en page 70.

Comité de Direction Générale

- | | |
|--------------------|---|
| - Olivier GINON | - Président |
| - Olivier ROUX | - Vice-Président |
| - Jean Eudes RABUT | - Directeur Général Gestion d'Espaces et d'Événements |
| - Erick ROSTAGNAT | - Directeur Général Finances et Administration |
| - Daniel CHAPIRO | - Directeur Exécutif |
| - Pascal MONTAGNON | - Directeur des Ressources Humaines |
| - Olivier FERRATON | - Directeur Général Pôle Services |
| - Damien BERTRAND | - Directeur Général Salons |
| - René PERES | - Directeur Général Salons |
| - Olivier HOHN | - Directeur Général Pôle structures et tribunes |

Ce comité traite les questions d'organisation et de fonctionnement du groupe et notamment les projets liés aux finances, ressources humaines et systèmes d'information. Il s'est réuni 18 fois au cours de l'année 2008.

Comité Exécutif

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Comité de Direction Général | |
| - Olivier DESCAZEUX | - Directeur Général Services Ile-de-France |
| - Pierre ARVIS | - Directeur Général Services Régions |

Le comité exécutif décide des stratégies du groupe (globale et déclinaison par métier). Il étudie les projets de croissance externe à proposer au conseil d'administration, et met en œuvre sur l'ensemble du groupe les orientations de stratégie de développement et de contrôle. Il s'est réuni 9 fois au cours de l'année 2008.

Comités de Direction par métier

Les comités de Direction par métier réunissent les dirigeants des business units par métier pour assurer un suivi opérationnel et financier de chacune des sociétés rattachées. Ils travaillent également sur le renforcement des synergies commerciales entre les métiers du groupe.

Comité d'investissement

Composé de Damien BERTRAND, Jean-Eudes RABUT et Daniel CHAPIRO, ce comité se réunit pour examiner et valider tous les investissements ne figurant pas dans le budget initial ou ceux budgétés mais supérieurs à certains seuils financiers.

Comité d'Audit (Comité des comptes)

Voir le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en page 70.

Comité des rémunérations et des nominations

Voir le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en page 70.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Ces rémunérations ont été revues par le comité des rémunérations.

1- Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

| En Euros | 2008 | 2007 |
|---|----------------|----------------|
| Olivier GINON – Président | | |
| Rémunération | 287 592 | 287 592 |
| Valorisation des options attribuées | -- | -- |
| Valorisation des actions de performances attribuées | -- | -- |
| Total | 287 592 | 287 592 |
| Olivier ROUX – Vice-président | | |
| Rémunération | 256 608 | 256 608 |
| Valorisation des options attribuées | -- | -- |
| Valorisation des actions de performances attribuées | -- | -- |
| Total | 256 608 | 256 608 |

2- Rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

| En Euros | 2008 | | | | 2007 | | | |
|------------------------------|---------|---------|----------|---------------|---------|---------|----------|---------------|
| | Total | Fixe | Variable | Avant. nature | Total | Fixe | Variable | Avant. nature |
| Olivier GINON ⁽¹⁾ | 287 592 | 279 636 | | 7 956 | 287 592 | 279 636 | | 7 956 |
| Olivier ROUX ⁽¹⁾ | 256 608 | 249 084 | | 7 524 | 256 608 | 249 084 | | 7 524 |

⁽¹⁾ rémunération versée par Polygone SA.

Ces rémunérations ont été intégralement versées

3- Tableau des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration

L'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2008 a décidé l'allocation de jetons de présence d'un montant maximum de 150 000 euros pour l'exercice 2008 et les exercices suivants, jusqu'à décision contraire.

| En Euros | 2008 | 2007 |
|-----------------------|--------|--------|
| Olivier GINON | 10 000 | 9 000 |
| Olivier ROUX | 10 000 | 9 000 |
| Gilles GOUEDARD COMTE | 10 000 | 9 000 |
| Damien BERTRAND | 10 000 | 10 000 |
| AQUASOURÇA | 10 000 | 10 000 |
| Philippe MARCEL | 10 000 | 10 000 |
| SALVEPAR | 10 000 | 6 000 |
| André PERRIER | 12 000 | 12 000 |
| Erick ROSTAGNAT | 10 000 | 10 000 |
| Nicolas DE TAVERNOST | 10 000 | -- |

Les dirigeants ne bénéficient d'aucune autre rémunération conditionnelle ou différée, ni d'aucun autre avantage annexe. Ils ne bénéficient d'aucun régime de retraite complémentaire spécifique.

4- Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant

5- Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant

6- Actions de performance attribués à chaque dirigeant mandataire social

Néant

7- Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant

REMUNERATIONS DES AUTRES MANDATAIRES SOCIAUX

Ces rémunérations ont été revues par le comité des rémunérations.

Rémunérations

| En Euros | 2008 | | | | 2007 | | | |
|--------------------------------------|---------|---------|----------|---------------|---------|---------|----------|---------------|
| | Total | Fixe | Variable | Avant. nature | Total | Fixe | Variable | Avant. nature |
| Gilles GOUEDARD COMTE ⁽¹⁾ | 100 000 | 100 000 | | | 232 679 | 220 200 | | 12 479 |
| Damien BERTRAND ⁽²⁾ | 267 149 | 191 100 | 73 000 | 3 049 | 262 141 | 186 000 | 73 000 | 3 141 |
| Erick ROSTAGNAT ⁽²⁾ | 227 016 | 174 137 | 50 000 | 2 879 | 224 954 | 164 320 | 58 000 | 2 633 |

⁽¹⁾ prestation de Direction facturées par la société Compagnie du Planay, holding personnelle de Monsieur Gilles GOUEDARD COMTE, à GL events ;

⁽²⁾ rémunération versée par GL events.

La part variable de la rémunération est fonction d'objectifs personnels.

Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux et options levées

| Options de souscription d'actions consenties et options levées durant l'exercice | Nombre d'options | | Prix | Fin de période d'indisponibilité | Plan |
|--|------------------|--------|-------|----------------------------------|------------|
| | Attribuées | Levées | | | |
| Erick ROSTAGNAT | 5 000 | -- | 12,02 | 08/12/2013 | N° 10 08-1 |
| Damien BERTRAND | 5 000 | -- | 12,02 | 08/12/2013 | N° 10 08-1 |

Actions gratuites pouvant être attribuées et définitivement

| Actions attribuées | N° du plan | Nombre d'actions pouvant être attribuées | Fin de période d'indisponibilité |
|--------------------|------------|--|----------------------------------|
| Erick ROSTAGNAT | N°2 | 5 000 | 08/12/2013 |
| Damien BERTRAND | N°2 | 3 000 | 08/12/2013 |

Nature et importance des opérations conclues entre GL events, ses mandataires sociaux, ses actionnaires détenant plus de 10 % des droits de vote

- Les administrateurs personnes physiques exerçant des fonctions de direction au sein du groupe bénéficient des avantages et services que nécessite leur fonction (véhicules et prise en charge de leurs frais de déplacement professionnels).
- La Société Lyonnaise de banque, actionnaire de la Banque de Vizille, intervient au titre de ses activités bancaires courantes.
- Polygone a facturé une contribution de 1 643 614 € égale à 0,27% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008, en rémunération de la convention de direction générale liant les deux sociétés.
- Philippe Marcel a facturé 48 000 euros, via sa société PBM PARTICATION pour des prestations de conseil et d'étude.

Des conventions ont été conclues entre GL events et des filiales du groupe au titre de prestations de management et d'assistance informatique. Les conditions et montant facturés au titre de ces conventions avec les sociétés ayant des dirigeants communs sont décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration

Néant

INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Accords d'intéressement et de participation

Un accord de participation groupe a été signé en 2007 afin d'associer les collaborateurs au développement et aux résultats du groupe. L'accord a été signé par l'ensemble des filiales françaises du groupe.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés de GL events et du groupe non mandataires sociaux, et options levées par ces derniers

| Options de souscription d'actions | Nombre d'options | | Prix moyen pondéré | Plan |
|--|------------------|--------|--------------------|------|
| | Attribuées | Levées | | |
| Options attribuées durant l'exercice | 58 000 | | 12,02 | N°10 |
| Options détenues, levées durant l'exercice | | 5 000 | 12,02 | N°7 |
| | | 4 000 | 16,57 | N°8 |

L'attribution d'option de souscription d'actions est subordonnée aux conditions détaillées dans la partie 6 page 135.

Actions gratuites pouvant être attribuées aux dix premiers salariés de GL events et du groupe non mandataires sociaux, et définitivement attribuées à ces derniers

| Actions gratuites | Nombre d'options | | Plan |
|------------------------------|------------------|--------|------|
| | Attribuées | Levées | |
| Actions gratuites attribuées | 58 500 | | N°2 |

L'attribution gratuite des actions est subordonnée aux conditions détaillées dans la partie 6 page 136

ADRESSES PROFESSIONNELLES - ACTIVITES ET MANDATS EXERCES PAR LES DIRIGEANTS EN DEHORS DU GROUPE GL EVENTS AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Messieurs Olivier GINON et Olivier ROUX assurent la direction de GL events dans le cadre de la société POLYGONE, société holding de GL events, Monsieur Gilles GOUEDARD COMTE dans le cadre de la société COMPAGNIE DU PLANAY, sa holding personnelle.

MONSIEUR OLIVIER GINON

Route d'Irigny - ZI Nord - BP 40 - 69530 Brignais

Mandats en cours : Président de Polygone SA (sociétés holding de GL events) et Foncière Polygone SAS ; administrateur de CIC Lyonnaise de Banque, Olympique Lyonnais, Tocqueville Finances.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années :

Administrateur d'Axialim.

MONSIEUR GILLES GOUEDARD COMTE

Route d'Irigny - ZI Nord - BP 40 - 69530 Brignais

Mandats en cours : Président de Prisme 3 ; gérant de La Compagnie du Planay et La Compagnie du Prioux ; administrateur de Ceris ; directeur général de Foncière Polygone.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : gérant de CDVO et Colfic

MONSIEUR OLIVIER ROUX

Route d'Irigny - ZI Nord - BP 40 - 69530 Brignais

Mandats en cours : Administrateur directeur général délégué de Polygone SA ; administrateur de Prisme 3 et CM-CIC Securities.

MONSIEUR DAMIEN BERTRAND

Route d'Irigny - ZI Nord - BP 40 - 69530 Brignais

Mandats en cours : Administrateur (R.P de GL events) d'Idées en Tête et Evexpo, gérant de GL events NEC,

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : administrateur (représentant de BSI) de BSE

MONSIEUR ERICK ROSTAGNAT

Route d'Irigny - ZI Nord - BP 40 - 69530 Brignais

Mandats en cours : Administrateur de Polygone SA, directeur général de Foncière Polygone SAS, administrateur de Pyramide XV, membre du Conseil de Surveillance (R.P de GL events) de SAS Lou Rugby ; co-gérant de la société du Partage.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années : administrateur de Contrecollages Techniques et Bonding Lamination Consulting.

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS**MADAME SOPHIE DEFFOREY CREPET, RP D'AQUASOURÇA**

AQUASOURÇA, 131, boulevard Stalingrad - 69100 VILLEURBANNE

Mandats en cours : Présidente du CA de Aquasourça ; administrateur de Chapoutier.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années :

Administrateur de Intelnet Telecom, Floreane, Finel et Genesis Holding ; membre du conseil de surveillance de Emin Leydier.

MONSIEUR PHILIPPE MARCEL

ADECCO - 4, rue Louis Guérin - 69626 VILLEURBANNE CEDEX

Mandats en cours : Président de Adecco Holding France SAS, PBM Participations et SIPEMI ; administrateur de GIE Avion Ecco, Adecia SA, Altedia SA, Adecco SA (société de droit suisse), Association EM Lyon, Silikier (droit américain) ; Président du Conseil de surveillance de Novalto ; membre du Conseil de Surveillance de April Group.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années :

Président de Ecco SAS, Adecco Travail temporaire SAS, AHF e-Business SAS, Adia SAS ; administrateur directeur général de Interecco Management ; Président directeur général de Olsten SA et Olsten Sud SA ; administrateur de Olsten TT SA, Quick Medical Services SA, ASVEL Basket SASP ; représentant permanent d'Adecco TT chez Ajilon France SA, Alexandre TIC SA et Pixid SNC.

MONSIEUR ANDRÉ PERRIER

49, rue Denfert Rochereau 69004 LYON

Mandats en cours : administrateur de Infoconcert SA, Espace Group et la Banque Patrimoine et Immobilier ; déontologue de Rhône-Alpes Création ; membre du conseil de surveillance de la société Parisienne de Radiodiffusion Culturelle et Musicale ; gérant de l'Eurl André Perrier Conseils.

Mandats expirés exercés au cours des cinq dernières années :

Président de SACI Axialim et Société Lyonnaise de Coordination Immobilière ; administrateur (RP de la SACI Axialim) de SACI Forez-Velay.

MONSIEUR YVES-CLAUDE ABESCAT,

Tour Pacific – 75886 Paris cedex 18

Mandats en cours : PDG de SALVEPAR ; membre du conseil de surveillance de la Sté Générale Marocaine de Banque ; administrateur de François-Charles Oberthur Fiduciaire, groupe Gascogne, Ipsos ; administrateur (RP SG Capital Développement) de LT Participations, Oberthur Card Systems et Oberthur Technologies.

MONSIEUR NICOLAS DE TAVERNOST

M6 – 89 avenue Charles de Gaulle – 92575 Neuilly-sur-Seine

Mandats en cours : Président du directoire du groupe M6, administrateur d'Extension TV SA, administrateur de TF6 Gestion SA, administrateur de Société Nouvelle de Distribution SA, administrateur du FC Girondins de Bordeaux, Membre du Conseil de Surveillance d'Ediradio et Administrateur de Nexans

La qualification d'administrateur indépendant est consultable dans le règlement intérieur du conseil d'administration sur notre site internet (www.gl-events.com).

SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

À la connaissance de la société, aucun mandataire social de GL events n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années.

Aucune de ces personnes n'a participé en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucune n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire.

Aucune n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Enfin, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'intérêt personnel de ces mêmes mandataires sociaux pouvant entrer en conflit avec les intérêts sociaux.

CONTRATS IMPORTANTS

Au cours des trois derniers exercices et à la date du présent document de référence, le groupe n'a pas conclu de contrats importants, autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du groupe. Les engagements hors bilan sont détaillés dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

RAPPORT SPECIAL SUR LES OPERATIONS REALISEES PAR LA SOCIETE OU PAR LES SOCIETES QUI LUI SONT LIEES AU TITRES DES OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS RESERVES AU PERSONNEL SALARIE ET AUX DIRIGEANTS (ARTICLE L 225-184 DU CODE DE COMMERCE)

Se reporter à la page 135 du document de référence

RAPPORT SPECIAL SUR LES OPERATIONS REALISEES PAR LA SOCIETE OU PAR LES SOCIETES QUI LUI SONT LIEES AU TITRE DE L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AU PERSONNEL SALARIE ET AUX DIRIGEANTS (ARTICLE L 225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

Se reporter à la page 136 du document de référence

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LES RESOLUTIONS DE LA CINQUIEME A LA DIXIEME PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2009

1/ RENOUELEMENT D'UN ADMINISTRATEUR

Nous vous informons que le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe MARCEL arrive à expiration lors de l'assemblée générale mixte du 24 avril 2009.

Nous vous proposons de procéder au renouvellement de ce mandat pour une durée de six années, soit jusqu'au jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2/ AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE PROCEDER AU RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2008 a autorisé le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter des actions de la Société, dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital de la Société le jour de ladite assemblée (en ce compris les actions détenues par la Société).

L'Assemblée Générale du 16 mai 2008 a donné cette autorisation pour une durée de 18 mois à compter du 16 mai 2008.

Compte tenu du fait que cette autorisation arrivera à expiration le 16 novembre 2009, il vous est proposé de consentir une nouvelle délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder au rachat d'actions propres de la Société.

Cette délégation de compétence au Conseil d'administration lui permettrait d'acheter des actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital de la Société au jour de l'assemblée (en ce compris les actions détenues par la Société), dans les conditions suivantes :

Le prix maximum d'achat de chaque action serait fixé à 80 euros (hors frais d'acquisition), étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ou de division ou de regroupement des actions, ou encore de modification du montant nominal des actions, ce prix serait ajusté en conséquence.

Le montant maximum des fonds destinés au programme de rachat s'élèverait à 139 846 336 euros, tel que calculé sur la base du capital social au 6 mars 2009 et des 442 948 actions auto-détenues à la même date, ce montant maximum pouvant être ajusté pour tenir compte du montant du capital au jour de l'assemblée générale.

L'autorisation serait consentie en vue :

- d'attribuer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par voie d'attributions gratuites d'actions ;
- de conserver les actions en vue de les remettre en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers et dans les limites prévues par l'alinéa 6 de l'article L 225-209 du Code de commerce ;
- d'assurer la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des marchés financiers, étant précisé que le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation ;
- de réduire le capital de la Société ;
- de remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens immédiatement ou à terme à des actions ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des marchés financiers.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourraient être effectués, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, et à tout moment, le cas échéant en période d'offre publique, sur le marché ou hors marché, notamment de gré à gré y compris par voie d'acquisition ou de cession de blocs ou par le recours à des instruments dérivés notamment par l'achat d'options d'achat dans le respect de la réglementation en vigueur.

Conformément à l'article L 225-209 alinéa 3 du Code de commerce, le Conseil d'administration, pourrait déléguer à son directeur général, les pouvoirs nécessaires pour réaliser un ou plusieurs programmes de rachat, étant entendu que le directeur général rendrait compte au Conseil d'administration de l'utilisation faite de ce pouvoir.

Tous pouvoirs seraient conférés au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation et notamment pour :

- établir, le cas échéant, le descriptif du programme visé à l'article 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers et le publier selon les modalités fixées à l'article 221-3 du même Règlement, préalablement à la réalisation d'un programme de rachat ;
- passer tous ordres de bourse, signer tous actes d'achat, de cession ou de transfert ;
- conclure tous accords, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et, plus généralement, faire le nécessaire.

Ladite autorisation pourrait être consentie pour 18 mois à compter de l'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 alinéa 1 du Code de commerce.

3/ AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE REDUIRE LE CAPITAL DE LA SOCIETE PAR ANNULATION DES ACTIONS DETENUES EN PROPRE PAR LA SOCIETE

Sous réserve de l'adoption de la résolution relative à l'autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder au rachat d'actions propres visée au point 2 ci-dessous, il vous est proposé d'autoriser le Conseil d'administration à :

- annuler les actions acquises au titre de la mise en œuvre de ladite autorisation et des autorisations antérieures, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital social au jour où le Conseil d'administration prendra cette décision d'annulation et par période de 24 mois, et à procéder à due concurrence à une réduction du capital social de la Société ;
- procéder, si besoin est, à l'ajustement des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital et des options de souscription ou d'achat d'actions dont l'émission aurait été antérieurement décidée et encore en validité à la date de réalisation de la réduction de capital autorisée au terme de ladite autorisation. Tous pouvoirs seraient conférés au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, à l'effet de mettre en œuvre ladite autorisation et notamment pour :
- prendre toutes décisions pour la réalisation des opérations d'annulation et de réduction du capital ;
- imputer la différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sur les postes de réserves de son choix, y compris celui des « primes d'émission, de fusion et d'apport » ;
- accomplir tous actes, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités, y compris toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
- modifier les statuts de la Société en conséquence ;
- et, plus généralement, faire le nécessaire.

Ladite autorisation pourrait être consentie pour 18 mois à compter de l'Assemblée Générale.

Vous entendrez lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes sur cette proposition.

4/ AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR PROCEDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN VUE DE REMUNERER DES APPORTS EN NATURE

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2007 a décidé de déléguer au Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-147 du Code de commerce, toutes compétences pour décider, dans la limite globale de 10% du capital social, une ou plusieurs augmentations de capital social, immédiate ou à terme, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

L'Assemblée Générale du 14 mai 2007 a donné cette autorisation pour une durée de 26 mois à compter du même jour.

Compte tenu du fait que cette autorisation arrivera à expiration le 16 juillet 2009, il vous est proposé de consentir une nouvelle délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature.

Cette délégation de compétence au Conseil d'administration lui permettrait de procéder à l'émission d'actions ordinaires de la société ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables, dans les conditions suivantes :

- le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et valeurs mobilières ainsi émises serait supprimé au profit des porteurs de titres ou valeurs mobilières, objets des apports en nature,
- le plafond du montant nominal d'augmentation de capital, immédiate ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de la présente délégation serait fixée à 10% du capital de la société (tel qu'existant à la date de l'assemblée),

- la présente délégation emporterait renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires auxquelles les valeurs mobilières qui seraient émises sur le fondement de la présente délégation, pourraient donner droit.

Le conseil d'administration disposerait de tous les pouvoirs pour mettre en œuvre la présente délégation, notamment pour arrêter la liste des titres de capital ou des valeurs mobilières apportées à l'échange, fixer la parité d'échange et, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, statuer, sur le rapport du ou des commissaires aux comptes mentionnés au 1^{er} et 2^{ème} alinéas de l'article L225-147 susvisé, sur l'évaluation des apports et l'octroi d'avantages particuliers, constater la réalisation définitive des augmentations de capital réalisées en vertu de la présente délégation, procéder à la modification corrélative des statuts, procéder à toutes formalités et déclarations et requérir toutes autorisations qui s'avèreraient nécessaires à la réalisation de ces apports.

5/ AUTORISATION DE CONSENTIR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D'ACTIONS EN FAVEUR DES MEMBRES DU PERSONNEL ET/OU DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES DU GROUPE GL EVENTS

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008 a autorisé, dans sa vingt-troisième résolution, le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, aux salariés ainsi qu'aux mandataires sociaux, ou à certains d'entre eux, de la Société et des sociétés ou des groupements d'intérêt économique qui lui sont liés, des options donnant droit à la souscription et à l'achat par ces derniers, d'un nombre d'actions de la Société dans la limite globale de 200 000 options de souscription et/ou d'achat d'actions.

L'Assemblée Générale du 16 mai 2008 a donné cette autorisation pour une durée de 38 mois à compter du 16 mai 2008.

Compte tenu du fait que cette autorisation s'avère insuffisante à ce jour, il vous est proposé de consentir une nouvelle délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de consentir aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés du groupe GL events des options de souscription et des options d'achat d'actions, étant précisé que la présente délégation ne mettrait pas fin à la délégation de pouvoir donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2008 aux termes de sa vingt-troisième résolution, laquelle resterait en vigueur pour sa fraction non utilisée, soit 70 250 options.

La présente autorisation serait donnée au Conseil d'administration pour procéder, dans le cadre des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce et plus particulièrement de l'article L225-186-1 du Code de commerce dans sa rédaction issue de la loi n° 2008-1258 du 3 décembre 2008, et dans le respect des dispositions du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, pour une durée de 38 mois à compter de la présente délégation, à consentir, en une ou plusieurs fois, aux membres du personnel salariés ainsi qu'aux mandataires sociaux, ou à certains d'entre eux, de la Société et des sociétés ou des groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L225-180 du Code de commerce, et dans la limite des textes en vigueur :

- des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital et/ou,
- des options donnant droit à l'achat d'actions acquises par la Société dans les conditions légales,

dans la limite globale de 200 000 options d'achat et/ou de souscription d'action, chaque option donnant droit à la souscription d'une seule action.

Le montant nominal des augmentations de capital résultant, le cas échéant, de la levée d'options de souscription consenties en vertu de la présente autorisation s'imputerait sur le plafond global de la vingt-et-unième résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2008. Les options de souscription ou d'achat ne pourraient être consenties durant les périodes d'interdiction prévues par la loi.

La présente délégation emporterait, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises au fur et à mesure des levées d'option.

Le prix de souscription ou d'achat des actions serait fixé par le Conseil d'administration à la date à laquelle les options seraient consenties, dans les limites et selon les modalités prévues par la loi.

Le prix de souscription ou d'achat ne pourrait être modifié pendant la durée de l'option. Toutefois, en cas d'amortissement ou de réduction du capital, de modification de la répartition des bénéfices, d'attribution gratuite d'actions, d'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission, de distribution de réserves ou de toute émission de titres de capital ou de titres donnant droit à l'attribution de titres donnant accès au capital comportant un droit de souscription réservé aux actionnaires, le Conseil d'administration devrait prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts des bénéficiaires des options dans les conditions prévues à l'article L 228-99 du Code de commerce.

Les options pourraient être exercées par les bénéficiaires dans un délai maximal de 10 ans à compter du jour où elles auront été consenties.

Il serait conféré au Conseil d'administration, dans les limites fixées ci-dessus ainsi que celles des dispositions statutaires, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de la Société, les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre la présente délégation, et notamment pour :

- arrêter la nature des options offertes (options de souscription ou d'achat),
- fixer les dates auxquelles seront consenties des options,
- déterminer les dates de chaque attribution, fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options (ces conditions pouvant notamment comporter des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des titres dans les conditions légales et réglementaires), arrêter la liste des bénéficiaires des options et décider du nombre d'actions auquel chacun pourra souscrire ou acquérir,
- fixer les conditions d'exercice des options et notamment la ou les périodes d'exercice des options, étant précisé que le Conseil d'administration pourra prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options dans les conditions légales et réglementaires,
- décider les conditions dans lesquelles le prix et le nombre d'actions à souscrire ou acheter seront ajustés dans les cas prévus par la loi,
- déterminer, sans qu'il puisse excéder dix (10) ans, le délai pendant lequel les bénéficiaires pourront exercer leurs options ainsi que les périodes d'exercice des options,
- accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente délégation,
- modifier les statuts en conséquence et généralement faire le nécessaire.

Le Conseil d'administration informerait chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

6/ AUTORISATION DONNEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROCEDER A L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS EXISTANTES OU A EMETTRE

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2006 a autorisé, dans sa vingt-quatrième résolution, le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés liées ou de certaines catégories d'entre eux, ainsi qu'au profit des mandataires sociaux définis par la loi, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, le nombre total maximum des actions pouvant être attribué gratuitement ayant été fixé à 100 000.

L'Assemblée Générale du 16 mai 2008 a donné cette autorisation pour une durée de 38 mois à compter du 16 mai 2008.

Compte tenu du fait que cette autorisation s'avère insuffisante à ce jour, il vous est proposé de consentir une nouvelle délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément à l'article L225-197-1 du Code de commerce, dans sa rédaction issue de la loi n° 2008-1258 du 3 décembre 2008, et dans le respect des dispositions du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF.

Cette délégation de compétence au Conseil d'administration lui permettrait de procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés liées au sens de l'article L 225-197-2 du Code de commerce ou de certaines catégories d'entre eux, ainsi qu'au profit des mandataires sociaux

définis par la loi, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, sous réserve des périodes d'abstention prévues par la loi.

Le conseil d'administration déterminerait l'identité des bénéficiaires des attributions ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement serait limité à 100 000.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires serait définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans, la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires étant fixée à 2 ans.

Cette délégation de compétence au Conseil d'administration lui permettrait également de :

- procéder, le cas échéant, pendant la période d'acquisition, aux ajustements du nombre d'actions liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société de manière à préserver les droits des bénéficiaires,

- conformément à l'article L225-129-2 du Code de commerce, à réaliser une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission qui, le cas échéant, servirait en cas d'émission d'actions nouvelles,

La présente délégation comporterait renonciation de plein droit des actionnaires pour la partie des réserves, bénéfiques ou primes qui, le cas échéant, servirait en cas d'émission d'actions nouvelles.

Tous pouvoirs serait délégué au Conseil, avec faculté de délégation dans les limites légales, pour mettre en œuvre la présente délégation, effectuer tous actes, formalités et déclarations, modifier les statuts en conséquence et, d'une manière générale, faire tout ce qui serait nécessaire.

Cette autorisation serait consentie pour une période de 38 mois. Elle annulerait et remplacerait l'autorisation consentie par la vingt-quatrième résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2008.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 alinéa 6 du Code de Commerce modifié par l'article 117 de la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et à l'ordonnance n°2009-8 du 22 janvier 2009, il appartient au Président du conseil d'administration de rendre compte dans un rapport :

- de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration,
- des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place par la société.

I- COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GL events est dirigé par un conseil d'administration composé de dix administrateurs. Parmi ces dix administrateurs, cinq peuvent être qualifiés d'indépendants, au sens de l'article 8 du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, puisqu'ils n'exercent pas de fonction de direction dans la société ou dans le groupe auquel elle appartient et qu'ils n'entretiennent aucun lien d'intérêt particulier significative avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Les administrateurs indépendants représentent donc plus de la moitié des membres du conseil d'administration.

Le Président du conseil d'administration, qui exerce les fonctions de directeur général, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au conseil d'administration et dans la limite de l'objet social.

Le conseil d'administration a adopté le 5 décembre 2003 un règlement intérieur dans le cadre des préconisations sur l'amélioration du gouvernement d'entreprise dans les sociétés cotées. Le règlement intérieur est disponible sur le site internet de GL events (www.gl-events.com).

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice 2008 avec une assiduité de 98%.

Outre les points et décisions relevant de cet organe, le conseil a débattu de toutes les actions majeures de 2008 : acquisitions, commercialisations, marchés et stratégie du groupe, politique financière, organisation et contrôle interne.

Le Conseil d'Administration s'est doté de deux comités spécialisés conformément aux dispositions du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF :

— COMITE D'AUDIT (COMITE DES COMPTES)

Présidé par André PERRIER (administrateur indépendant) et composé d'Olivier GINON, Erick ROSTAGNAT, Damien BERTRAND, Daniel CHAPIRO et Jean-Charles DESRAYAUD (Directeur Comptable et Fiscal), ce comité intervient dans la préparation des délibérations du Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes sociaux et les comptes consolidés semestriels et annuels. Sa mission de base est de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables de la société et de vérifier que les procédures de reporting et de contrôle sont bien adaptées. Il a également vocation à piloter la sélection des commissaires aux comptes. Enfin, il a compétence pour assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, pour l'examen des risques encourus par l'entreprise et le suivi du contrôle interne. A ce titre il est destinataire de la synthèse des missions de contrôles effectuées au cours de l'année. Au cours de l'exercice 2008, ce comité s'est réuni 4 fois. Il se fait assister lors de la préparation des comptes semestriels et annuels de, Antoine STEHELIN (Directeur Juridique), Marie-Pierre BOSSARD (Responsable Crédit Clients et Assurances), et d'un avocat extérieur, pour évaluer les risques, sociaux, fiscaux, clients, pouvant avoir un impact sur le patrimoine et la situation financière du groupe. Ce comité a une mission identique à celle du comité des comptes préconisé par l'article 14 du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

— COMITE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Composé d'Olivier GINON, Olivier ROUX, et des administrateurs indépendants, Sophie DEFFOREY-CREPET représentant Aquasourça, André PERRIER, Philippe MARCEL, Yves Claude ABESCAT et Nicolas de TAVERNOST, ce comité est chargé d'examiner la politique de rémunération du groupe et plus spécifiquement celle concernant les managers ainsi que les propositions de plan d'attribution de stock options et actions gratuites. Il est informé des arrivées/départs des principaux managers et est consulté sur les mandats des commissaires aux comptes ainsi que sur les nominations/renouvellement d'administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux.

II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

II - 1 L'ENVIRONNEMENT DU CONTROLE INTERNE DANS LE GROUPE

Les procédures et l'organisation du contrôle interne présentées ci-après ont pour objet d'identifier, de prévenir et de contrôler les risques auxquels est confronté le groupe. Comme tout dispositif de contrôle, il ne peut cependant donner la certitude que les risques sont totalement éliminés.

Le contrôle interne est défini au sein de la société GL events et de ses filiales comme étant un ensemble de procédures mises en œuvre par la direction afin d'atteindre les objectifs suivants :

- protection du patrimoine,
- mise en œuvre effective et optimisation des opérations,
- prévention des risques d'erreurs ou fraudes,
- fiabilité de l'information financière,
- conformité aux lois, réglementations et directives internes.

Dans le groupe GL events, le système de contrôle interne repose sur :

- des manuels de procédures, notes de service transmises aux personnes concernées et intégrées dans les séminaires de formation dédiés aux différentes typologies de personnel. Ils précisent les principes et contrôles auxquels chaque service ou business unit doit se conformer, ainsi que les domaines où l'appui des services supports de la holding sont requis.
- le recrutement d'un personnel adapté aux missions et compétent, sa formation permanente sur des thèmes techniques et de connaissance des métiers du groupe et son développement personnel.
- La démarche qualité dont l'objectif est de définir les processus opérationnels propres à assurer la meilleure satisfaction des besoins exprimés par nos clients, en optimisant les pratiques et en limitant les risques inhérents à l'activité.
- le partage de valeurs essentielles, rappelées au cours des réunions d'information. GL events développe en effet la décentralisation des responsabilités et la délégation. Pour fédérer les équipes et promouvoir une culture d'entreprise commune, le groupe se repose sur des valeurs humaines importantes qui sous-tendent l'organisation. Elles favorisent le respect des clients, la qualité des prestations dans un environnement éthique, la loyauté, l'esprit d'équipe, la gestion des contraintes de délais et la rigueur.

Les domaines couverts sont notamment les règles à suivre en matière de :

- gestion commerciale et gestion du crédit client,
- gestion des moyens de paiements, relations bancaires et suivi de trésorerie,
- administration de la paie et gestion des ressources humaines,
- gestion des achats et des investissements,
- gestion des actifs et protection du patrimoine,
- politiques d'assurance et de couverture,
- principes de contrôle en matière de reporting financier et consolidation.

Ces manuels et directives ne couvrent pas à ce jour toutes les exigences notamment en matière de documentation des contrôles et d'évaluation systématique des processus.

Le renforcement du dispositif de contrôle interne est une préoccupation constante pour le groupe qui s'organise pour continuer à documenter les procédures tout en projetant la mise en œuvre progressive d'un référentiel complet de contrôle interne.

II-2 LES ACTEURS DU CONTROLE INTERNE LES PROCEDURES OPERATIONNELLES ET FONCTIONNELLES

Le conseil d'administration, le comité exécutif, le comité d'audit, le comité des risques et le comité des investissements

Le fonctionnement de ces comités est présenté pages 58 et 70.

La direction financière et la direction du contrôle de gestion

Avec l'équipe des contrôleurs de gestion répartis en France et à l'international, complété par un auditeur international qui réalise des missions dans différents pays chaque année, le contrôle de gestion a pour mission, dans l'ensemble des sites du groupe et pour tous les processus, de contribuer à apprécier la conformité aux règles et procédures internes du groupe, de détecter les situations de non-respect des lois et réglementations, de s'assurer que le patrimoine du groupe est protégé, d'apprécier l'efficacité et l'efficience de la conduite des opérations et de veiller à ce que les risques opérationnels soient prévenus et maîtrisés.

Les rapports de contrôle sont communiqués aux organisations auditées, à leur hiérarchie, aux membres du comité de direction concernés et au Président du groupe. Des mesures sont engagées par les responsables opérationnels en vue de corriger les faiblesses de contrôle interne et d'y apporter les améliorations nécessaires. La mise en place des plans d'actions fait l'objet d'un suivi par le contrôle de gestion.

Par ailleurs, la direction générale du groupe accorde une grande importance au processus de planification qui aboutit à l'élaboration du budget annuel et permet de décliner les orientations stratégiques en plans d'actions opérationnels.

Dans cet esprit, la direction du contrôle de gestion diffuse des directives et des instructions pour orienter les équipes impliquées dans la préparation du budget.

Elle coordonne le système de planification et de contrôle budgétaire en s'appuyant sur un manuel de procédure qui fixe les règles de gestion valables pour toutes les entités du groupe, les modalités d'établissement du budget et des prévisions ainsi que du reporting de gestion.

Le reporting de gestion s'articule autour d'un outil de consolidation de gestion pour les résultats et d'indicateurs de suivi physiques ou financiers pour les éléments de bilan tels que le poste clients, les investissements et la situation de trésorerie.

Par ailleurs, les revues d'affaires sont un élément-clé du dispositif de pilotage et de contrôle du groupe. Des revues sont organisées au niveau des entités opérationnelles par la direction du contrôle de gestion et pour les plus significatives avec la direction générale du groupe.

La direction du contrôle de gestion prépare et diffuse un tableau de bord synthétique ainsi que les analyses d'écart et tendances significatives à partir des éléments que les différentes entités communiquent dans une note de synthèse mensuelle.

La direction juridique et fiscale

La direction juridique et fiscale qui doit garantir la sécurité juridique du groupe et de ses dirigeants, intervient sur 3 axes principaux qui contribuent au contrôle interne :

- élaboration puis mise à jour des contrats type et modèles, avec leurs procédures d'utilisation, pour les opérations les plus récurrentes ;
- propositions à l'attention de la direction générale, et ce en liaison avec la direction des ressources humaines, des règles de délégations, mise en place et suivi de ces règles ;
- mission de sélection des conseils juridiques extérieurs, suivi de leurs prestations et performances, suivi global des facturations en liaison avec le contrôle de gestion.

Le comité de pilotage des systèmes d'information

La direction générale du groupe a mis en place un comité de pilotage des systèmes d'informations. Il est constitué de représentants des utilisateurs parmi lesquels, la direction financière, la direction des ressources humaines, et la direction des systèmes d'informations. Ce comité établit et maintient un schéma directeur des systèmes d'information répondant aux besoins de l'organisation et à la politique générale de développement du groupe. Dans ce cadre, il décide notamment de la nature des projets de systèmes d'information, des priorités d'allocation de ressources ainsi que la politique de sécurité informatique.

L'audit interne

Depuis l'exercice 2004, GL events a mis en place un groupe d'auditeurs internes connaissant bien les différents métiers exercés. Ils ont été sélectionnés parmi la population des responsables administratifs et financiers de filiales. Le support de contrôle interne utilisé est régulièrement adapté pour optimiser l'efficacité et la pertinence des missions d'audit. Les filiales internationales font l'objet de contrôles bi-annuels.

Outre leur rôle de contrôle, les auditeurs participent à la mise en place de nouvelles procédures et proposent les améliorations des systèmes et procédures en vigueur qu'ils jugent nécessaires.

Ces contrôleurs internes effectuent leur missions dans les sociétés qu'ils ne gèrent pas au quotidien, discutent leur rapport avec les managers responsables et le présentent ensuite à la direction générale du groupe.

En 2008, l'attention a porté principalement sur les sociétés non françaises, 8 sociétés représentant les 3 métiers du groupe ont été contrôlées. Ce programme s'inscrit sur une base tournante et régulière, et concerne l'ensemble des filiales significatives tant en termes de risque potentiel qu'en termes de volume d'affaires traité.

Par ailleurs, les services support ont en charge la mise à jour des procédures disponibles via l'intranet, point de diffusion unique et accessible.

Les préoccupations de l'analyse de la cartographie des risques doivent être présentées au Conseil d'Administration au 1^{er} semestre 2009.

Les commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes évaluent le dispositif du contrôle interne du groupe et apportent un point de vue indépendant et objectif lors de l'examen des états financiers semestriels et annuels et de leurs travaux de revue du contrôle interne, ce tant au niveau consolidé que pour chacune des filiales contrôlées.

II – 3 LES PROCEDURES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les procédures de contrôle interne en matière d'informations comptables et financières ont pour objectif de s'assurer de la qualité de l'information financière produite par les filiales consolidées, de la sincérité et de l'image fidèle de l'information financière communiquée par le groupe et de se prémunir contre les risques d'erreurs, d'inexactitudes ou d'omissions dans les états financiers du groupe.

Nous avons décrit précédemment le rôle du contrôle de gestion dans le contrôle de l'information financière consolidée mensuelle de gestion.

Le contrôle budgétaire donne, sur une base de consolidation mensuelle selon des axes d'analyse appropriés au pilotage des opérations, de façon rigoureuse et en temps opportun, les écarts par rapport aux objectifs de résultat. Il permet de rechercher les incohérences éventuelles par rapport aux informations financières budgétées.

En parallèle, le service consolidation effectue une consolidation mensuelle du résultat du groupe par combinaison des comptes des filiales et une consolidation trimestrielle complète.

La consolidation trimestrielle permet de disposer d'un compte de résultat consolidé par nature dont les principaux agrégats sont rapprochés de ceux issus de la consolidation de gestion évoquée ci avant.

Chaque filiale consolidée produit une liasse aux normes groupe en s'appuyant sur le manuel comptable et notes de service du groupe qui fixent les règles d'enregistrement et d'évaluations comptables.

Ce manuel et les notes de service décrivent les fondements qui prévalent pour l'élaboration des états financiers comme les principes de continuité de l'exploitation, de respect de la césure des périodes comptables, de recherche de la qualité de l'information financière (compréhension, pertinence, fiabilité et comparabilité).

Ce manuel et les notes de service s'attachent aussi à décrire précisément les principes applicables pour l'enregistrement, l'évaluation et la présentation des principales composantes des états financiers et notamment : les règles d'évaluation de la provision pour dépréciation des comptes clients, la dépréciation ou l'amortissement des actifs locatifs et des stocks, les autres provisions pour risques et charges, les règles de conversion des états financiers des filiales étrangères, les principes de comptabilisation et de reporting des opérations intragroupes.

Le service de consolidation communique ses directives avant chaque consolidation pour rappeler les calendriers et préciser les évolutions des normes, règles et principes applicables. Par ailleurs un séminaire annuel des responsables comptables revoit les difficultés rencontrées l'année précédente et les solutions adoptées.

A réception des liasses de consolidation, le service de consolidation procède à différents types de contrôle parmi lesquels : la vérification des liasses des filiales, le cadrage de l'évolution des capitaux propres retraités, le contrôle des évolutions de périmètre, le contrôle des opérations de consolidation telles que la neutralisation des opérations intragroupes, le calcul des impôts différés, le contrôle de la preuve d'impôts, la correcte intégration des liasses par contrôle des cumuls de comptes, le traitement retenu pour l'évaluation et l'enregistrement des opérations significatives, inhabituelles et exceptionnelles.

Pour la communication des états financiers du groupe, un comité de relecture est en charge de la vérification des documents publiés.

III – MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Se reporter aux articles 22 et suivants des statuts sociaux

IV – PRINCIPE ET REGLES ARRETES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des mandataires sociaux a évolué au fil des années en parallèle avec le développement du groupe et l'accroissement des responsabilités qui leur ont été confiées dans le cadre de cette évolution économique.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux n'a pas évolué depuis 2006.

V – DISPOSITIONS DES RECOMMANDATIONS AFEP-MEDEF NON APPLIQUEES

La composition des comités

Les recommandations AFEP-MEDEF préconisent que les différents Comités du Conseil soient composés d'au moins :

- deux tiers de membres indépendants et aucun dirigeant mandataire social pour le comité d'audit (article 14.1),
- la majorité de membres indépendants et aucun dirigeant mandataire social pour le comité des rémunérations et des nominations (article 15.1)

Il en résulte que les recommandations AFEP-MEDEF en la matière ne sont pas strictement appliquées puisque des dirigeants mandataires sociaux (Olivier GINON et Oliver ROUX) composent ces comités. Cependant, en l'état, le conseil d'administration a jugé légitime la présence de ces deux associés fondateurs afin qu'ils fassent profiter les comités de leur expérience et de leurs connaissances acquises par 30 ans de pratique des métiers du groupe.

Cependant, compte tenu des nouvelles dispositions de l'article L 823-19 du Code de commerce, créé par l'ordonnance du 8 décembre 2008, qui rend légalement obligatoire « *un comité spécialisé (qui) assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières* », le conseil d'administration va mener une réflexion en 2009 sur la composition du comité d'audit.

L'évaluation du conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article 9 du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, le conseil doit procéder à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires qui lui ont donné mandat d'administrer la société, en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement.

Le conseil d'administration va mettre en œuvre cette nouvelle disposition sur l'année 2009.

Le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF est disponible sur le site internet du MEDEF (www.medef.fr).

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE GL EVENTS SA

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GL events SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31/12/2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCEDURE DE CONTROLE INTERNES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L225-37 du Code de commerce.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 3 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

MAZA SIMOENS
Michel Maza

MAZARS
Christine Dubus

05

États financiers

- 78** Comptes consolidés
- 110** Honoraires des commissaires aux comptes
- 111** Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- 112** Comptes sociaux de GL events
- 126** Rapport général des commissaires aux comptes
- 127** Rapport spécial des commissaires aux comptes

COMPTES CONSOLIDES

BILAN ACTIF CONSOLIDE

| (en milliers d'euros) | Notes | 31/12/2008 | 31/12/2007 | 31/12/2006 |
|--------------------------------------|-------|------------------|----------------|----------------|
| Ecarts d'acquisition | 5.1 | 360 704 | 320 256 | 179 130 |
| Autres immobilisations incorporelles | 5.1 | 36 236 | 36 597 | 5 095 |
| Terrains et constructions | 5.2 | 84 129 | 74 079 | 31 756 |
| Autres Immobilisations corporelles | 5.2 | 35 189 | 20 709 | 19 102 |
| Matériels et stocks locatifs | 5.3 | 53 441 | 53 398 | 50 164 |
| Immobilisations financières | 5.4 | 36 886 | 31 689 | 8 849 |
| Titres mis en équivalence | 5.5 | 11 277 | 10 930 | 7 109 |
| Impôts différés actifs | 5.9 | 10 698 | 8 739 | 6 945 |
| ACTIFS NON COURANTS | | 628 560 | 556 397 | 308 150 |
| Stocks et en-cours | 5.6 | 10 565 | 11 869 | 14 001 |
| Créances clients | 5.7 | 140 957 | 121 293 | 138 647 |
| Autres créances | 5.8 | 69 996 | 82 586 | 40 320 |
| Valeurs mobilières de placement | 5.10 | 142 520 | 88 555 | 92 809 |
| Disponibilités | 5.10 | 40 605 | 55 904 | 39 025 |
| ACTIFS COURANTS | | 404 643 | 360 206 | 324 802 |
| TOTAL | | 1 033 203 | 916 603 | 632 952 |

BILAN PASSIF CONSOLIDE

| (en milliers d'euros) | Notes | 31/12/2008 | 31/12/2007 | 31/12/2006 |
|--|-------|------------------|----------------|----------------|
| Capital | 5.11 | 71 695 | 71 659 | 63 520 |
| Primes et réserves | 5.11 | 194 100 | 189 776 | 111 314 |
| Ecart de conversion | 5.11 | (17 749) | (4 608) | (300) |
| Résultat net | 6 | 28 696 | 32 089 | 23 529 |
| CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE | | 276 742 | 288 915 | 198 062 |
| Intérêts minoritaires | | 31 135 | 21 407 | 9 000 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | | 307 877 | 310 323 | 207 062 |
| Provisions pour retraite | 5.12 | 4 826 | 6 706 | 4 815 |
| Impôts différés passifs | 5.9 | 5 089 | 2 521 | 2 788 |
| Dettes financières | 5.14 | 351 472 | 282 368 | 137 428 |
| PASSIFS NON COURANTS | | 361 837 | 291 594 | 145 031 |
| Provisions pour risques et charges courantes | 5.13 | 3 335 | 3 764 | 3 990 |
| Dettes financières courantes | 5.14 | 44 031 | 24 066 | 21 809 |
| Concours bancaires courants | 5.14 | 8 401 | 11 523 | 19 184 |
| Avances et acomptes | | 7 200 | 10 935 | 6 774 |
| Dettes fournisseurs | | 105 811 | 104 996 | 92 171 |
| Dettes fiscales et sociales | | 63 431 | 61 532 | 56 135 |
| Autres dettes | 5.15 | 131 730 | 97 869 | 80 795 |
| PASSIFS COURANTS | | 363 939 | 314 686 | 280 859 |
| TOTAL | | 1 033 203 | 916 603 | 632 952 |

COMPTE DE RESULTAT

| (en milliers d'euros) | Notes | 31/12/2008 | 31/12/2007 | 31/12/2006 |
|--|-------|------------------|------------------|------------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 4 | 605 701 | 633 486 | 495 701 |
| Autres produits de l'activité | 6.1 | 7 855 | 9 080 | 7 518 |
| Produits opérationnels | | 613 556 | 642 566 | 503 219 |
| Achats consommés | 6.2 | (48 216) | (49 114) | (40 289) |
| Charges externes | 6.2 | (328 598) | (359 198) | (256 964) |
| Impôts, taxes | | (14 905) | (14 561) | (11 246) |
| Charges de personnel et participation | 8 | (141 239) | (142 764) | (125 834) |
| Dotations aux amortissements et provisions | 6.3 | (30 248) | (26 005) | (26 350) |
| Autres produits et charges opérationnels | 6.4 | 2 792 | 5 324 | (2 052) |
| | | (560 414) | (586 319) | (462 736) |
| RÉSULTAT OPERATIONNEL | 4 | 53 142 | 56 248 | 40 483 |
| Coût de l'endettement net | 6.5 | (13 398) | (7 687) | (3 914) |
| Autres produits et charges financiers | 6.5 | (4 189) | 363 | (305) |
| RÉSULTAT FINANCIER | 6.5 | (17 587) | (7 324) | (4 218) |
| RÉSULTAT AVANT IMPOT | | 35 555 | 48 924 | 36 264 |
| Charges d'impôt | 6.6 | (6 866) | (13 840) | (10 713) |
| RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES | | 28 689 | 35 084 | 25 551 |
| Quote-part de résultat des entreprises associées | | 1 226 | 1 083 | 158 |
| RÉSULTAT NET | | 29 915 | 36 167 | 25 709 |
| Dont résultat intérêts minoritaires | | 1 219 | 4 078 | 2 180 |
| DONT RÉSULTAT NET PART DU GROUPE | | 28 696 | 32 089 | 23 529 |
| Nombre d'actions moyen | | 17 920 819 | 16 349 308 | 15 619 644 |
| Résultat par Action (en euros) | | 1,60 | 1,96 | 1,51 |
| Nombre d'actions dilué | | 18 173 241 | 18 049 940 | 16 063 936 |
| Résultat par Action dilué (en euros) | | 1,58 | 1,78 | 1,46 |

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

| (en milliers d'euros) | Notes | 31/12/2008 | 31/12/2007 | 31/12/2006 |
|--|-------|-----------------|------------------|-----------------|
| Trésorerie à l'ouverture | | 132 936 | 112 650 | 97 795 |
| OPERATIONS D'EXPLOITATION | | | | |
| Résultat net | | 28 696 | 32 089 | 23 529 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation : | | | | |
| Amortissements et provisions | | 31 425 | 22 709 | 21 677 |
| Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur | | (513) | 13 | 160 |
| Charges et produits liés aux stock-options | | 505 | 458 | 59 |
| Plus et moins values de cession | | (6 949) | (7 628) | 199 |
| Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées | | 1 220 | 4 078 | 2 180 |
| Quote part de résultat des entreprises associées | | (347) | (1 083) | (56) |
| Capacité d'autofinancement | | 54 037 | 50 636 | 47 749 |
| Coût de l'endettement financier net | | 13 398 | 7 687 | 3 914 |
| Charge d'impôt (y compris impôts différés) | 6.6 | 6 866 | 13 840 | 10 713 |
| CAF avant coût de l'endettement net et impôt | | 74 301 | 72 163 | 62 376 |
| Impôts versés | | (7 983) | (10 675) | (3 892) |
| Variation de stocks | | (5 423) | (199) | (806) |
| Variation sur clients, produits constatés d'avance et EENE | | 2 036 | (13 383) | 5 516 |
| Variation sur fournisseurs, charges constatées d'avance | | (12 215) | 25 102 | 4 126 |
| Variation sur autres postes | | 30 127 | (17 727) | 4 272 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | | 14 525 | (6 206) | 13 108 |
| Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A) | | 80 843 | 55 282 | 71 592 |
| OPERATIONS D'INVESTISSEMENT | | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et de matériels locatifs | | (45 373) | (44 013) | (25 940) |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | | (10 101) | (30 520) | (2 345) |
| Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles | | 4 331 | 4 812 | 2 640 |
| Acquisition d'immobilisations financières | | (8 478) | (3 180) | (1 981) |
| Cession d'immobilisations financières | | 681 | 722 | 473 |
| Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales | 7 | (21 402) | (135 687) | (15 995) |
| Flux de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (B) | | (80 342) | (207 865) | (43 149) |
| OPERATIONS DE FINANCEMENT | | | | |
| Sommes reçues des actionnaires suite à augmentation de capital | | 121 | 77 476 | 9 106 |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | | (16 114) | (11 077) | (7 990) |
| Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées | | (2 755) | (1 498) | (522) |
| Variation autres fonds propres | | (12 964) | (2 787) | (1 103) |
| Encaissements provenant de nouveaux emprunts | | 108 179 | 143 275 | 157 000 |
| Remboursements d'emprunts | | (21 071) | (23 914) | (164 951) |
| Coût de l'endettement financier net | | (13 398) | (7 687) | (3 914) |
| Flux de trésorerie affecté aux opérations de financement (C) | | 41 998 | 173 787 | (12 375) |
| Incidences des variations de taux de change (D) | | (711) | (917) | (1 214) |
| Variation de trésorerie (A + B + C + D) | | 41 789 | 20 286 | 14 855 |
| Trésorerie à la clôture | | 174 724 | 132 936 | 112 650 |

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| (milliers d'euros sauf nombre d'actions) | Nombre d'actions (en milliers) | Part Groupe | | | | | Part des minoritaires | Total | |
|--|--------------------------------|----------------|-------------------------|------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|---------------|----------------|
| | | Capital social | Primes liées au capital | Réserves de l'exercice | Ecarts de conversion | Total part du Groupe | | | |
| CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2006 | 15 880 | 63 520 | 52 967 | 58 347 | 23 529 | (300) | 198 062 | 9 000 | 207 062 |
| Exercice d'options et de bons de souscription d'actions | 45 | 178 | 443 | | | | 621 | | 621 |
| Augmentation de capital | 1 990 | 7 961 | 68 853 | | | | 76 814 | | 76 814 |
| Affectation du résultat N-1 | | | | 23 529 | (23 529) | | | | |
| Distribution de dividendes | | | | (11 077) | | | (11 077) | (1 498) | (12 575) |
| Effet de variation de la juste valeur des instruments financiers | | | | 38 | | | 38 | | 38 |
| Annulation titres auto contrôlé | | | | (3 650) | | | (3 650) | | (3 650) |
| Coût des options de souscription d'actions | | | | 458 | | | 458 | | 458 |
| Variation de la différence de conversion | | | | | | (4 308) | (4 308) | 264 | (4 044) |
| Quote part d'actif apporté par les minoritaires | | | | | | | | 9 382 | 9 382 |
| Autres variations | | | | (131) | | | (131) | 181 | 50 |
| Résultat de l'exercice | | | | | 32 089 | | 32 089 | 4 078 | 36 167 |
| CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007 | 17 915 | 71 659 | 122 262 | 67 514 | 32 089 | (4 608) | 288 915 | 21 407 | 310 323 |
| Exercice d'options de souscription d'actions | 9 | 36 | 85 | | | | 121 | | 121 |
| Affectation du résultat N-1 | | | | 32 089 | (32 089) | | | | |
| Distribution de dividendes | | | | (16 114) | | | (16 114) | (2 755) | (18 869) |
| Effet de variation de la juste valeur des instruments financiers | | | | (3 233) | | | (3 233) | | (3 233) |
| Annulation titres auto contrôlé | | | | (8 676) | | | (8 676) | | (8 676) |
| Coût des options de souscription d'actions et actions gratuites | | | | 505 | | | 505 | | 505 |
| Variation de la différence de conversion | | | | | | (13 141) | (13 141) | (1 334) | (14 475) |
| Quote part d'actif apporté par les minoritaires | | | | | | | | 12 598 | 12 598 |
| Autres variations | | | | (332) | | | (332) | | (332) |
| Résultat de l'exercice | | | | | 28 696 | | 28 696 | 1 219 | 29 915 |
| CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2008 | 17 924 | 71 695 | 122 347 | 71 753 | 28 696 | (17 749) | 276 742 | 31 135 | 307 877 |

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire. La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2008. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 mars 2009.

NOTE 1 FAITS MARQUANTS

- **La ville de Rio de Janeiro a confié à GL events la gestion et la commercialisation de l'Arena**, une arène omnisports disposant d'une capacité de 15 000 places, capable d'accueillir les plus grands concerts et événements sportifs indoor. Cette concession est signée pour une durée de 9 ans, elle doit permettre à GL events de réaliser un chiffre d'affaires de 5 à 6 millions d'euros par an, en incluant les revenus liés aux Services. Par ailleurs à l'image de grands stades internationaux, le groupe va mettre en œuvre une politique de « naming right » permettant ainsi de valoriser le site et générer des revenus additionnels.
- **GL events acquiert 6 salons professionnels majeurs dans la filière Industrie.**
 - Les salons professionnels des technologies de production Industrie Paris et Industrie Lyon, deux biennales qui se tiennent au mois de mars des années paires et impaires respectivement,
 - Les salons internationaux des systèmes, composants et solutions pour l'industrie et les grandes infrastructures SCS Automation & Control Paris et SCS Automation & Control Lyon, deux biennales qui se tiennent au mois de novembre,
 - Forum de l'Electronique, le salon de l'électronique industrielle, organisé conjointement à Paris Nord Villepinte avec RF & Hyper, le salon des radiofréquences, des hyperfréquences, du wireless, de la fibre optique et de leurs applications qui se tiennent au mois d'octobre.Ces salons accueillent près de 3000 exposants sur plus de 100 000 m² entre Paris Nord Villepinte et Lyon Eurexpo pour un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros en 2008 avec une marge opérationnelle conforme à ce type d'organisation.
- **GL events et la fédération Française du Prêt à Porter Féminin s'allient dans les salons et événements dédiés à la mode.** GL events a pris une participation de 49% dans la société Sodes. Compte tenu du contrôle exclusif de la société au regard de la norme IAS 27, les comptes de Sodes seront consolidés par intégration globale à compte du 1^{er} septembre 2008.
- **La communauté d'Agglomération de Troyes a confié à GL events la gestion de son parc d'expositions.** Cette concession est signée pour une durée de 8 ans et représentera un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros.
- **Accélération de la stratégie Food & Beverage.** Le groupe a pris une participation de 51% au capital de Traiteur Lories, qui réalise un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros.

Le total de bilan des acquisitions de la période (soit 77,7 millions d'euros) représente moins de 10% du total du bilan consolidé du groupe, et le chiffre d'affaires (soit 14,8 millions d'euros) représente 2% du chiffre d'affaires consolidé.

Conformément au règlement général de l'AMF, ces acquisitions sont considérées comme non significatives.

Les actifs non courants et courants apportés sont de respectivement de 57,6 millions d'euros et 20,1 millions d'euros ; les passifs non courants et courants apportés sont de 67,7 millions d'euros.

NOTE 2 METHODES D'EVALUATION ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.1 REFERENTIEL COMPTABLE

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003, les états financiers consolidés de GL events sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2008. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables de GL events décrits ci-après ont été appliqués de façon permanente aux exercices présentés.

GL events a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et dont l'application est obligatoire à cette date. Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC non rendues obligatoires par l'Union Européenne au 31 décembre 2008.

2.2 BASES D'EVALUATION

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des valeurs mobilières de placement et des instruments dérivés qui ont été évalués à leur juste valeur. Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les actifs et passifs couverts et les instruments de couverture sont évalués à la juste valeur.

2.3 UTILISATION D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

La préparation des états financiers nécessite des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents. Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques et les données prévisionnelles.

Ces hypothèses concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (notes 2.5.1 à 2.5.5), l'évaluation des engagements de retraite (note 2.5.16) et les provisions pour risques et charges (note 2.5.15).

2.4 MODALITES DE CONSOLIDATION

2.4.1 Principes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date effective de contrôle.

Les sociétés exploitées en commun avec une autre entreprise et sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle à partir de la date effective de contrôle.

Les entités dont le pourcentage de détention est compris entre 20% et 50% et dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées par mise en équivalence.

Les entités répondant aux critères spécifiés ci-dessus mais dont la détention par le groupe est temporaire ou dont l'activité est non significative ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du groupe se trouve en note 3.

2.4.2 Méthodes de conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en appliquant les méthodes suivantes :

- Les capitaux propres de la filiale sont convertis au cours historique,
- Le bilan (hors capitaux propres) est converti au cours de clôture,
- Le compte de résultat est converti au cours moyen.

Les écarts de conversion résultant de l'application des cours historiques et des cours moyens, par rapport au cours de clôture, sont imputés dans les réserves consolidées (pour la quote-part du groupe).

2.4.3 Elimination des opérations et soldes intragroupes

Tous les soldes réciproques entre les sociétés du groupe et autres opérations intragroupes (achats et ventes, dividendes, etc.) ainsi que les dotations aux provisions sur les titres et comptes courants de participations consolidées sont éliminés.

2.4.4 Date de clôture

L'ensemble des sociétés consolidées du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

2.5 METHODE ET REGLES D'EVALUATION

2.5.1 Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 - *Regroupements d'entreprises*.

Lors de la première consolidation d'une filiale, le groupe dégage un écart d'acquisition correspondant à l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de participation. Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur, majoré des coûts directement imputables à l'acquisition, et des ajustements de prix considérés comme probables et pouvant être mesurés de façon fiable.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits en immobilisations incorporelles.

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture d'exercice et lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie tels que décrits dans la note 2.5.5 ci-après.

Les écarts d'acquisition négatifs sont directement comptabilisés en résultat.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

2.5.2 Autres immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et de développement ainsi que les frais de pré-ouverture et de premier établissement ne répondant pas aux critères d'immobilisation de la norme IAS 38 sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon leur durée d'utilité. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

| | Durées |
|------------------|---|
| Concessions | 10 à 50 ans |
| Logiciels | 1 à 3 ans |
| Brevets licences | Sur la base des durées de vie résiduelle des brevets et des licences concernés. |

2.5.3 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité généralement retenues comme suit :

| | Durées |
|----------------------------------|---------------|
| Immeubles de bureaux | 10 à 50 ans |
| Bâtiments industriels | 10 à 50 ans |
| Agencements et installations | 10 ans |
| Matériel et outillage industriel | 2 à 7 ans |
| Matériel de transport | 3 à 5 ans |
| Mobilier et matériel de bureau | 2 à 5 ans |

2.5.4 Matériels et stocks locatifs

Par dérogation aux principes comptables généralement utilisés, le matériel locatif stocké dans les comptes sociaux, est regroupé dans les comptes consolidés avec le matériel locatif immobilisé sous une rubrique spécifique du bilan.

Cette classification permet d'apprécier plus distinctement l'importance des biens corporels destinés à la location de ceux classés en immobilisations et demeurant sur les sites du groupe.

Le matériel locatif immobilisé est enregistré au coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Pour constater la dépréciation relative à l'usure résultant des locations successives des biens immobilisés, les amortissements, fondés sur les durées d'utilité, sont les suivantes :

| | Durées |
|---------------------------|---------------|
| Planchers | 7 à 10 ans |
| Mobiliers | 4 ans |
| Structures et entoillages | 5 à 10 ans |
| Tribunes et gradins | 5 à 10 ans |
| Autres matériels locatifs | 2 à 7 ans |

La méthode de comptabilisation des stocks locatifs est la méthode du coût moyen pondéré. Les produits fabriqués sont évalués à leur coût de production qui comprend, le cas échéant, les frais directs engagés par la filiale ayant concouru à sa production. Les frais financiers ne sont pas retenus dans le calcul des coûts de production. Les encours sont valorisés à leurs prix de revient.

La dépréciation du matériel locatif stocké est déterminée en fonction des rotations observées sur les périodes écoulées. En complément, une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits sont obsolètes ou non conformes aux standards de qualité du groupe.

2.5.5 Dépréciations d'actifs

Le groupe procède, conformément à la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs à long terme selon le processus suivant :

- Pour les actifs corporels et incorporels amortis, le groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations. Ces indices sont identifiés par rapport à des critères externes ou internes. Le cas échéant, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur recouvrable, qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : prix de vente diminué du coût de cession ou valeur d'utilité.
- Pour les actifs incorporels non amortis et les écarts d'acquisition, un test de dépréciation est effectué au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe :
 - flux de trésorerie sur 4 ans et croissance à l'infini au delà au taux de 1,7%
 - taux sans risque, OAT 10 ans soit 4,26%
 - prime de risque de marché 4,00
 - prime de risque spécifique de 4,80%
 - coût moyen de la dette de 3,55%

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs peuvent être affectés soit l'ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres groupes d'actifs. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux métiers de GL events.

2.5.6 Contrats de location

Les biens immobiliers acquis par voie de location-financement sont comptabilisés à l'actif pour la valeur du bien à la date d'entrée dans le périmètre. Les autres biens corporels acquis sous forme de location financement d'une valeur d'origine supérieure à 75 milliers d'euros sont comptabilisés à l'actif immobilisé ou en matériel locatif pour la valeur du bien à la date de conclusion du contrat. Ils sont amortis ou dépréciés selon les méthodes décrites ci-dessus. La valeur du capital représentative de la dette restant due est inscrite dans les dettes financières. Les charges de l'exercice sont retraitées en conséquence.

2.5.7 Contrats de délégation et concessions

L'IFRIC a publié son interprétation sur le traitement des contrats de concessions de services (IFRIC 12). Le traitement des contrats de délégation et concessions du groupe n'entre pas dans le cadre défini par cette interprétation, ces contrats ne prévoyant pas la fourniture de services publics. GL events maintient le modèle du contrat de location simple.

2.5.8 Immobilisations financières

Les instruments financiers sont composés de titres de sociétés non consolidées, d'actions de sociétés cotées, de prêts et créances financières à long terme.

Ces actifs financiers sont analysés et classés en quatre catégories :

- détenus à des fins de transaction (titres achetés et détenus principalement dans le but de les revendre à court terme),
- détenus jusqu'à leur échéance (titres donnant droit à des paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée, que le groupe a la capacité et l'intention expresse de conserver jusqu'à maturité),
- prêts et créances.
- et disponibles à la vente (tous les actifs financiers non classés dans l'une des catégories précédentes).

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La classification est déterminée lors de la comptabilisation initiale.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat.

Les actifs financiers désignés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont classés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés en juste valeur (définie par le cours de bourse lorsqu'il est disponible). Les pertes et gains latents, correspondant aux variations de valeurs temporaires de ces actifs, sont enregistrés dans les capitaux propres. Lorsque les titres sont cédés ou dépréciés, les pertes et gains latents cumulés, précédemment enregistrés en capitaux propres, sont alors comptabilisés dans le compte de résultat. Si une perte de valeur est constatée, alors une dépréciation est comptabilisée. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les actifs disponibles à la vente ne peuvent jamais faire l'objet d'une reprise au compte de résultat. L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

2.5.9 Stocks de matières consommables, de marchandises et d'encours de production

Ils demeurent classés sur une ligne distincte dans l'actif courant. Ils sont évalués soit au dernier prix d'achat soit au prix moyen pondéré, une dépréciation est appliquée lorsque les produits sont obsolètes, non utilisés ou non conformes aux standards de qualité de groupe.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au coût de production qui comprend les matières premières, les coûts de main d'œuvre directe et les coûts indirects de production.

2.5.10 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles libellées en monnaies étrangères et qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture. Les créances clients, appréciées au cas par cas, sont provisionnées pour tenir compte des éventuelles difficultés de recouvrement.

2.5.11 Equivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque faible de variation de valeur. Ces placements de trésorerie sont valorisés à la juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

2.5.12 Impôts

▪ Impôts exigibles :

Les impôts exigibles sont calculés conformément à la législation fiscale applicable dans chaque pays.

▪ Impôts différés :

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte des décalages pouvant exister entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale. Ils sont calculés selon la méthode du report variable. Ils sont classifiés en actif et passif non courant.

Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période. La valeur comptable de ces actifs est analysée à chaque clôture et dépréciés le cas échéant.

Les impôts différés liés aux annulations de provision sur titres de participation ne sont pas constatés, sauf si un impôt différé actif a été constaté sur les déficits de la filiale.

2.5.13 Actions propres

Les actions auto-détenues sont déduites des capitaux propres quel que soit l'objectif de leur détention, et le résultat afférent est éliminé du compte de résultat consolidé.

2.5.14 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées en diminution de l'actif concerné, la quote-part de subvention virée au résultat étant constatée en diminution de l'amortissement de l'actif concerné.

2.5.15 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours. Elles sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Les provisions pour risques et charges dont l'échéance est inférieure à un an sont comptabilisées en passif courant.

2.5.16 Engagements de retraite :

Conformément à la norme IAS 19, les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et prennent en compte les charges sociales afférentes.

La méthode intègre des paramètres tels que l'évaluation prévisible des salaires, la rotation des effectifs, le risque de mortalité et un taux d'actualisation.

Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses sont comptabilisés en résultat au cours de l'exercice où ils sont constatés.

2.5.17 Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2, Paiements fondés sur des actions, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions. Son application à GL events concerne les options de souscription d'actions accordées et les attributions d'actions gratuites au personnel. Suivant la faculté offerte par la norme, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 ont été prises en compte.

Conformément aux dispositions de cette norme, ces plans font l'objet d'une valorisation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charge de personnel en contrepartie des réserves, enregistrée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, en général deux ans. Pour valoriser les plans, le groupe utilise le modèle de Black et Scholes usuellement utilisé par le marché.

2.5.18 Passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement constitués d'emprunts et de dettes financières courantes et non courantes auprès d'établissements de crédit. Ces passifs sont initialement comptabilisés au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif ; ils tiennent compte le cas échéant des coûts de transaction directement rattachables.

2.5.19 Instruments dérivés de couverture

L'utilisation par le groupe GL events d'instruments dérivés a pour objectif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts et des cours des devises. Dès le début de la transaction, le groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de risque et sa politique de couverture. Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations ultérieures de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en fonction de la désignation, ou non, du dérivé en tant qu'instrument financier de couverture.

Pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable), les variations de valeur sont comptabilisées en capitaux propres pour la partie efficace et en résultat pour la partie inefficace. Lorsqu'un instrument dérivé ne satisfait pas aux critères de la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

2.5.20 Engagements d'achats donnés aux minoritaires

Conformément à IAS 32, les options de vente (put) de participation accordées par le groupe GL events à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisées en dette à leur juste valeur, soit le prix de rachat probable des minoritaires. En l'absence de doctrine comptable sur la comptabilisation de la contrepartie de cette dette, le groupe a opté pour la comptabilisation de la dette en contrepartie des intérêts minoritaires, la différence étant comptabilisée en écart d'acquisition.

La dette comptabilisée n'est pas actualisée compte tenu de l'impact non significatif.

Lorsque la juste valeur des passifs financiers liés à des engagements de rachat de minoritaires ne peut être déterminée en l'absence de prévisions suffisamment fiables ou de marché actif, ils sont présentés en note 9.5 Engagements hors Bilan.

2.5.21 Reconnaissance des revenus

Les revenus des salons-expositions et des événements sont enregistrés lors de la réception des prestations de services ou lors de l'ouverture de la manifestation.

Dans des cas particuliers de chantiers de longue durée ou à long cycle de mise en œuvre, les revenus sont reconnus en fonction de l'avancement de la prestation rendue.

Pour les contrats de location sans terme particulier, et pour les contrats de location longue durée, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base mensuelle.

En ce qui concerne la vente des matériels locatifs immobilisés, les produits correspondants sont pris en compte dans le chiffre d'affaires, et les valeurs nettes comptables sont classées en charge d'exploitation.

2.5.22 Résultat par action

Le résultat par action mentionné sur le compte de résultat correspond au résultat net part du groupe rapporté au nombre d'actions moyen pour chaque période concernée.

Pour les trois derniers exercices, ces données s'établissent ainsi :

- 2006 = 15 619 644
- 2007 = 16 349 308
- 2008 = 17 920 819

2.5.23 Résultat par action dilué

Le Résultat par action dilué est ajusté des effets de tous les instruments dilutifs potentiels (options de souscriptions et actions gratuites, attribués ou restant à attribuer).

Pour les trois derniers exercices, ces données s'établissent ainsi :

- 2006 = 16 063 936
- 2007 = 18 049 940
- 2008 = 18 173 241^(*)

(*) La dilution potentielle dans l'hypothèse d'un exercice totale de l'ensemble des instruments financiers en cours représenterait 1,4% du capital au 31 décembre 2008.

2.5.24 Tableau des flux de trésorerie consolidé :

Le tableau de flux est présenté conformément à la norme IFRS 1 et intègre notamment les règles suivantes :

- les plus et moins-values de cession sont présentées pour leurs montants nets d'impôt,
- les dépréciations d'actifs courants sont présentées au niveau de la variation des flux de trésorerie liée aux actifs courants,
- le poste Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales correspond au prix d'acquisition, minoré de la partie du prix non encore payé, et minoré de la trésorerie nette disponible (ou majoré de la trésorerie passive courante) à la date d'acquisition, avec une logique similaire retenue pour les opérations de cession,
- les lignes Trésorerie à l'ouverture et Trésorerie à la clôture correspondent à la trésorerie active (disponibilités, valeurs mobilières de placement) minorée de la trésorerie passive courante (concours bancaire, dailly, minorée des effets escomptés non échus) ; elles n'intègrent pas les comptes courants avec les sociétés non consolidées.

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

| Sociétés | Siège social | N° R.C.S. | % de contrôle | | % d'intérêt | | |
|---|----------------------|-------------|---------------|--------|-------------|--------|----|
| | | | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 | |
| Société mère | | | | | | | |
| GL events | Brignais | 351 571 757 | | | | | |
| Filiales françaises consolidées | | | | | | | |
| Action Développement ⁽¹⁾ | Brignais | 380 892 851 | -- | 100,00 | -- | 100,00 | IG |
| Agor | Clichy | 394 786 461 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Altitude Expo | Mitry Mory | 379 621 220 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Auvergne Evénements | Cournon d'Auvergne | 449 076 900 | 52,00 | 52,00 | 52,00 | 52,00 | IG |
| Auvergne Evénements Spectacles | Cournon d'Auvergne | 449 077 767 | 100,00 | 100,00 | 52,00 | 52,00 | IG |
| Cee | Paris | 393 255 765 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Chorus | Vannes | 414 583 039 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Décorama | Ivry sur Seine | 612 036 996 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Esprit Public | Lyon | 384 121 125 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Expo Indus ⁽²⁾ | Paris | 501 781 595 | 100,00 | -- | 100,00 | -- | |
| Fabric Expo | Mitry Mory | 379 666 449 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Audiovisuel | Brignais | 317 613 180 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Cité Centre de Congrès Lyon | Lyon | 493 387 963 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Management | Brignais | 495 014 524 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Parc expo Metz Métropole | Metz | 493 152 318 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Scarabée | Roanne | 499 138 238 | 90,00 | 90,00 | 90,00 | 90,00 | IG |
| GL events Services | Brignais | 378 932 354 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events SI | Brignais | 480 214 766 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Support | Brignais | 480 086 768 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL Lumière & Son ⁽³⁾ | Brignais | 343 177 366 | -- | 100,00 | -- | 100,00 | IG |
| GL Mobilier | Brignais | 612 000 877 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Hall Expo | Brignais | 334 039 633 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| International Standing France (ISF) | Basse Goulaine | 342 784 873 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Kobé | Lyon | 382 950 921 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Market Place | Boulogne-Billancourt | 780 153 862 | 89,98 | 89,98 | 89,98 | 89,98 | IG |
| Menuiserie Expo | Brignais | 353 672 835 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Mont Expo | Brignais | 342 071 461 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Norexpo | Villeneuve d'Ascq | 457 510 089 | 98,79 | 98,79 | 96,14 | 96,14 | IG |
| Package | Lyon | 401 105 069 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Performance Organisation Communication | Brest | 421 100 439 | 100,00 | 100,00 | 97,31 | 97,31 | IG |
| Polygone Vert | Brignais | 320 815 236 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Première Vision | Lyon | 403 131 956 | 24,50 | 24,50 | 24,50 | 24,50 | ME |
| Profil | Lyon | 378 869 846 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Ranno Entreprise | Chilly Mazarin | 391 306 065 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Regam | Pont de Claie | 059 500 991 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Sté exploit. de l'Acropolis de Nice | Nice | 493 387 997 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Sté exploit. Centre Congrès Pierre Baudis | Toulouse | 444 836 092 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Sté exploit. Centre Congrès St-Etienne | Saint Etienne | 488 224 718 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Sté exploit. Château de St Priest | Brignais | 453 100 562 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Secil | Lyon | 378 347 470 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Sté exploit. de Parcs d'Exposition | Paris | 398 162 263 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Sepel | Chassieu | 954 502 357 | 46,25 | 46,25 | 46,25 | 46,25 | IG |
| Sepelcom | Chassieu | 380 552 976 | 95,00 | 97,31 | 97,31 | 97,31 | IG |
| Sté exploit. Polydome Clermont-Ferrand | Clermont-Ferrand | 488 252 347 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Sign'Expo | Brignais | 492 842 349 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Sodem System ⁽¹⁾ | Lyon | 438 323 776 | -- | 100,00 | -- | 100,00 | IG |
| Sodes ⁽²⁾ | Paris | 389 988 700 | 49,00 | -- | 49,00 | -- | IG |
| Spaciotempo | Flixecourt | 380 344 226 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Toulouse Expo | Toulouse | 580 803 880 | 88,31 | 88,31 | 88,31 | 88,31 | IG |
| Vachon | Gentilly | 343 001 772 | 85,00 | 85,00 | 85,00 | 85,00 | IG |

| Sociétés | Siège social | N° R.C.S. | % de contrôle | | % d'intérêt | | |
|--|-----------------|-----------|---------------|--------|-------------|--------|----|
| | | | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 | |
| Filiales étrangères consolidées | | | | | | | |
| Aedita Latina ⁽²⁾ | Rio de Janeiro | N/A | 100,00 | -- | 75,00 | -- | IG |
| CCIB Catering | Barcelone | N/A | 40,00 | 40,00 | 32,00 | 32,00 | ME |
| Eastern Exhibition Services | Iles Vierges | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Fagga Promoção de eventos | Rio de Janeiro | N/A | 75,00 | 75,00 | 75,00 | 75,00 | IG |
| Générale Location Canada | Montréal | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Générale Location Espana | Barcelone | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Asia | Hong Kong | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Algérie | Alger | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Belgium | Bruxelles | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Brussels ⁽²⁾ | Bruxelles | N/A | 85,00 | -- | 85,00 | -- | IG |
| GL events CCIB | Barcelone | N/A | 80,00 | 80,00 | 80,00 | 80,00 | IG |
| GL events Centro de Convenções | Rio de Janeiro | N/A | 100,00 | 100,00 | 75,00 | 75,00 | IG |
| GL events Estação Centro de Convenções | Curitiba | N/A | 100,00 | 100,00 | 75,00 | 75,00 | IG |
| GL events China | Shanghai | N/A | 93,10 | 90,00 | 93,10 | 90,00 | IG |
| GL events Hong Kong | Hong Kong | N/A | 85,00 | 85,00 | 85,00 | 85,00 | IG |
| GL events Hungaria Rt | Budapest | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL events Portugal | Lisbonne | N/A | 85,71 | 85,71 | 85,71 | 85,71 | IG |
| GL events Suisse | Satigny | N/A | 85,00 | 100,00 | 85,00 | 100,00 | IG |
| GL events USA | New-York | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| GL Furniture (Asia) | Hong Kong | N/A | 60,00 | 60,00 | 60,00 | 60,00 | IG |
| GL Middle East | Dubai Jebel Ali | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Hungexpo | Budapest | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Owen Brown | Derby | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Padova Fiere | Padoue | N/A | 80,00 | 80,00 | 80,00 | 80,00 | IG |
| Promotor International | Bologne | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| SL Local Services ⁽¹⁾ | Sainte Lucie | N/A | -- | 100,00 | -- | 100,00 | IG |
| SL Overlay Services ⁽¹⁾ | Sainte Lucie | N/A | -- | 100,00 | -- | 100,00 | IG |
| Sodes Inc. ⁽²⁾ | New-York | N/A | 49,00 | -- | 49,00 | -- | IG |
| Spaciotempo Arquitecturas Efimeras | Barcelone | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Spaciotempo UK | Uttoxeter | N/A | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | IG |
| Traiteur Loriers ⁽²⁾ | Bruxelles | N/A | 51,00 | -- | 51,00 | -- | IG |

⁽¹⁾ Sortie de périmètre en 2008

⁽²⁾ Entrée de périmètre en 2008

⁽³⁾ La société GL Lumière et son a fait l'objet d'une fusion absorption dans la société GL Audiovisual en date du 31 décembre 2008

ME : Mise en équivalence

IG : Intégration globale

La société Sepel, détenue à 47%, et les sociétés Sodes et Sodes Inc, détenues à 49%, pour lesquelles GL events contrôle effectivement les politiques économiques et opérationnelles, sont consolidées par intégration globale.

Les variations du périmètre de consolidation

Les entrées et sorties de périmètre au cours de l'exercice sont les suivantes :

| Sociétés | Date d'entrée ou de sortie |
|------------------------|---|
| • Aedita Latina | • Acquisition le 1 ^{er} janvier 2008 |
| • Expo Indus | • Acquisition le 1 ^{er} mars 2008 |
| • GL events Brussels | • Création le 29 mai 2008 |
| • Sodes | • Entrée de périmètre le 1 septembre 2008 |
| • Sodes Inc. | • Entrée de périmètre le 1 septembre 2008 |
| • Traiteur Loriers | • Acquisition le 1 novembre 2008 |
| • Action Développement | • Cession le 30 juin 2008 |
| • Sodem System | • Cession le 30 juin 2008 |

NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE

| Chiffre d'affaires par métier (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 | Evolution N / N-1 | Evolution N / N-1 (en %) |
|--|-----------------|-----------------|------------------------------|---|
| Services à l'évènement | 272 595 | 318 556 | (45 961) | -14,4% |
| % CA Total | 45,0% | 50,3% | | |
| Gestion d'espaces et d'évènements | 333 106 | 314 931 | 18 175 | 5,7% |
| % CA Total | 55,0% | 49,7% | | |
| TOTAL GROUPE GL events | 605 701 | 633 487 | | |

| Résultat opérationnel par métier (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---|-----------------|-----------------|
| Services à l'évènement | 15 606 | 12 409 |
| Gestion d'espaces et d'évènements | 37 536 | 43 839 |
| TOTAL GROUPE GL events | 53 142 | 56 248 |

Autres informations sectorielles

| Services à l'évènement (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|--|-----------------|-----------------|
| Investissements | 23 164 | 22 716 |
| Dotations et reprises d'amortissements et provisions | 21 995 | 18 983 |
| Gestion d'espaces et d'évènements (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
| Investissements | 37 222 | 49 462 |
| Dotations et reprises d'amortissements et provisions | 9 430 | 3 726 |

Ecarts d'acquisitions : cf. note 5.1 ci-après

Concernant les informations par secteur géographique, le chiffre d'affaires du groupe s'effectue à plus de 90% dans la zone Europe. Il ne serait pas pertinent de fournir une information plus détaillée.

En effet, des chantiers importants peuvent avoir lieu dans l'ensemble de la zone et peuvent être effectués soit par des sociétés basées à l'étranger, soit directement par des sociétés françaises, selon les délais, la réglementation locale ou des aspects de logistique ; des actifs locatifs détenus par des sociétés françaises peuvent ainsi être installés dans diverses régions du monde au cours d'une même année et être facturés directement par ces sociétés françaises ou en sous-traitance de filiales étrangères. Au delà de la difficulté à analyser l'information comptable, cette information pourrait s'avérer non pertinente au regard de la réalité économique de l'activité.

NOTE 5 INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Augm. | Dim. | Ecarts de conversion | Mvts de périm. & reclassements | 31/12/08 |
|--|----------------|--------------|----------------|----------------------|--------------------------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | | | | | | |
| Ecarts d'acquisition Services | 72 962 | 479 | (1 102) | (2 724) | (760) | 68 855 |
| Ecarts d'acquisition Gestion d'espaces et d'évènements | 247 294 | 1 937 | | (2 552) | 45 170 | 291 849 |
| Ecarts d'acquisition | 320 256 | 2 417 | (1 102) | (5 276) | 44 409 | 360 704 |
| Autres immo. incorporelles | 48 806 | 5 711 | (363) | (6 045) | 3 199 | 51 307 |
| Amortissements | (12 208) | (3 502) | 358 | 218 | 63 | (15 071) |
| Autres immo. incorporelles | 36 597 | 2 209 | (5) | (5 827) | 3 263 | 36 236 |
| Immobilisations incorporelles | 356 853 | 4 625 | (1 107) | (11 103) | 47 672 | 396 940 |

La méthode appliquée pour les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles est décrite en note 2.5.5 Dépréciations d'actifs. Les tests, y compris test de sensibilité, n'ont abouti à aucune dépréciation.

L'augmentation des écarts d'acquisition de 45 millions d'euros provient de l'acquisition des sociétés Sodes et Expo Indus. L'analyse des écarts de première consolidation de ces acquisitions n'est pas définitive et pourrait donner lieu à des affectations complémentaires dans le délai de 12 mois de la date d'acquisition.

L'augmentation et les mouvements de périmètre des autres immobilisations incorporelles proviennent essentiellement du droit de concession des parcs d'exposition de Riocentro, de Bruxelles, de l'Arena de Rio et de l'Acropolis de Nice. Ces immobilisations sont amorties en mode linéaire sur la durée de la concession.

5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS MATERIELS LOCATIFS)

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Augm. | Dim. | Ecarts de conversion | Mvts de périm. & reclassements | 31/12/08 |
|---|-----------------|----------------|----------------|----------------------|--------------------------------|-----------------|
| Terrains | 27 013 | | (808) | (905) | 5 317 | 30 618 |
| Constructions | 65 043 | 722 | (2 448) | (2 054) | 41 486 | 102 750 |
| Total brut | 92 056 | 722 | (3 255) | (2 958) | 46 804 | 133 368 |
| Amortissements constructions | (17 977) | (2 483) | 1 020 | 599 | (30 398) | (49 239) |
| Terrains et Constructions | 74 079 | (1 762) | (2 235) | (2 359) | 16 406 | 84 129 |
| Autres Immobilisations corporelles | | | | | | |
| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Augm. | Dim. | Ecarts de conversion | Mvts de périm. & reclassements | 31/12/08 |
| Installations, matériel et outillage | 13 324 | 1 419 | (474) | (655) | 2 695 | 16 309 |
| Autres immo. corporelles | 44 690 | 8 310 | (3 636) | (910) | 246 | 48 700 |
| Autres immo. corp. en crédit bail | 1 326 | 313 | (191) | | | 1 448 |
| Immobilisations corporelles en cours | 1 152 | 18 036 | (102) | (77) | (8 349) | 10 659 |
| Total brut | 60 492 | 28 078 | (4 402) | (1 643) | (5 409) | 77 116 |
| Installations, matériel et outillage | (10 001) | (1 561) | 368 | 360 | (1 139) | (11 972) |
| Autres immobilisations corporelles | (28 887) | (4 119) | 3 068 | 491 | 375 | (29 070) |
| Autres immo. corp. en crédit bail | (896) | (181) | 191 | | | (885) |
| Total amortissements | (39 783) | (5 860) | 3 628 | 851 | (763) | (41 927) |
| Autres Immobilisations corporelles | 20 709 | 22 218 | (774) | (791) | (6 173) | 35 189 |

5.3 MATERIELS ET STOCKS LOCATIFS

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Augm. | Dim. | Ecarts de conversion | Mvts de périm. & reclassements | 31/12/08 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------|--------------------------------|-----------------|
| Matériels locatifs immo. | 111 678 | 19 215 | (10 659) | (4 404) | 6 894 | 122 725 |
| Matériels loc. en crédit bail | 1 573 | | (415) | | | 1 157 |
| Matériels locatifs stockés | 16 445 | 956 | (747) | 4 | (6 894) | 9 763 |
| Valeur brute | 129 695 | 20 171 | (11 821) | (4 400) | | 133 645 |
| Amort. matériels locatifs immo. | (66 202) | (14 985) | 8 910 | 1 651 | (5 464) | (76 089) |
| Amort. matériels loc. en crédit bail | (1 573) | | 415 | | | (1 157) |
| Amort. et prov. matériels locatifs stockés | (8 523) | (56) | | (1) | 5 621 | (2959) |
| Amortissements et provisions | (76 297) | (15 040) | 9 326 | 1 651 | 157 | (80 204) |
| Matériels et stocks locatifs | 53 398 | 5 131 | (2 495) | (2 750) | 157 | 53 441 |

Les acquisitions de matériels locatifs sont en ligne avec les niveaux d'investissements budgétés.

5.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Augm. | Dim. | Ecarts de conversion | Mvts de périm. & reclassements | 31/12/08 |
|------------------------------------|---------------|--------------|----------------|----------------------|--------------------------------|---------------|
| Titres disponible à la vente | 21 418 | 10 392 | (2 262) | (59) | (1 914) | 27 575 |
| Prêts et créances | 11 675 | 443 | (228) | 7 | 97 | 11 994 |
| Dépréciations | (1 405) | (1 324) | 35 | 1 | 9 | (2 684) |
| Immobilisations financières | 31 689 | 9 511 | (2 455) | (51) | (1 808) | 36 886 |

Les mouvements de périmètre de titres non consolidés proviennent essentiellement de participations minoritaires de Promotor International dans Bologna Fiere.

5.5 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|------------------------------------|---------------|----------------------|
| Valeur des titres à l'ouverture | 10 930 | 7 109 |
| Variation de périmètre | | ⁽¹⁾ 2 738 |
| Dividende | (879) | |
| Résultat des entreprises associées | 1 226 | 1 083 |
| Titres mis en équivalence | 11 277 | 10 930 |

⁽¹⁾ La variation de périmètre de l'exercice 2007 résulte :
- de l'intégration globale de SEPEL à compter du 1^{er} janvier 2007, cette société étant précédemment mise en équivalence jusqu'en 2006,
- de la première mise équivalence des titres Première vision et CCIB Catering à compter du 1^{er} janvier 2007.

5.6 STOCKS ET EN-COURS

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Consommables | 6 745 | 6 554 |
| En cours de production | 3 176 | 5 224 |
| Marchandises | 1 471 | 880 |
| Total brut | 11 392 | 12 658 |
| Dépréciations | (827) | (789) |
| Stocks et en-cours | 10 565 | 11 869 |

5.7 CREANCES CLIENTS

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|-------------------------|----------------|----------------|
| Clients | 150 151 | 129 244 |
| Dépréciations | (9 194) | (7 951) |
| Créances clients | 140 957 | 121 293 |

5.8 AUTRES CREANCES

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|--|---------------|---------------|
| Avances et acomptes | 1 011 | 1 687 |
| Créances sociales | 578 | 506 |
| Créances fiscales | 29 690 | 33 402 |
| Comptes courants sociétés non consolidées | 10 499 | 8 919 |
| Autres créances d'exploitation et diverses | 8 545 | 30 491 |
| Charges constatées d'avance | 20 711 | 8 155 |
| Dépréciations sur comptes courants | (722) | (275) |
| Dépréciations sur autres créances | (316) | (300) |
| Autres créances | 69 996 | 82 586 |

Toutes les autres créances sont à échéance moins d'un an.

Les autres créances d'exploitation comprennent en 2007, une créance de 15 500 milliers d'euros sur la cession des titres d'Europa Organisation soldée en 2008.

5.9 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs et passifs se répartissent comme suit :

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Mvts/Périm et Juste valeur Instr. Financier | écarts de conversion | Produits ou (charges) | 31/12/08 |
|--|--------------|---|-------------------------|--------------------------|--------------|
| Impôts différés actifs | 8 739 | (3 427) | | 5 386 | 10 698 |
| Impôts différés passifs | (2 521) | 1 524 | 250 | (4 342) | (5 089) |
| Impôts différés actifs (passifs) nets | 6 218 | (1 903) | 250 | 1 044 | 5 609 |

Les impôts différés actifs et passifs se ventilent par nature de la manière suivante :

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Mvts/Périm et Juste valeur Instr. Financier | écarts de conversion | Produits ou (charges) | 31/12/08 |
|--|--------------|---|-------------------------|--------------------------|--------------|
| Plus value à court terme répartie sur 13 ans | (334) | | (6) | 168 | (172) |
| Autres décalages d'amortissement | 470 | (4 409) | 68 | 2 842 | (1 029) |
| Déficits reportables | 2 005 | 566 | 261 | 2 564 | 5 396 |
| Provisions | 1 546 | 396 | (58) | 149 | 2 033 |
| Indemnités de départ en retraite | 1 557 | (17) | 2 | (351) | 1 191 |
| Organic et effort construction | 330 | (7) | | (682) | (359) |
| Participation des salariés | 904 | (44) | | (1 336) | (476) |
| Amortissements dérogatoires | (159) | | (11) | (196) | (366) |
| Autres | (101) | 1 612 | (6) | (2 114) | (609) |
| Total | 6 218 | (1 903) | 250 | 1 044 | 5 609 |

Le montant global des déficits reportables du groupe non pris en compte dans le calcul des impôts différés est de 4 732 milliers d'euros, représentant un impôt différé non activé de 1 242 milliers d'euros.

5.10 EQUIVALENTS DE TRESORERIE

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Valeurs mobilières de placement | 142 520 | 88 555 |
| Disponibilités | 40 605 | 55 904 |
| Trésorerie active | 182 675 | 144 459 |

La juste valeur des valeurs mobilières de placement à la date du 31 décembre 2008 est de 142 520 milliers d'euros.

Les placements sont investis dans des produits sans risque : Sicav monétaires, certificats de dépôts ou à compte à terme.

5.11 CAPITAUX PROPRES

5.11.1 Capital

Au 31 décembre 2007, le capital social était fixé à 71 658 960 euros, divisé en 17 914 740 actions de 4 euros.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 7 mars 2008, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 8 000 € par apports en numéraire comme conséquence de l'exercice de 2 000 options de souscription d'actions.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 4 juillet 2008, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 20 000 euros par apports en numéraire comme conséquence de l'exercice de 5 000 options de souscription d'actions.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 8 décembre 2008, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 8 000 euros par apports en numéraire comme conséquence de l'exercice de 2 000 options de souscription d'actions.

Le capital social s'est ainsi trouvé fixé à la date du 31 décembre 2008 à 71 694 960 euros, divisé en 17 923 740 actions de 4 euros.

La répartition du capital et droits de vote, plans de souscription d'actions et attribution d'actions gratuites sont décrits au chapitre Renseignements de caractère général concernant le capital de GL events pages 135 du document de référence.

5.11.2 Primes

Les primes représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant des apports reçus en numéraire ou en nature. Au 31 décembre 2008, les primes sont de 122 347 milliers d'euros (Cf. tableau de variation des capitaux propres).

5.11.3 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées sont au 31 décembre 2008 de 71 604 milliers d'euros (Cf. tableau de variation des capitaux propres).

5.11.4 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion représentent la différence entre l'application des cours historiques et des cours moyen par rapport au cours de clôture. Au 31 décembre, les écarts de conversion sont de -17 749 milliers d'euros (Cf. tableau de variation des capitaux propres).

5.11.5 Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, renouvelé par l'assemblée générale du 14 mai 2007, les opérations suivantes ont été réalisées au cours de l'exercice 2008 :

| (nombre d'actions) | 31/12/2007 | acquisitions | cessions | 31/12/2008 |
|-------------------------|------------|--------------|-----------|------------|
| - Actions propres | 92 680 | 321 818 | | 414 498 |
| - Contrat de liquidités | 34 600 | 301 520 | (291 648) | 44 472 |

Le nombre d'actions auto-détenues et détenues dans le cadre du contrat de liquidité à la clôture de l'exercice est de 458 970.

Les titres auto détenus sont annulés en contrepartie des réserves et du résultat pour un montant de 9 504 milliers d'euros.

5.12 PROVISIONS POUR RETRAITE

La provision Indemnités départ en retraite tient compte de contrats d'assurance spécifiques souscrits par les sociétés Spaciotempo, Toulouse Expo, ISF, Agor, Sepel et Sepelcom couvrant l'engagement pour un montant global de 1 311 milliers d'euros.

| Décomposition de la variation des avantages au personnel | Valeur actualisée de l'obligation | Charge comptabilisée en résultat | Postes du compte de résultat concernés par cette comptabilisation |
|---|-----------------------------------|----------------------------------|---|
| 31 décembre 2007 | 6 706 | | |
| Coût des services rendus - Prestations servies aux salariés | (2 133) | (2 133) | Résultat opérationnel |
| Coût financier | 135 | 135 | Résultat opérationnel |
| Ecarts de conversion | 8 | | |
| Mouvements de périmètre & reclassements | 110 | | |
| 31 décembre 2008 | 4 826 | (1 998) | |

5.13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES COURANTES

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Dotation de l'exercice | Reprise de l'exercice | | Ecart de conversion | Mvts de périm. & reclassement ^t | 31/12/08 |
|----------------------------------|--------------|------------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|--|--------------|
| | | | montant utilisé | montant non utilisé | | | |
| Provision pour risque social | 537 | 290 | (258) | (42) | 2 | | 529 |
| Provision pour risque fiscal | 83 | 20 | (23) | (11) | | | 69 |
| Autres provisions ⁽¹⁾ | 3 145 | 942 | (1 771) | (664) | 11 | 1 075 | 2 737 |
| Total | 3 765 | 1 252 | (2 052) | (717) | 13 | 1 075 | 3 335 |

⁽¹⁾ dont provision pour restructuration de l'Acropolis de Nice, de la société Traiteur Loriges et de la société Sodes pour un montant total de 1,4 millions d'euros qui couvre l'intégralité des engagements du groupe.

5.14 DETTES FINANCIERES

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Augm. | Remb. | Ecart de conversion | Mvts de périm. & reclassement ^t | 31/12/08 |
|--|------------------|-----------------|-----------------|---------------------|--|------------------|
| | | | | | | |
| Emprunts en crédit bail | 462 | 313 | (180) | | | 595 |
| Instruments financiers | (438) | 5 521 | | | | 5 083 |
| Autres dettes financières | 1 033 | 251 | | | (18) | 1 269 |
| Participation des salariés | 526 | 8 | (428) | | | 106 |
| Endettement financier à L. & M.T ⁽¹⁾ | 306 434 | 114 251 | (24 444) | (2 576) | 1 838 | 395 503 |
| Trésorerie passive C.T. | 11 523 | (2 624) | | (193) | (305) | 8 401 |
| Total dettes financières | 317 957 | 111 627 | (24 444) | (2 769) | 1 533 | 403 904 |
| Valeurs mobilières de placement | (88 555) | (54 431) | 3 | 291 | 172 | (142 520) |
| Disponibilités | (55 904) | | 22 590 | 1 138 | (8 429) | (40 605) |
| Trésorerie active | (144 459) | (54 431) | 22 593 | 1 429 | (8 257) | (183 125) |
| Endettement net | 173 498 | 57 196 | (1 851) | (1 340) | (6 725) | 220 779 |

⁽¹⁾ dont au 31 décembre 2008

| | |
|--|---------|
| Endettement financier à L&MT non courant | 351 472 |
| Endettement financier à L&MT courant | 52 432 |

Les variations de périmètre concernent principalement l'apport de trésorerie de la société Expo Indus.

5.14.1 Ventilation de l'endettement net par devise

L'endettement net se répartit par devise de la manière suivante :

| (en milliers d'euros) | Dettes financières non courantes | Dettes financières courantes et concours bancaires | Trésorerie active | Total dettes nettes |
|---------------------------|----------------------------------|--|-------------------|---------------------|
| Total zones Euro | 339 268 | 44 271 | (168 521) | 215 017 |
| Dollar US | | | (3 443) | (3 443) |
| Dollar Canadien | | | (1) | (1) |
| Franc Suisse | | | (487) | (487) |
| Livre Sterling | | | (4 052) | (4 052) |
| Forint Hongrois | 9 096 | 758 | (559) | 9 295 |
| Hong Kong dollar | | | (2 631) | (2 631) |
| Yuan Renminbi Chinois | | | (275) | (275) |
| Dinar Algérien | | | (13) | (13) |
| Real Brésilien | 3 108 | 7 403 | (3 143) | 7 368 |
| Total autres zones | | | | |
| Endettement net | 351 472 | 52 432 | (182 675) | 220 779 |

5.14.2 Ventilation des dettes financières courantes et non courantes

Les dettes financières se répartissent par échéance de la manière suivante :

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | Montants à moins d'1 an | Montants à plus d'1 an et moins de 5 ans | Montants à plus de 5 ans |
|----------------------------------|----------------|-------------------------|--|--------------------------|
| Emprunts à L. et M.T. | 388 450 | 40 013 | 261 885 | 86 552 |
| Emprunts en crédit bail mobilier | 595 | 212 | 383 | |
| Instruments financiers | 5 083 | 2 516 | 2 567 | |
| Autres dettes financières | 1 269 | 1 269 | | |
| Participation des salariés | 106 | 21 | 85 | |
| Concours bancaires courants | 8 401 | 8 401 | | |
| Dettes financières | 403 904 | 52 432 | 264 920 | 86 552 |

5.15 AUTRES DETTES

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|--------------------------------|----------------|---------------|
| Fournisseurs d'immobilisations | 408 | 5 727 |
| Comptes courants | 1 156 | 659 |
| Dettes diverses | 35 911 | 38 187 |
| Produits constatés d'avance | 94 255 | 53 296 |
| Autres dettes | 131 730 | 97 869 |

L'augmentation des produits constatés d'avance provient de l'activité Gestion d'Espaces et d'Evénements, structurellement génératrice de facturation d'avance.

Ce phénomène peut s'inverser ponctuellement par un événement majeur en début ou en fin d'exercice suivant, du type SIRHA (Salon International de la Restauration de l'Hôtellerie et de l'Alimentation) qui a eu lieu en janvier 2007 sur un rythme biennal.

NOTE 6 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT**6.1 AUTRES PRODUITS LIES A L'ACTIVITE**

Le poste "Autres produits de l'activité" se décompose comme suit :

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|--|--------------|--------------|
| Reprises s/provisions, pour risques et charges | 1 278 | 1 539 |
| Reprises s/provisions sur autres actifs circulants | 2 506 | 1 017 |
| Plus value cession immobilisations | | 1 907 |
| Subventions d'exploitation | 1 839 | 1 168 |
| Autres produits | 2 232 | 3 449 |
| Total | 7 855 | 9 080 |

6.2 ACHATS CONSOMMES ET AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|--|------------------|------------------|
| Achats consommés | (48 216) | (49 114) |
| Sous-traitance et personnel extérieur ⁽¹⁾ | (155 043) | (180 743) |
| Location de matériels et loyer immobilier | (55 954) | (55 451) |
| Transport, déplacements, missions et réceptions | (27 611) | (27 367) |
| Autres achats et charges externes | (89 990) | (95 637) |
| Total | (376 814) | (408 312) |

⁽¹⁾ La variation du poste « sous-traitance et personnel extérieur » est due, pour 26,6 millions d'euros, à des sorties de périmètre en 2007, telles que BS Vision et Europa Organisation.

6.3 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|---|-----------------|-----------------|
| Dotations amort. et prov. sur l'actif immobilisé | (13 853) | (9 529) |
| Dotations amort. et prov. sur le matériel locatif | (15 040) | (13 824) |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | 1 878 | (1 428) |
| Dotations aux provisions sur autres actifs circulants | (3 233) | (1 224) |
| | (30 248) | (26 005) |

6.4 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|---|--------------|--------------|
| Plus et moins value sur cession de titres | 7 043 | 6 881 |
| Pertes sur créances irrécouvrables | (1 298) | (634) |
| Autres charges | (2 953) | (923) |
| | 2 792 | 5 324 |

6.5 RESULTAT FINANCIER

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|---|-----------------|----------------|
| Produit net / cession valeur mobilière de placement | 2 671 | 4 331 |
| Autres intérêts et produits financiers | 3 888 | 1 373 |
| Intérêts | (19 780) | (13 255) |
| Autres charges financières | (177) | (136) |
| Coût de l'endettement net | (13 398) | (7 687) |
| Reprise de provisions financières | 67 | - |
| Autres Produits financiers de participation | 235 | 1 597 |
| Gains de change | 603 | 1 750 |
| Pertes de change | (2 137) | (2 145) |
| Dotations prov. et amort. financiers | (2 957) | (839) |
| Autres produits et charges financiers | (4 189) | 363 |
| Résultat financier | (17 587) | (7 324) |

6.6 CHARGE D'IMPOT

L'évolution de la charge d'impôt se ventile comme suit :

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|--|----------------|-----------------|
| Impôts exigibles sur les bénéficiaires | (7 910) | (13 619) |
| Impôts différés | 1 044 | (221) |
| Impôt sur les bénéficiaires | (6 866) | (13 840) |

La charge d'impôt entre les sociétés françaises et les filiales étrangères se décompose comme suit :

| (en milliers d'euros) | Résultat courant | Impôt correspondant | Taux constaté | Résultat net des sociétés intégrées |
|----------------------------------|------------------|---------------------|---------------|-------------------------------------|
| Résultat des sociétés françaises | 21 127 | (5 333) | 25,2% | 15 794 |
| Résultat des sociétés étrangères | 14 428 | (1 533) | 10,6% | 12 895 |
| Total | 35 555 | (6 866) | 19,3% | 28 689 |

La preuve d'impôt s'établit comme suit :

| (en milliers d'euros) | 2008 | 2007 |
|---|---------------|---------------|
| Résultat avant impôts | 35 555 | 48 924 |
| Taux d'impôt en France hors contribution sociale 3,3% | 33,33% | 33,33% |
| Impôt théorique | 11 850 | 16 308 |
| Effet des différences permanentes | (3 073) | (1 076) |
| Stocks options et actions gratuites | 5 | (19) |
| Différences de taux d'impôt | (1 084) | (1 334) |
| Contribution sociale 3,30% | | 124 |
| Sociétés non fiscalisées | (358) | 46 |
| Déficits non activés/utilisation de déficits antérieurs non activés | (474) | (209) |
| Impôt sur les bénéficiaires | 6 866 | 13 840 |

NOTE 7 NOTE SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Au titre de l'exercice 2008, la trésorerie affectée aux acquisitions et cessions de filiales se répartit comme suit :

| | |
|---|-----------------|
| Décaissement sur acquisition de titres de l'exercice | (32 628) |
| Décaissement sur acquisitions antérieures et minoritaires | (8 339) |
| Encaissement sur cessions de filiales | 11 029 |
| Trésorerie nette apportée par les sociétés acquises et sortie lors de cession ou de déconsolidation | 8 536 |
| Trésorerie nette | (21 402) |

NOTE 8 NOTE SUR LES EFFECTIFS

L'effectif moyen du groupe se répartit comme suit :

| Répartition par métier | 2008 | 2007 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Holdings | 106 | 95 |
| Services | 1 783 | 1 927 |
| Gestion d'Espaces et d'Evénements | 1 093 | 1 050 |
| Total | 2 982 | 3 072 |

| Ventilation par fonction | 2008 | 2007 |
|--------------------------|--------------|--------------|
| Direction | 147 | 129 |
| Commerciaux | 669 | 514 |
| Services Supports | 371 | 415 |
| Bureaux d'Etudes | 152 | 144 |
| Technique / exploitation | 1 643 | 1 870 |
| Total | 2 982 | 3 072 |

| Ventilation par catégorie | 2008 | 2007 |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Dirigeants | 72 | 68 |
| Cadres | 808 | 843 |
| Agents de maîtrise | 635 | 570 |
| Employés | 852 | 969 |
| Ouvriers | 582 | 603 |
| Alternance | 33 | 19 |
| Total | 2 982 | 3 072 |

NOTE 9 NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN**9.1 Tableau des engagements**

| Catégories d'engagements (en milliers d'euros) | |
|---|--------|
| Engagements donnés | |
| - Caution garantie crédit CT | 330 |
| - Caution garantie crédit MT | 27 822 |
| - Caution solidaire, garantie divers | 8 775 |
| Engagements reçus | |
| - Caution solidaire, garantie divers | 5 360 |

Conformément aux principes d'établissement de l'annexe des comptes consolidés qui ne présente que les engagements du groupe vis à vis des tiers et sociétés non consolidées, les engagements hors bilan entre sociétés consolidées sont éliminés au même titre que l'ensemble des opérations et soldes intragroupe

9.2 Redevances de concessions et loyers immobiliers pour la part non résiliable des baux

| (en milliers d'euros) | - 1 an | de 1 à 5 ans | + de 5 ans |
|--|---------------|---------------------|-------------------|
| Parcs d'exposition et centres de congrès | 17 293 | 74 101 | 35 891 |
| Location immobilière | 11 256 | 13 858 | 3 827 |

Par ailleurs, les contrats de concession peuvent prévoir le versement de loyers variables fonction généralement du résultat avant impôt.

9.3 Dettes et créances garanties par des sûretés réelles

| (en milliers d'euros) | Dettes & créances garanties | Nature de la garantie |
|------------------------------|--|--|
| - Garanties bancaires | 804 | Gage de comptes d'instruments financiers |

9.4 Engagements d'investissement

Les engagements d'investissement sur les sites du Centre de congrès international de Barcelone, de l'Acropolis de Nice, du Parc des expositions de Metz, du Centre de Congrès de Saint-Etienne et du Parc Floral de Paris sont présentés dans l'échéancier suivant :

| (en milliers d'euros) | - 1 an | de 1 à 5 ans | + de 5 ans |
|------------------------------|---------------|---------------------|-------------------|
| Engagement d'investissement | 7 044 | 3 862 | 3 130 |

9.5 Engagements liés aux rachats de société :

Les actionnaires minoritaires de FAGGA ont la possibilité de vendre à GL events leur participation à compter de novembre 2011. Compte tenu de la date de levée de l'engagement et de l'incertitude quant aux bases de calcul du prix d'acquisition, cet engagement n'a pas été comptabilisé au 31 décembre 2008.

NOTE 10 NOTE SUR LES RISQUES**Risque de change**

GL events réalise la plus grande partie de ses achats en France ou dans les pays de la zone Euro, et n'est à ce titre soumis à aucun risque de change sur l'essentiel de son activité.

Concernant les affaires internationales majeures, une attention spécifique est portée au risque de change, et des couvertures de change sont prises au cas par cas.

Il n'existe pas de flux réguliers d'affaires avec les filiales étrangères susceptible d'exposer le groupe de façon structurelle. Les charges engagées par les filiales étrangères sont des charges locales réglées principalement dans la même devise que le règlement du client.

Les parcs de matériels locatifs qui composent les dotations en équipement des filiales étrangères sont des biens durables (structures, tribune, murs d'image, mobilier, ...). GL events a toujours la possibilité de les transférer à une autre structure sans que leur valeur intrinsèque ne baisse du fait de la fluctuation des devises.

Toutefois, compte tenu de l'évolution du groupe à l'international, les actifs et dettes détenus en devises étrangères sont en augmentation et sont susceptibles d'engendrer des écarts de conversion plus importants.

| Devises exprimées en milliers d'euros | US\$ | CA\$ | GBP | CHF | Forint Hongrois | HK\$ | Yuan renminbi | Real | Dinar Algérien |
|---------------------------------------|--------------|------------|---------------|------------|-----------------|--------------|---------------|---------------|----------------|
| Bilan | | | | | | | | | |
| . Actifs en devises | 8 128 | 17 | 30 402 | 1 288 | 72 924 | 6 756 | 613 | 45 246 | 172 |
| . Passifs en devises | (4 746) | (24) | (14 853) | (1 143) | (18 310) | (3 940) | (396) | (31 726) | (164) |
| Positions avant gestion | 3 382 | (7) | 15 549 | 145 | 54 614 | 2 816 | 217 | 13 520 | 8 |
| Hors bilan | | | | | | | | | |
| Positions après gestion | 3 382 | (7) | 15 549 | 145 | 54 614 | 2 816 | 217 | 13 520 | 8 |

Risque de taux, crédit, actions

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et de taux de change obéit à des règles strictes définies par la Direction du groupe qui prévoient la centralisation systématique par la Direction Financière des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. La gestion s'organise autour d'un service trésorerie qui assure la surveillance quotidienne des limites, des positions et effectue la validation des résultats.

La majeure partie de l'endettement est indexée sur les taux à trois mois. De façon ponctuelle des couvertures peuvent être souscrites à hauteur de tout ou partie des dettes financières variables. Compte tenu du volume de la dette, des anticipations de marché, des ajustements de juste valeur enregistrés au 31 décembre 2008 et des montants déjà couverts, le risque résiduel est jugé faible.

L'endettement moyen net financier à taux variable est présenté dans le tableau ci-dessous :

| Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés | Taux fixes ou taux variables | Montant global des lignes : endettement net moyen à moins de 1 an (en milliers d'euros) | Echéances | Existence ou non de couverture |
|--|------------------------------|---|--------------|--------------------------------|
| - Emprunts moyen terme indexé sur l'Euribor 3 mois | taux variable | 353 013 | 2009 à 2015 | partielle |
| - Emprunts moyen terme indexé sur le BUBOR 3 mois | taux variable | 9 619 | 2016 | non |
| - Autres emprunts moyen terme | taux fixe | 8 552 | 2013 | non |
| - Emprunts en crédit bail indexés sur Euribor 1 mois | taux variable | 253 | 2013 | non |
| - Autres emprunts en crédit bail | taux fixe | 237 | 2010 et 2011 | non |
| - Autres dettes financières | taux variable | 5 132 | 2009 à 2013 | non |
| - Concours bancaires | taux variable | 8 401 | 2009 | partielle |
| Total endettement moyen à moins d'un an | | 385 207 | | |

L'échéancier des actifs et passifs financiers (endettement net moyen) au 31 décembre 2008 est présenté ci-dessous :

| Risque de taux sur endettement moyen soumis à taux variable (en milliers d'euros) | Solde au 31/12/08 | Endettement net moyen portant intérêt à échéance de | | |
|--|--------------------------|--|---------------------|----------------------|
| | | moins de 1 an | de 1 à 5 ans | plus de 5 ans |
| Actifs financiers | - | - | - | - |
| Passifs financiers | | | | |
| - Emprunt moyen terme indexé sur l'Euribor 3 mois | 368 319 | 353 184 | 208 902 | 82 743 |
| - Emprunt moyen terme indexé sur le BUBOR 3 mois | 9 750 | 9 619 | 6 797 | 3 892 |
| - Emprunts en crédit bail indexés sur Euribor 1 mois | 282 | 253 | 123 | |
| - Autres dettes financières | 6 352 | 5 132 | 663 | |
| - Concours bancaires | 8 401 | 8 401 | | |
| Position nette avant gestion | 393 104 | 376 589 | 216 484 | 86 635 |
| Couvertures de taux | 195 000 | 204 000 | 103 333 | |
| Position nette après gestion | 198 104 | 172 589 | 113 151 | 86 635 |

Les instruments de couverture sont contractés sur deux ou trois ans avec amortissement in fine.

L'endettement net moyen à taux variable à moins d'un an non couvert est de 172 millions d'euros soit 46% du montant global.

Dans l'hypothèse d'une augmentation du taux de référence (euribor 3 mois) de 1%, seule la partie non couverte de la dette financière à LT&MT serait impactée.

Le risque de taux sur les concours bancaires est quant à lui couvert par l'application de la fusion en échelle d'intérêts des comptes bancaires qui permet de compenser les découverts par les soldes créditeurs de banque. Les instruments de couverture mis en place sont efficaces sur la période considérée.

Par ailleurs, un portefeuille de FCP monétaires, de certificats de dépôts et de comptes à terme de 142 M€ compensent une partie du risque d'augmentation des taux monétaires.

Ainsi, une augmentation de 1% des taux d'intérêts aurait engendré au 31 décembre 2008, compte tenu des couvertures de taux existantes et de l'augmentation corrélative du rendement des placements, une augmentation de la charge financière nette de 0,6 M€.

Le groupe détient par ailleurs un ensemble de participations dans des sociétés cotées dont la valeur boursière totale fluctue en fonction de la tendance des marchés boursiers, de la valorisation des secteurs d'activité respectifs auxquels ces sociétés appartiennent et des données économiques et financières propres à chacune des sociétés. A la clôture les variations éventuelles de la juste valeur de ces titres sont comptabilisées soit en capitaux propres, soit en résultat en cas de dépréciation durable jusqu'à leur cession. Le montant de ces participations étant peu élevé, il n'induit aucun risque significatif.

Par ailleurs, le portefeuille VMP hors dépôts à terme (juste valeur par résultat) est présenté dans le tableau ci-dessous en valeur nette :

| Risque actions au 31/12/08 (en milliers d'euros) | | France | Autres places |
|---|---------------------------|---------------|----------------------|
| Actions | Actions du Nouveau Marché | 29 | |
| Position avant gestion | | 29 | - |
| Hors bilan | | | |
| Position nette après gestion | | 29 | |

Risque sur covenants bancaires

Une partie des dettes à moyen et long terme du groupe, 338,3 millions d'euros à la clôture de l'exercice soit 87% des emprunts à moyen et long terme, est assujettie à des covenants.

Les ratios du contrat d'emprunt à moyen terme Club Deal à respecter, qui représente à lui seul 92% des emprunts à MLT du groupe soumis à covenants, sont :

- o endettement net / capitaux propres \leq 120%
- o endettement net / excédent brut d'exploitation \leq 3

Au 31 décembre 2008, le groupe GL events respecte ces dispositions.

Risque de crédit

Le risque client est faible pour trois raisons.

La première tient au fait que GL events, en tant que prestataire de services, a centré l'essentiel de la culture d'entreprise autour de la satisfaction des besoins de ses clients. Au-delà des relations purement contractuelles avec ses clients, GL events considère que l'anticipation des besoins, la réactivité des équipes, la créativité, la nécessité de toujours respecter l'heure limite de livraison d'un chantier sont autant d'atouts pour inscrire dans le long terme les relations avec les organisateurs, les exposants et les autres entreprises clients.

La seconde tient à la qualité de matériels locatifs que GL events peut mettre en œuvre pour une manifestation, à la bonne maintenance des centres de congrès et parcs d'expositions gérés, et au souci attaché au respect des normes en vigueur.

La troisième tient à la dispersion statistique de ses clients. Sur l'exercice 2008, 3 clients seulement ont représenté plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires, 10 pesaient entre 2 et 10 millions d'euros et 9 entre 1,5 et 2 millions d'euros. Les 10 premiers clients ont représenté 13 % du chiffre d'affaires consolidé 2008 (14% en 2007).

L'antériorité des créances clients se présente ainsi :

| (en milliers d'euros) | non échues ou inférieur à 30 jours | retard de 30 à 90 jours | retard supérieur à 90 jours | Total |
|------------------------------|---|--------------------------------|------------------------------------|--------------|
| Créances Clients | 108 764 | 20 920 | 11 273 | 140 957 |

Risque de liquidité

En plus, des financements moyen et long terme et des contrats de locations financement, le groupe a négocié, par le biais de ces différentes entités, des concours bancaires à court terme. Au 31 décembre 2008, ces concours sont utilisés à hauteur de 8 401 milliers. Par ailleurs, l'activité de la gestion d'espace génère, au 31 décembre 2008, une ressource en fonds de roulement de 87 millions d'euros. Le risque de liquidité est non significatif.

Risque fournisseurs

Le risque fournisseur est faible. La première catégorie de fournisseurs est constituée par les entreprises qui apportent aux équipes de GL events leur compétence technique pour la réalisation des manifestations sachant que l'ingénierie, la supervision, et la coordination demeurent toujours de la compétence directe de GL events.

Parmi les autres fournisseurs significatifs (textile, moquette, bois, structure, etc....), aucun n'a une position pouvant avoir une incidence significative sur l'évolution du groupe.

L'impact des variations du cours du pétrole sur le coût du transport et d'autres matières premières ne présente pas de risque majeur sur l'exploitation.

Risque métier

De la sélection des investissements aux modes opératoires pour réaliser les chantiers, la politique interne de GL events est de contrôler et maîtriser les risques pris et ce, tant vis à vis du personnel impliqué que du public qui fréquentera les installations.

En ce sens, une attention particulière est donnée à la préparation des chantiers et à l'anticipation des problèmes éventuels.

En ce qui concerne certaines activités qui consistent à mettre en œuvre des installations destinées à recevoir du public, des commissions de sécurité sont systématiquement requises.

Pour les installations de tribunes, une vérification par un organisme extérieur indépendant est systématiquement demandée.

GL events s'engage à répondre aux besoins de ses clients en apportant des prestations qui, prises indépendamment et dans leur ensemble, correspondent aux normes de chaque métier et doivent être utilisées en fonction de règles données. Il relève de la responsabilité des clients de GL events de s'assurer que ces règles d'utilisation sont respectées pendant les manifestations. GL events assure sa responsabilité en souscrivant une police Responsabilité Civile groupe.

Par ailleurs, le risque métier doit s'apprécier dans un contexte de saisonnalité de l'activité et de dispersion géographique des réalisations.

Globalement, le risque métier est jugé faible.

Risque marchés

Les marchés des salons, expositions, congrès et événements reposent sur le besoin de rencontre pour échanger et partager (connaissance, loisir, point de vue,...). Le marché des salons et expositions est un marché largement récurrent, et celui des grands événements bénéficie de la promotion apportée par le développement des médias. Par ailleurs, les activités d'organisation, de gestion d'espaces et de services travaillent pour l'ensemble des secteurs économiques sans qu'aucun d'eux ne soit surreprésenté.

Conjoncturellement, des troubles sociaux, des conflits, des épidémies peuvent empêcher ponctuellement des manifestations de se tenir.

GL events base ses activités et ses actifs dans des pays jugés stables politiquement et économiquement. La possibilité de transférer des actifs d'un pays à l'autre et le statut souvent international des clients prescripteurs constituent des facteurs de réduction des risques dans l'hypothèse où des difficultés seraient rencontrées.

Structurellement ce risque est jugé faible.

Risque juridique et fiscal

Dans le cours normal de ses activités, le groupe est engagé dans un certain nombre de contentieux et litiges. Bien que l'issue finale de ces procédures ne puisse être présumée avec certitude, le groupe estime les charges pouvant en découler, et les montants correspondants font l'objet de provisions pour risques et charges.

Les obligations qui pourraient résulter de la clôture de ces contentieux ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la situation financière du groupe et sur ses résultats consolidés.

Risque Social

L'activité de GL events ne comporte pas de risque social spécifique à son métier. Les process et contrôles, ceux de l'emploi en particulier sont bien maîtrisés et les règles de l'art appliquées.

Le groupe est défendeur dans quelques contentieux prud'homaux. Sans préjuger de l'issue de ces procédures, les éventuelles conséquences financières sont provisionnées et sont d'un niveau qui ne saurait affecter les équilibres financiers du groupe.

Enfin, l'année 2008 n'a donné lieu à aucun conflit social.

Risques industriels et liés à l'environnement

GL events gère les éléments nécessaires à son exploitation conformément à la réglementation en vigueur. Les activités de GL events étant orientées vers la prestation de service, la société n'a pas identifié de risque majeur lié à l'environnement.

Sous-traitance

Les clients du groupe sont les utilisateurs finaux des prestations réalisées. GL events travaille systématiquement sous sa propre responsabilité. L'article 1er de la loi n° 75-1334 du 31/12/75 définit la sous-traitance comme « une opération par laquelle un entrepreneur confie, par un sous-traité et sous sa responsabilité, à une autre personne appelée sous-traitant tout ou partie de l'exécution du contrat d'entreprise ou du marché public conclu avec le maître de l'ouvrage ». En d'autres termes, c'est « l'opération par laquelle une entreprise confie à une autre le soin d'exécuter pour elle et selon un certain cahier des charges préétabli, une partie des actes de production et de services dont elle conserve la responsabilité économique finale ». En conséquence il n'existe pas de chiffre d'affaires en sous-traitance dans le chiffre d'affaires de GL events.

Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus

Les risques d'exploitation de GL events sont couverts par différentes compagnies d'assurance. Les principaux contrats d'assurance et capitaux assurés sont les suivants :

- **Responsabilité Civile**

Tous dommages corporels matériels et immatériels.

- **Incendie risque industriel**

Bâtiments : assurés pour des montants adéquats sur les biens immobiliers dont le groupe est propriétaire ou locataire.

- **Garanties tous risques avec des limitations particulières :**

Mouvements de sol : 30 millions d'euros,

Inondation : 30 millions d'euros,

Recours et responsabilité : 25 millions d'euros

- **Flotte Automobile**

551 véhicules, 330 camions et remorques.

NOTE 11 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les états financiers consolidés comprennent l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre (cf. note 3). La société-mère est la Société Polygone SA. Les opérations avec les sociétés liées concernent essentiellement la prestation de direction facturée par Polygone SA à GL events, Messieurs Olivier GINON, Olivier ROUX et Erick ROSTAGNAT étant administrateurs communs aux deux sociétés, et des loyers immobiliers facturés par Foncière Polygone au groupe, Monsieur Olivier GINON étant Président, Gilles GOUEDARD COMTE et Erick ROSTAGNAT directeur général délégué de cette société.

Il n'existe pas d'autre engagement en matière de pension ni d'indemnité assimilée dont bénéficient les autres membres et anciens membres des organes d'administration et de direction. Il n'y a ni avance ni crédit alloué aux organes d'administration et de direction.

Les opérations avec les parties liées au cours de l'exercice 2008 se présentent comme suit :

| Nature | Société | Produits (charges) |
|---|-------------------|----------------------------|
| Prestation de direction générale | Polygone SA | (1 644) |
| Frais de missions, déplacements et assurances | Polygone SA | 166 |
| Loyers et taxes foncières | Foncière Polygone | (4 406) |
| Intérêts de compte courant | Polygone SA | 58 |
| | | Solde au 31/12/2008 |
| Fournisseur | Polygone SA | - |
| Fournisseur | Foncière Polygone | (16) |
| Compte courant | Polygone SA | 8 373 |
| Client | Polygone SA | - |
| Client | Foncière Polygone | 205 |

NOTE 12 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

| | MAZARS | | | | MAZA-SIMOËNS | | | |
|--|---------|---------|------|------|--------------|---------|------|------|
| | Montant | | % | | Montant | | % | |
| | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 | 2008 | 2007 |
| Audit | | | | | | | | |
| • Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | |
| - Emetteur | 100 000 | 100 000 | 26% | 32% | 50 000 | 50 000 | 20% | 19% |
| - Filiales intégrées globalement | 289 954 | 201 000 | 74% | 64% | 199 700 | 202 000 | 80% | 78% |
| • Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | | | | | | | | |
| - Emetteur | | 12 000 | | 4% | | 8 000 | | 3% |
| - Filiales intégrées globalement | | | | | | | | |
| Sous-total | 389 954 | 313 000 | 100% | 100% | 249 700 | 260 000 | 100% | 100% |
| Autres prestations | | | | | | | | |
| Sous-total | | | | | | | | |
| TOTAL | 389 954 | 313 000 | 100% | 100% | 249 700 | 260 000 | 100% | 100% |

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GL events SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

JUSTIFICATION DE L'APPRECIATION

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Tests de dépréciation des actifs incorporels

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note « 2.5.5 – Dépréciation d'actifs » aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note « 2.5.5 – Dépréciation d'actifs » donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 3 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

MAZA SIMOENS
Michel Maza

MAZARS
Christine Dubus

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

| (en milliers d'euros) | Notes | 31/12/08 | | 31/12/07 | 31/12/06 | |
|--|----------|----------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|
| | | Brut | Amort./prov | Net | Net | |
| Immobilisations incorporelles | 2.2 et 3 | 13 926 | (59) | 13 867 | 13 876 | 77 |
| Immobilisations corporelles | 2.3 et 3 | 2 568 | (642) | 1 926 | 1 707 | 1 573 |
| Titres de participation | 2.4 et 4 | 455 750 | (2 412) | 453 338 | 413 666 | 282 354 |
| Créances rattachées à des Participations | 2.6 et 4 | 57 662 | (2 425) | 55 237 | 54 326 | 32 726 |
| Autres immobilisations financières | 4 | 17 623 | (2 350) | 15 273 | 25 837 | 7 887 |
| Actif immobilisé | | 547 529 | (7 888) | 539 641 | 509 412 | 324 617 |
| Stocks | | | | | | |
| Avances et acomptes versés | | | | | | |
| Clients et comptes rattachés | 2.5 et 5 | 9 416 | | 9 416 | 10 035 | 9 459 |
| Autres créances | 2.5 et 6 | 6 555 | (26) | 6 529 | 24 498 | 3 144 |
| Actif circulant | | 15 971 | (26) | 15 945 | 34 533 | 12 603 |
| Valeurs mobilières de placement | 7 | 140 588 | (6 795) | 133 793 | 70 689 | 54 024 |
| Disponibilités | 7 | 2 067 | | 2 067 | 3 609 | 1 490 |
| Trésorerie | | 142 655 | (6 795) | 135 860 | 74 298 | 55 514 |
| Comptes de régularisation | 8 | 1 083 | | 1 083 | 678 | 1 075 |
| Total Actif | | 707 238 | (14 709) | 692 529 | 618 921 | 393 809 |

BILAN PASSIF

| (en milliers d'euros) | Notes | 31/12/08 | 31/12/07 | 31/12/06 |
|---|-----------|----------------|----------------|----------------|
| Capital social | 9 | 71 695 | 71 659 | 63 520 |
| Prime d'émission | 9 | 122 347 | 122 262 | 52 966 |
| Réserve légale | 9 | 4 836 | 4 546 | 3 553 |
| Autres réserves | 9 | 27 618 | 38 127 | 30 323 |
| Résultat de l'exercice | 9 | 6 165 | 5 793 | 19 875 |
| Amortissements dérogatoires | 2.4 | 1 106 | 443 | 78 |
| Capitaux propres | | 233 767 | 242 830 | 170 315 |
| Provisions pour risques et charges | 2.7 et 10 | 1 338 | 686 | 189 |
| Dettes financières | 11 et 12 | 421 681 | 341 827 | 206 496 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 2.5 et 12 | 5 574 | 4 323 | 10 818 |
| Dettes fiscales et sociales | 2.5 et 12 | 1 476 | 1 855 | 2 102 |
| Autres dettes | 2.5 et 12 | 28 693 | 27 400 | 3 889 |
| Dettes circulantes | | 35 743 | 33 578 | 16 809 |
| Comptes de régularisation | | 0 | 0 | 0 |
| Total Passif | | 692 529 | 618 921 | 393 809 |

COMPTE DE RÉSULTAT

| (en milliers d'euros) | Notes | 31/12/08 | 31/12/07 | 31/12/06 |
|---|------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires | 2.9 | 22 783 | 22 791 | 17 837 |
| Autres produits d'exploitation | | 0 | 200 | 0 |
| Reprises de provisions et transferts de charges | | 29 | 163 | 437 |
| Produits d'exploitation | 14 | 22 812 | 23 154 | 18 274 |
| Achats consommés | | | | (0) |
| Charges externes | | (20 103) | (19 209) | (15 051) |
| Impôts et taxes | | (300) | (296) | (241) |
| Salaires et charges | 15 et 20 | (2 198) | (2 963) | (1 881) |
| Dotations aux amortissements et provisions | | (309) | (281) | (103) |
| Autres charges | | (103) | (85) | (83) |
| Charges d'exploitation | | (23 013) | (22 834) | (17 359) |
| Résultat d'exploitation | | (201) | 320 | 915 |
| Produits financiers | | 24 788 | 20 902 | 21 250 |
| Charges financières | | (30 429) | (21 345) | (8 486) |
| Résultat financier | 16 | (5 641) | (443) | 12 764 |
| Résultat courant avant impôt | | (5 842) | (123) | 13 679 |
| Produits exceptionnels | | 11 012 | 50 537 | 5 243 |
| Charges exceptionnelles | | (3 926) | (49 585) | (1 985) |
| Résultat exceptionnel | 2.10 et 17 | 7 086 | 952 | 3 258 |
| Impôts sur les bénéfices charges (produits) | 2.13 et 18 | (4 921) | (4 964) | (2 938) |
| Résultat net comptable | | 6 165 | 5 793 | 19 875 |

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2008 DE GL EVENTS**NOTE 1 FAITS MARQUANTS**

- Acquisition de la société Expo Indus. L'entreprise est organisatrice de 6 salons dans la filière Industrie.
- Prise de participation à hauteur de 49 % dans la société Sodes. Cette société organise des salons et événements dédiés à la mode.
- GL events a participé à l'augmentation de capital de sa filiale GL events CHINA.
- Création GL events BRUSSELS pour la gestion du Palais des Congrès de Bruxelles pour une durée de 27 ans.
- GL events a cédé les sociétés Action Développement et Sodem Système en juin 2008.

NOTE 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES**2.1 Principes comptables généraux**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis dans l'objectif de présenter une image fidèle, en respectant :

- les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité,
- conformément aux hypothèses de base suivantes :
 - continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables, d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels résultant des dispositions du Plan Comptable Général 1999.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments patrimoniaux est la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat. Elles correspondent pour l'essentiel à des logiciels informatiques. Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée de vie de 1 à 3 ans.

2.3 Immobilisations corporelles

Les éléments de l'actif immobilisé sont évalués à leur coût d'achat. Ils font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon le mode linéaire, la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Agencements et installations | 10 ans |
| Matériel de transport | 3 à 4 ans |
| Mobilier et matériel de bureau | 4 à 5 ans |

2.4 Titres de participation et titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans le coût d'acquisition. Un amortissement dérogatoire linéaire sur cinq ans est comptabilisé afin de permettre la déductibilité fiscale de ces frais.

Les titres font l'objet d'une provision lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des sociétés intégrées en consolidation est déterminée à partir de la valeur consolidée réévaluée en utilisant la méthode des flux nets de trésorerie futurs actualisés. La valeur d'utilité des sociétés non consolidées est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres détenus, réévaluée, le cas échéant, des perspectives de développement et de résultat. Les clauses de révision de prix sont prises en compte lorsqu'elles peuvent être déterminées de façon fiable.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire correspond au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, et à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.5 Créances et dettes

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée sur chacune d'elles.

Les créances et les dettes libellées en devises sont exprimées au cours du 31 décembre. Les écarts en découlant sont portés en écarts de conversion à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

2.6 Créances et dettes des filiales et participations

Les créances et dettes qui présentent une nature commerciale sont classées dans l'actif circulant ou le passif à court terme. A l'échéance, et en accord avec la convention de trésorerie du groupe, ces créances ou dettes sont reclassées dans les comptes courants financiers, à l'actif ou au passif du bilan. Leur remboursement intervient par conséquent, et le cas échéant, en déduction de ces mêmes comptes courants financiers.

Les avances en compte courant qui présentent dès l'origine un caractère financier sont comptabilisées directement dans les mêmes comptes courants financiers.

Les comptes courants financiers, qu'ils soient actifs ou passifs, sont à échéance à moins d'un an. Toutefois, compte tenu du caractère permanent que présentent certains de ces comptes courants, il a été décidé, par convention, que l'ensemble des comptes courants financiers actifs serait présenté sous la rubrique créances rattachées à des participations, les comptes courants financiers passifs étant eux tous regroupés dans la rubrique Dettes financières.

2.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours.

2.8 Indemnités de départ à la retraite

Les coûts relatifs aux départs à la retraite des salariés de l'entreprise sont pris en charge, conformément à l'option ouverte par les dispositions légales en vigueur, dans l'exercice de leur départ. L'engagement est déterminé selon la méthode des crédits projetés en retenant des hypothèses actuarielles. Le montant estimé de l'engagement est donné en note 21.

2.9 Chiffre d'affaires

La société GL events a pour principale activité la prise de participation dans toutes entreprises, sociétés, GIE français ou étrangers.

En rémunération des services apportés à ses filiales, la société GL events facture aux sociétés qu'elle contrôle une contribution qui constitue l'essentiel de son chiffre d'affaires.

2.10 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont comptabilisés dans cette rubrique conformément aux règles du Plan Comptable Général. Les abandons de créances que la société GL events peut octroyer à l'une ou plusieurs de ses filiales au cours d'un exercice donné présentent un caractère exceptionnel et sont, à ce titre, comptabilisés sous cette rubrique.

2.11 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire correspond au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, et à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.12 Instruments financiers

Les instruments financiers utilisés par la société (tunnel à prime nulle ou avec versement de prime) sont exclusivement des instruments de couverture. Les gains et pertes sur les instruments de couverture sont comptabilisés de manière symétrique à la comptabilisation des produits et charges sur les éléments couverts.

2.13 Impôts sur les bénéfices

La société GL events a constitué avec ses filiales un groupe intégré fiscalement dont elle est tête de groupe. Les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale sont :

| | | |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------------|
| GL events | Hall Expo | SE Acropolis de Nice |
| Agor | ISF | SECIL |
| Altitude | Kobe | SEPE Parc Floral |
| Chorus | Menuiserie Expo | SE Centre Congrès Saint Etienne |
| Décorama | Mont Expo | SE Centre Congrès Pierre Baudis |
| Esprit Public | Package | SE Château de St Priest |
| Fabric Expo | Performance | Polydome Clermont-Ferrand |
| GL events Audiovisuel | Polygone Vert | Spaciotempo |
| GL events Cité centre de Congrès Lyon | Profil | Norexpo |
| GL events Parc Expo Metz Métropole | Ranno Entreprise | |
| GL events Services | Regam | |
| GL Lumière & Son | Sepelcom | |
| GL Mobilier | Signexpo | |

L'impôt sur les sociétés est déterminé par chacune des sociétés membres du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale. La société tête de groupe enregistre en charge d'impôt, le gain ou la charge résultant de l'écart entre le total des impôts dû par les sociétés et l'impôt dû par le groupe intégré.

L'économie d'impôt résultant de l'intégration est définitivement acquise à la société mère.

NOTE 3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Augm. | Dim. | Autres mvts | 31/12/08 |
|---|---------------|------------|------|-------------|---------------|
| Logiciels informatiques | 134 | 3 | | | 137 |
| amortissements | (47) | (12) | | | (59) |
| Fonds commerciaux | 13 789 | | | | 13 789 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 13 876 | (9) | | | 13 867 |
| Immobilisations corporelles brutes | 2 121 | 447 | | | 2 568 |
| Amortissements des immo corporelles | (414) | (228) | | | (642) |
| Immobilisations corporelles en-cours | 0 | | | | |
| Immobilisations corporelles nettes | 1 707 | 219 | | | 1 926 |

NOTE 4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Augm. | Dim. | Autres mvts | 31/12/08 |
|--|----------------|---------------|-----------------|-------------|----------------|
| Titres de participation | 412 060 | 43 069 | (2 263) | | 452 866 |
| Dépréciation des titres de participation | (1 028) | (1 384) | | | (2 412) |
| Titres immobilisés de l'activité de portefeuille | 2 634 | 250 | | | 2 884 |
| Valeur nette des titres | 413 666 | 41 935 | (2 263) | | 453 338 |
| Créances rattachées à des participations | 56 770 | 892 | | | 57 662 |
| Dépréciation des créances | (2 444) | (394) | 413 | | (2 425) |
| Valeur nette des créances | 54 326 | 498 | 413 | | 55 237 |
| Prêts | 22 824 | 934 | (11 095) | | 12 663 |
| Provision prêts | (300) | (250) | | | (550) |
| Contrat d'animation | 1 443 | | (801) | | 642 |
| Autres titres | 2 446 | 1 660 | | | 4 106 |
| Dépôts et cautionnements | 224 | 9 | (21) | | 212 |
| Dépréciations des autres immo.financières | (800) | (1 000) | | | (1 800) |
| Autres immobilisations financières | 25 837 | 1 353 | (11 917) | | 15 273 |
| Total immo financières nettes | 493 829 | 43 786 | (13 767) | | 523 848 |

Le détail des titres de participations ainsi que celui des créances rattachées est donné dans le tableau des filiales et participations en note 26.

NOTE 5 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le total des créances clients et comptes rattachés s'établit à 9 416 milliers d'euros dont 1 978 milliers d'euros correspondent à des créances clients hors groupe. Toutes les créances clients sont à moins d'un an.

NOTE 6 AUTRES CREANCES

Toutes les autres créances sont à moins d'un an. Aucune d'entre elles n'est représentée par un effet de commerce.

NOTE 7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---|----------------|---------------|
| Valeurs mobilières de placement | 140 588 | 70 964 |
| Provision | (6 795) | (275) |
| Valeur nette des valeurs mobilières de placement | 133 793 | 70 689 |
| Disponibilités | 2 067 | 3 609 |
| Total net | 135 860 | 74 298 |

NOTE 8 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---|----------|----------|
| Charges constatées d'avance | 522 | 159 |
| Frais d'émission emprunt à répartir sur plusieurs exercices | 440 | 488 |
| Ecart de conversion actif | 121 | 31 |

NOTE 9 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| (milliers d'euros sauf actions en milliers) | Nombre d'actions | Capital social | Primes liées au capital | Réserve légale | Autres réserves et RAN | Résultat de l'exercice | Amortissements dérogatoires | Total |
|--|------------------|----------------|-------------------------|----------------|------------------------|------------------------|-----------------------------|----------------|
| Capitaux propres au 31/12/2007 | 17 915 | 71 659 | 122 262 | 4 546 | 38 127 | 5 793 | 443 | 242 830 |
| Exercice d'options de souscription d'actions | 9 | 36 | 85 | | | | | 121 |
| Augmentation de capital | | | | | | | | 0 |
| Affectation du résultat 2007 | | | | 290 | 5 503 | (5 793) | | 0 |
| Distribution de dividendes | | | | | (16 012) | | | (16 012) |
| Résultat 2008 | | | | | | 6 165 | | 6 165 |
| Amortissements dérogatoires | | | | | | | 663 | 663 |
| Capitaux propres au 31/12/2008 | 17 924 | 71 695 | 122 347 | 4 836 | 27 618 | 6 165 | 1 106 | 233 767 |

| Répartition du capital social en nombre d'actions | 31/12/08 | | 31/12/07 | |
|---|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| Polygone S.A. | 10 045 680 | 56,05 % | 9 866 028 | 55,07 % |
| Banque de Vizille | 905 602 | 5,05 % | 905 602 | 5,06 % |
| Mandataires sociaux | 446 339 | 2,49 % | 203 539 | 1,14 % |
| Public | 6 526 059 | 36,41 % | 6 939 571 | 38,73 % |
| Nombre d'actions total | 17 923 740 | 100 % | 17 914 740 | 100 % |

Au 31 décembre 2007, le capital social était fixé à 71 658 960 euros, divisé en 17 914 740 actions de 4 euros. Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 7 mars 2008, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 8 000 euros par apports en numéraire comme conséquence de l'exercice de 2 000 options de souscription d'actions.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 4 juillet 2008, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 20 000 euros par apports en numéraire comme conséquence de l'exercice de 5 000 options de souscription d'actions.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 8 décembre 2008, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 8 000 euros par apports en numéraire comme conséquence de l'exercice de 2 000 options de souscription d'actions.

Le capital social s'est ainsi trouvé fixé à la date du 31 décembre 2008 à 71 694 960 euros, divisé en 17 923 740 actions de 4 euros.

NOTE 10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Dotation de l'exercice | Reprise de l'exercice | | Autres mvts | 31/12/08 |
|--|------------|------------------------------|-----------------------|---------------------------|----------------|--------------|
| | | | montant utilisé | montant non utilisé | | |
| Provision pour risques liés aux filiales | 142 | | | | | 142 |
| Provision pour pertes de changes | 0 | 121 | | | | 121 |
| Provision au titre des actions gratuites | 514 | 531 | | | | 1 045 |
| Autres provisions | 30 | | | | | 30 |
| Total | 686 | 652 | | | | 1 338 |

NOTE 11 ENDETTEMENT FINANCIER NET

| (en milliers d'euros) | 31/12/07 | Augm. | Remb. | Autres mvts | 31/12/08 |
|--|----------------|---------------|-----------------|----------------|----------------|
| Emprunts à L. et M.T. | 257 080 | 91 000 | (18 966) | | 329 114 |
| Concours banc. Courants | 1 356 | | (768) | | 588 |
| Intérêts courus | 848 | 205 | | | 1 053 |
| Total des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 259 284 | 91 205 | (19 734) | | 330 755 |
| Dettes rattachées à des participations Actionnaires, comptes courants et intérêts | 82 234 | 8 045 | | | 90 279 |
| Autres dettes financières diverses | 309 | 394 | (56) | | 647 |
| Total des emprunts et dettes financières divers | 82 543 | 8 439 | (56) | | 90 926 |
| Total des dettes financières | 341 827 | 99 644 | (19 790) | | 421 681 |
| Prêts groupe | (21 111) | (153) | 10 613 | | (10 651) |
| Prêts hors groupe | (848) | | 50 | | (798) |
| Créances rattachées à des participations | (54 326) | (911) | | | (55 237) |
| Valeurs mobilières et disponibilités | (74 298) | (61 561) | | | (135 859) |
| Endettement financier net de trésorerie | 191 244 | 37 019 | (9 127) | | 219 136 |

NOTE 12 ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | à moins d'un an | à plus d'un an et moins de cinq ans | à plus de cinq ans |
|---|----------------|-----------------|-------------------------------------|--------------------|
| Emprunts à L. et M.T. | 329 114 | 32 729 | 235 338 | 61 047 |
| Autres dettes auprès établissement crédit | 1 641 | 1 641 | | |
| Comptes courants des filiales et participations | 90 279 | 90 279 | | |
| Autres dettes financières diverses | 647 | 647 | | |
| Total des dettes financières | 421 681 | 125 296 | 235 338 | 61 047 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 5 574 | 5 574 | | |
| Dettes fiscales et sociales | 1 476 | 1 476 | | |
| Autres dettes | 28 693 | 28 381 | 312 | |
| Total des autres passifs | 35 743 | 35 431 | 312 | |
| Total | 457 424 | 160 727 | 235 650 | 61 047 |

NOTE 13 CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---------------------------------------|--------------|---------------|
| Charges à payer | | |
| Dettes financières | 1 052 | 849 |
| Fournisseurs, factures à recevoir | 1 407 | 1 284 |
| Dettes fiscales et sociales | 312 | 665 |
| Autres dettes, avoirs à établir | 195 | 159 |
| Total | 2 966 | 2 957 |
| Produits à recevoir | | |
| Clients, factures à établir | 1 863 | 1 836 |
| Fournisseurs, avoirs à recevoir | 60 | 91 |
| Autres produits financiers à recevoir | 3 240 | 19 389 |
| Total | 5 163 | 21 316 |

NOTE 14 PRODUITS D'EXPLOITATION

L'essentiel du chiffre d'affaires est constitué de la contribution que GL events facture aux sociétés qu'elle contrôle en rémunération des services apportés

NOTE 15 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations versées aux organes d'administration et de direction appartenant au Comité de Direction du groupe (voir sa composition dans la note sur le Gouvernement d'Entreprise page 58) durant l'exercice s'élèvent à 1 188 milliers d'euros.

Il n'existe pas d'autre engagement en matière de pension ni d'indemnité assimilée dont bénéficient les autres membres et anciens membres des organes d'administration et de direction. Il n'y a ni avance ni crédit alloué aux organes d'administration et de direction.

NOTE 16 RESULTAT FINANCIER

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---|-----------------|-----------------|
| Dividendes reçus | 17 827 | 15 290 |
| Produits d'intérêts | 3 233 | 2 567 |
| Produits nets sur cession des vmp | 1 545 | 1 543 |
| Revenus des prêts | 941 | 866 |
| Reprise sur provisions | 413 | 0 |
| Garantie de taux, Gain de change | 829 | 636 |
| Total des produits financiers | 24 788 | 20 902 |
| Charges d'intérêts | (18 402) | (14 107) |
| Intérêts sur couverture de taux | (13) | (20) |
| Pertes de changes | (1 074) | 0 |
| Charges diverses | (740) | (5 808) |
| Dotation aux provisions pour dépréciation | (10 200) | (1 410) |
| Total des charges financières | (30 429) | (21 345) |
| Résultat financier | (5 641) | (443) |

NOTE 17 RESULTAT EXCEPTIONNEL

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|---|---------------|---------------|
| Produits sur opérations de gestion | 1 | 740 |
| Produits de cession des immobilisations : | | |
| . corporelles | 0 | 0 |
| . financières | 11 012 | 46 920 |
| Reprises sur provisions | 0 | 2 877 |
| Total des produits exceptionnels | 11 013 | 50 537 |
| Valeur comptable des immobilisations cédées : | | |
| . corporelles | 0 | (2) |
| . financières | (2 263) | (49 099) |
| Charges sur opérations de gestion | (822) | 0 |
| Dotation provision pour risques et charges | (663) | (385) |
| Autres charges exceptionnelles | (179) | (99) |
| Total des charges exceptionnelles | 3 927 | 49 585 |
| Résultat exceptionnel | 7 086 | 952 |

NOTE 18 IMPOTS SUR LES BENEFICES ET SITUATION FISCALE LATENTE

| (en milliers d'euros) | 31/12/08 | 31/12/07 |
|--|----------------|----------------|
| Charge / (Produit) d'impôt lié à l'intégration fiscale | (4 775) | (5 260) |
| Impôts sur les sociétés | (146) | 296 |
| Total comptabilisé | (4 921) | (4 964) |

| Décomposition de la charge d'IS entre résultats courant et exceptionnel (en milliers d'euros) | Base totale | Impôt correspondant (Charge) / Produit | Résultat net |
|---|--------------|--|--------------|
| Résultat courant | (5 842) | 4 513 | (1 329) |
| Résultat exceptionnel | 7 086 | 408 | 7 494 |
| Boni d'intégration fiscale hors GL events | | | |
| Total | 1 244 | 4 921 | 6 165 |

Le résultat courant intègre des dividendes pour 17,1 millions d'euros non imposables à hauteur de 95 % des dividendes.

NOTE 19 INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET SUR LE RESULTAT NET

En l'absence d'utilisation de toute évaluation fiscale dérogatoire, l'incidence sur les capitaux propres et sur le résultat est nulle.

NOTE 20 EFFECTIF MOYEN

| | 2008 | 2007 |
|----------|------|------|
| Cadres | 8 | 9 |
| Employés | 0 | 0 |

NOTE 21 ENGAGEMENTS HORS BILAN**Engagements donnés (en milliers d'euros)****Cautions**

| | |
|---------------------------|--------|
| Sur crédits à court terme | 330 |
| Sur crédits à moyen terme | 27 822 |
| Sur affaires et autres | 8 775 |

Hypothèques et Nantissements

| | |
|--|-----|
| Gage de comptes d'instruments financiers | 804 |
|--|-----|

Crédits-baux

| | |
|---|-----|
| Indemnités de départ à la retraite | 143 |
|---|-----|

Engagements reçus (en milliers d'euros)

| | |
|---|-------|
| Remboursement avance / retour à meilleure fortune | 5 360 |
|---|-------|

Engagements liés aux rachats de société :

GL events a accordé à un actionnaire minoritaire de Market Place une option de vente portant sur sa participation de 10% au capital de la société. Cette option pourra être levée en 2009.

Les actionnaires minoritaires de FAGGA ont la possibilité de vendre à GL events leur participation à compter de novembre 2011. Compte tenu de la date de levée de l'engagement et de l'incertitude quant aux bases de calcul du prix d'acquisition, cet engagement n'a pas été comptabilisé au 31 décembre 2008.

Les compléments de prix sont comptabilisés au bilan lorsqu'une évaluation fiable peut être effectuée à la clôture de l'exercice.

A la date de clôture, il n'existe aucun complément de prix non comptabilisé.

Autres engagements commerciaux :

Néant

NOTE 22 OPERATIONS PORTANT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

La majeure partie de l'endettement est indexée sur les taux à trois mois. De façon ponctuelle des couvertures peuvent être souscrites à hauteur de tout ou partie des dettes financières variables.

Au 31 décembre 2008 les instruments de couverture utilisés sont de type tunnel à prime nulle. Ces instruments de couverture sont contractés sur deux ou trois ans avec amortissement in fine.

| (en milliers d'euros) | Nominal au 31/12/08 | Nominal moyen portant intérêt à échéance de : | | |
|-----------------------|------------------------|---|--------------|---------------|
| | | moins de 1 an | de 1 à 5 ans | plus de 5 ans |
| Couvertures de taux | 195 000 | 204 000 | 103 333 | |

NOTE 23 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société GL events, faisant appel public à l'épargne, établit des comptes consolidés.

Au 31 décembre 2008, elle est détenue par la société Polygone S.A. à hauteur de 55,74 %.

NOTE 24 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT, DEFICITS REPORTABLES

Allègement futur d'impôt : Organic 2008 : 37 milliers d'euros.

NOTE 25 OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

| (en milliers d'euros) | |
|--|----------|
| Titres de participation | 455 750 |
| Clients | 7 350 |
| Fournisseurs | (3 216) |
| Prêts | 11 794 |
| Autres créances et dettes | (564) |
| Comptes courants actifs nets | 57 656 |
| Comptes courants passifs | (90 229) |
| Dividendes reçus | 17 149 |
| Autres produits financiers - intérêts des comptes courants | 3 584 |
| Charges financières - intérêts de comptes courant | 2 953 |

NOTE 26 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

| | Capital | Capitaux propres avant affectation des résultats | Quote-part du capital détenue | Valeur comptable des titres détenus brute | Valeur comptable des titres détenus nette | Prêts et avances consentis | Cautions et avals donnés | Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos | Dividende encaissé au cours de l'exercice | Observations |
|---|---------|--|-------------------------------|---|---|----------------------------|--------------------------|--|---|--------------|
| | K€ | K€ | % | K€ | K€ | K€ | K€ | K€ | K€ | |
| 1. Filiales (+ de 50 % de capital détenu par la société) | | | | | | | | | | |
| Agor | 188 | 10 611 | 100,00 | 66 038 | 66 038 | (2 348) | | 19 366 | | |
| Auvergne Evènements | 50 | 647 | 51,96 | 26 | 26 | (1 498) | | 4 670 | 306 | |
| Chorus | 50 | 181 | 100,00 | 900 | 900 | (184) | | 2 000 | | |
| Expo Indus | 30 037 | 33 531 | 100,00 | 30 607 | 30 607 | (9 055) | | 17 565 | | |
| Fagga Promoção de Eventos | 1 283 | 10 671 | 75,00 | 13 813 | 13 813 | | | 8 828 | | |
| Foncière Polygone Hungaria Kft | 16 | 16 | 97,50 | 16 | 16 | | | | | |
| Générale Location Espana | 60 | (1 674) | 100,00 | 862 | 0 | 2 072 | | | | (1) |
| GL Middle East | 196 | 3 133 | 100,00 | 231 | 231 | (59) | | | | |
| GL Mobilier | 241 | 389 | 99,77 | 344 | 344 | 2 347 | | 12 662 | 294 | |
| GL Events Asia | 121 | (249) | 99,00 | 154 | 154 | 1 236 | | | | |
| GL Events Audiovisual | 2 633 | 5 271 | 33,85 | 7 214 | 7 214 | 2 122 | | 13 787 | | |
| GL Events Belgium | 1 000 | 1 480 | 100,00 | 2 720 | 2 720 | 1 127 | | 6 662 | 255 | |
| GL events Brussels | 250 | (531) | 85,00 | 212 | 212 | 377 | 1 500 | | | |
| GL Events Canada | 588 | (7) | 100,00 | 644 | 644 | 13 | | | | |
| GL events CCIB | 2 005 | 7 314 | 80,00 | 1 604 | 1 604 | (10 793) | 7 188 | 33 365 | 2 727 | |
| GL Events China | 1 173 | 217 | 93,10 | 1 083 | 1 083 | 151 | 330 | 1 142 | | |
| GL Events Cité Centre Congrès Lyon | 500 | 1 715 | 99,88 | 499 | 499 | (4 298) | | 19 941 | 1 283 | |
| GL Events Greece | 60 | (161) | 99,98 | 60 | 0 | 365 | | | | (2) |
| GL Events Hungaria RT | 39 188 | 39 363 | 100,00 | 42 335 | 42 335 | (960) | | | | |
| GL events Management | 10 | (14) | 100,00 | 10 | 10 | (420) | | 1 522 | | |
| GL Events Nec | 68 | (630) | 50,00 | 37 | 37 | 331 | | | | |
| GL Events Parc Expo Metz | 50 | 429 | 100,00 | 50 | 50 | 9 098 | 200 | 6 679 | 677 | |
| GL Events Portugal | 35 | 60 | 85,71 | 30 | 0 | 821 | | 1 837 | | (3) |
| GL events Scarabée | 50 | 54 | 90,00 | 45 | 45 | (108) | | 358 | | |
| GL Events Services | 23 220 | 32 592 | 97,00 | 67 700 | 67 700 | (5 836) | | 134 938 | 1 689 | |
| GL Events SI | 10 | 401 | 99,84 | 10 | 10 | 2 305 | | 4 554 | 440 | |
| GL Events Suisse | 67 | 103 | 85,00 | 55 | 55 | (178) | | 1 123 | | |
| GL Events Support | 10 | 254 | 99,84 | 10 | 10 | 338 | | 8 191 | 243 | |
| GL Events USA | 1 | (465) | 100,00 | 1 | 1 | 1 254 | | 904 | | (4) |
| Hall Expo | 2 063 | 6 010 | 99,97 | 1 191 | 1 191 | 81 | | 6 950 | 142 | |
| International Standing France (ISF) | 480 | 52 | 100,00 | 9 147 | 9 147 | 3 042 | | 14 468 | | |
| JV Overlays | | | 50,00 | | | 297 | | | | |
| JV Seatings | | | 50,00 | | | 145 | | | | |
| Kobé | 37 | 446 | 100,00 | 4 488 | 4 488 | (886) | | 3 730 | 500 | |
| Market Place | 541 | 1 275 | 89,95 | 3 664 | 3 664 | (1 859) | | 23 463 | 63 | |
| Owen Brown | 5 | 5 304 | 100,00 | 9 812 | 9 812 | 1 987 | | 20 304 | | |
| Package | 762 | 2 281 | 100,00 | 1 995 | 1 995 | 1 903 | | 12 819 | 250 | |
| Padova Fiere | 8 000 | 8 709 | 80,00 | 20 000 | 20 000 | (5 619) | | 18 252 | | |
| Polygone Vert | 381 | 262 | 99,92 | 608 | 608 | 528 | | 4 112 | | |
| Profil | 8 | 547 | 100,00 | 1 679 | 1 679 | (195) | | 5 391 | 325 | |
| Promotor | 8 783 | 32 599 | 95,21 | 71 927 | 71 927 | (10 159) | | 19 069 | | |
| SEAN (Acropolis Nice) | 250 | 221 | 99,96 | 250 | 250 | (2 836) | 500 | 16 406 | | |
| SECCSE (Centre Fauriel St-Etienne) | 50 | 137 | 100,00 | 50 | 50 | (507) | 50 | 2 534 | 94 | |
| SECCPB (Pierre Baudis) | 8 | 179 | 100,00 | 15 | 15 | (1 649) | | 4 137 | 38 | |
| SECIL | 40 | (173) | 99,92 | 930 | 930 | 664 | | 183 | | |

| | Capital | Capitaux propres avant affectation des résultats | Quote- part du capital détenue | Valeur comptabl e des titres détenus brute | Valeur comptabl e des titres détenus nette | Prêts et avances consentis | Cautions et avals donnés | Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos | Dividende encaissé au cours de l'exercice | Observations |
|---|----------------|---|---|---|---|----------------------------------|--------------------------------|---|---|--------------|
| | K€ | K€ | % | K€ | K€ | K€ | K€ | K€ | K€ | |
| 1. Filiales (+ de 50 % de capital détenu par la société) (suite) | | | | | | | | | | |
| SECSP (Chateau St-Priest) | 8 | 26 | 100,00 | 8 | 8 | (128) | | 763 | 30 | |
| SEPCFD (Polydome Clermont-Fd) | 50 | 377 | 100,00 | 50 | 50 | (455) | | 3 750 | 103 | |
| SEPE (Parc Floral Paris) | 297 | 1 016 | 100,00 | 297 | 297 | (2 162) | 900 | 4 055 | 488 | |
| SEPELCOM | 1 637 | 4 391 | 95,00 | 28 698 | 28 698 | (7 448) | | 29 158 | 2 883 | |
| SESR (Hôtel Salomon de Rothschild) | 100 | 780 | 50,00 | 50 | 50 | 418 | 710 | 0 | | |
| SL Overlay Services | | | 100,00 | | | (218) | | | | |
| Spaciotempo | 2 211 | 12 928 | 100,00 | 16 740 | 16 740 | 3 065 | | 27 474 | 1 271 | |
| Spaciotempo UK | 105 | 1 253 | 100,00 | 10 208 | 10 208 | 5 117 | | 8 297 | 630 | |
| Toulouse Expo | 468 | 11 702 | 88,31 | 4 050 | 4 050 | (12 522) | | 11 451 | 25 | |
| Total | 129 444 | 235 023 | | 423 167 | 422 215 | (41 176) | 11 378 | 536 860 | 14 756 | |
| 2) Participations comprises entre 10 à 50 % | | | | | | | | | | |
| Idées en tête | 77 | 115 | 35,06 | 0 | 0 | | | 1 342 | 14 | |
| Première Vision | 10 050 | 44 081 | 24,50 | 9 811 | 9 811 | | | 3 362 | 339 | |
| SA Lyonnaise de Télévision | 5 000 | | 10,00 | 501 | 501 | | | 4 600 | | |
| Sepel | 5 172 | 17 318 | 46,25 | 8 211 | 8 211 | | | 22 216 | 1 387 | |
| Société du Partage | 5 | (2 147) | 39,22 | 2 | 2 | 798 | | 0 | | (5) |
| Sodes | 6 900 | 31 283 | 49,00 | 11 334 | 11 334 | | | 9 163 | | |
| Total | 27 204 | 90 650 | | 29 859 | 29 859 | 798 | 0 | 40 683 | 1 740 | |
| 3) Autres participations | | | | | | | | | | |
| | | | | 2 724 | 1 264 | 29 | | | | 16 |
| Total général | 156 648 | 325 673 | | 455 750 | 453 338 | (40 349) | 11 378 | 577 543 | 16 512 | |

(1) dépréciation du compte courant à hauteur de 1 691 milliers d'euros

(2) dépréciation du compte courant à hauteur de 365 milliers d'euros

(3) dépréciation du compte courant à hauteur de 91 milliers d'euros

(4) dépréciation du compte courant à hauteur de 117 milliers d'euros

(5) dépréciation du prêt à hauteur de 550 milliers d'euros

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GL events SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

L'essentiel de l'actif de votre société est constitué de titres de participation qui sont évalués conformément aux modalités indiquées au paragraphe 2.4 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné les données et hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'utilité et nous avons vérifié que les notes annexes donnent une information appropriée.

Les appréciations que nous avons portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 3 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

MAZA SIMOENS
Michel Maza

MAZARS
Christine Dubus

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AU COURS DE L'EXERCICE ET PREALABLEMENT AUTORISES**Abandon de créance à GL Suisse :**

La société GL events SA a consenti un abandon de créance en compte courant assorti d'une clause de retour à meilleure fortune au profit de sa filiale suisse, GL Suisse, le 1er novembre 2008.

Le montant abandonné s'élève à 470 000 €.

Autorisation du Conseil d'Administration du 7 mars 2008.

Mission confiée à M. Philippe MARCEL :

La société GL events SA a souhaité confier à M. Philippe MARCEL, par l'intermédiaire de sa société PBM, une mission portant sur l'analyse et le diagnostic du fonctionnement des organes de management opérationnel du groupe.

Les honoraires pris en charge par votre société s'élèvent pour 2008 à un montant de 48 000 €.

Autorisation du Conseil d'Administration du 5 septembre 2008.

Convention d'apporteur d'affaire avec la société GL Convenciones Barcelona :

La société GL events SA a signé une convention d'apporteur d'affaires avec la société GL events Centro de Convenciones Internacionales de Barcelona (CCIB) avec effet rétroactif au 1er janvier 2008.

Le montant facturé pour 2008 par GL events s'élève à 899 499 €.

Autorisation du Conseil d'Administration du 8 décembre 2008.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICE ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Redevance au titre de la convention d'assistance technique et commerciale :

L'assistance technique et commerciale fournie par la société GL events à la société SAS FONCIERE POLYGONE fait l'objet d'une convention réglementée.

Le montant de la redevance forfaitaire annuelle s'élève à 20 000 €.

Redevance au titre de la convention d'assistance technique et commerciale :

L'assistance technique et commerciale fournie par la société GL events aux sociétés du groupe fait l'objet d'une convention réglementée.

Le montant de la redevance annuelle s'échelonne de 0,75 % à 4 % du chiffre d'affaires et inclut également des montants forfaitaires (sociétés de sous-traitance).

Les redevances facturées en 2008 aux filiales sont les suivantes :

| Sociétés | Montant (en €) | Sociétés | Montant (en €) |
|----------------------------------|---------------------------|--|---------------------------|
| Agor | 483 674 | Hall Expo | 36 000 |
| Altitude | 12 000 | Hungexpo | 550 898 |
| Auvergne Evènements | 120 916 | ISF | 361 706 |
| Auvergne Evènements Spectacles | 27 675 | KOBE | 93 238 |
| CEE | 43 525 | Market Place | 586 545 |
| Chorus | 49 992 | Menuiserie | 48 000 |
| Décorama | 308 808 | Mont Expo | 24 000 |
| Eastern Exhibition | 39 055 | Norexpo | 117 348 |
| Esprit Public | 106 512 | Owen Brown | 303 731 |
| Expo indus | 438 638 | Package | 321 502 |
| Fabric Expo | 36 000 | Performance | 159 093 |
| Fagga | 132 418 | Polygone Vert | 102 810 |
| GL China | 8 871 | Profil | 134 776 |
| GL Cité Centre de Congrès Lyon | 498 529 | Ranno | 377 394 |
| GL Convenciones Barcelona | 990 751 | SE Acropolis Nice | 410 145 |
| GL events Audiovisual | 342 823 | SE Centre Congrès St Etienne (Fauriel) | 62 997 |
| GL events Belgium | 99 935 | SE Centre Congrès Pierre Baudis | 167 463 |
| GL events Centro de Convecoes | 115 636 | SE Château de St Priest | 19 073 |
| GL events Hong Kong | 133 324 | SE Polydôme Clermont Ferrand | 93 749 |
| GL events Services | 3 372 877 | Sécil | 4 587 |
| GL events SI | 45 000 | SEPE Parc Floral | 101 379 |
| GL Furniture Asia | 13 602 | SEPEL | 232 000 |
| GL Lumière & Son | 48 000 | SEPELCOM | 730 705 |
| GL Mobilier | 84 000 | Sign Expo | 12 000 |
| GL Parc des Expos Metz Métropole | 171 416 | Sodem System | 128 712 |
| GL Portugal | 27 560 | Spaciotempo France | 685 095 |
| GL Suisse | 17 033 | Spaciotempo UK LTD | 124 421 |
| GL USA | 6 779 | Toulouse Expo | 286 271 |
| | | Vachon | 81 467 |

Prestation de services de direction générale :

La société Polygone SA fournit des prestations de direction générale à la société GL events moyennant le paiement d'une redevance de 0,27 % du chiffre d'affaires.

Le montant enregistré en charge sur l'exercice s'élève à 1 643 614 €.

La société La Compagnie du Planay fournit des prestations de direction générale à la société GL events moyennant le paiement d'une redevance mensuelle forfaitaire.

Le montant pris en charge sur l'exercice s'élève à 100 000 €.

Convention de bail avec la SAS LE GRAND REY :

Le bail commercial a commencé le 1er janvier 2007 et prendra fin au 31 décembre 2015 ; le versement des loyers s'effectue tel qu'initialement prévu.

Le montant enregistré en charge au cours de l'exercice s'élève à 754 323 €.

Autorisation du Conseil d'Administration du 10 juillet 2006.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 3 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

MAZA SIMOENS
Michel Maza

MAZARS
Christine Dubus

ANNEXE I
PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS
RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-40

SOCIETES FRANCAISES

| | Olivier GINON | Gilles GOUEDARD COMTE | Olivier ROUX | Damien BERTRAND | Erick ROSTAGNAT | Marc DONCIEUX | GL events actionnaire > 10 % |
|---------------------------------------|------------------|-----------------------------|-----------------|--------------------|--------------------|------------------|------------------------------------|
| AGOR | | | X | X | | | X |
| ALTITUDE | | | | | | | X |
| AUVERGNE EVENEMENTS | X (RP) | | X | X | X | | X |
| AUVERGNE EV. SPECTACLES | | | | | | | X |
| BS VISION | | | | | | | X |
| BSI | | | | | | | X |
| CEE | | | | | | | X |
| CHORUS | | | X | X | X (RP) | | X |
| DECORAMA | | | X | | | | X |
| ESPRIT PUBLIC | | | | | | | X |
| EXPO INDUS | | | X | | | | X |
| FABRIC EXPO | | | | | | | X |
| FONCIERE POLYGONE SAS | X | X | | | X | | |
| GL events | X | X | X | X | X | | |
| GL events Audiovisual | | | | | | | X |
| GL events Cité Centre de Congrès Lyon | | X (RP) | X | | X | | X |
| GL events Parc expo Metz Métropole | | | | | | | X |
| GL events Services | X (RP) | | X | X | | | X |
| GL events SI SNC | | | | | | | X |
| GL LUMIERE ET SON (fusionnée) | X (RP) | | X | X | | | X |
| GL MOBILIER | X | X | X | X | | | X |
| HALL EXPO | X (RP) | | X | X | | | X |
| ISF | | | X | X | X | | X |
| KOBE | | | | | | | X |
| LA COMPAGNIE DU PLANAY | | X | | | | | |
| LE GRAND REY | X | | | | | | |
| MARKET PLACE | | | X | X | | | X |
| MENUISERIE EXPO | | | | | | | X |
| MONTEXPO | | | | | | | X |
| NOREXPO | | | | | X | | X |
| PACKAGE | | | X | X (RP) | X | | X |
| PERFORMANCE | | | | | | | X |
| POLYGONE SA | X | | X | | X | | |
| POLYGONE VERT | | | | | | | X |
| PROFIL | | | | | | | X |
| RANNO ENTREPRISE | | | X | X | | | X |
| SE ACROPOLIS NICE | | | X | X | X (RP) | | X |
| SECCPB - PIERRE BAUDIS | | | | | | | X |
| SECCSE - FAURIEL | | | | | | | X |
| SECIL | | X (RP) | X | | X | | X |
| SECSP - CHATEAU SAINT PRIEST | | | | | | | X |
| SEPCFD - POLYDOME | | | | | | | X |
| SEPE - PARC FLORAL | | | X | | | | X |
| SEPELCOM | X | | | X | | | X |
| SIGNEXPO | | | | | | | X |
| SODES | X | | X | | | | X |
| SPACIOTEMPO S.A. | | | X | X | X (RP) | | X |
| TOULOUSE EXPO | X | X | X | | X | X | X |
| VACHON | | X | X | X | | | X |

ANNEXE I
PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS
RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-40

SOCIETES ETRANGERES

| | Olivier GINON | Gilles GOUEDARD COMTE | Olivier ROUX | Damien BERTRAND | Erick ROSTAGNAT | Marc DONCIEUX | GL events actionnaire > 10 % |
|--------------------------------|------------------|-----------------------------|-----------------|--------------------|--------------------|------------------|------------------------------------|
| CCIB CATERING | | | | | | | X |
| EASTERN EXHIBITION SERVICES | | | | | | | X |
| FAGGA PROMOCAO EVENTOS | | | | X | X | | X |
| GL events BELGIUM | X | | | X | | | X |
| GL events CCIB | X | | | | X | | X |
| GL events Centro de Convenções | | | | | | | X |
| GL events CHINA | X | | X | X | X | | X |
| GL events HONG KONG | X | | | | X | | X |
| GL events NEC | | | | X | | | X |
| GL events SUISSE | | | | | | | X |
| GL FURNITURE ASIA | X | | | | | | X |
| GL PORTUGAL | | | | | | | X |
| GL USA | X | X | | | X | | X |
| HUNGEXPO | X | | X | X | X | | X |
| OWEN BROWN | X | | | X | X | | X |
| SL LOCAL SERVICES | | | | | X | | X |
| SL OVERLAY SERVICES | | | | | X | | X |
| SPACIOTEMPO UK Ltd | | | | X | X | | X |

(RP) : administrateurs représentants permanents de GL events

Note: La détention de capital s'entend directe et indirecte.

06

Renseignements de caractère général concernant GL events et son capital

- 133** Renseignement de caractère général concernant GL events
- 135** Renseignement de caractère général concernant le capital de GL events

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT GL EVENTS**Dénomination et siège social :**

GL events (Dénomination adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet 2003, en remplacement de celle de GENERALE LOCATION)
Route d'Irigny – Zone Industrielle – 69530 BRIGNAIS

Nationalité : Française

Forme et législation : Société Anonyme régie par la législation française.

Registre du Commerce et des Sociétés : 351 571 757 RCS LYON – Code APE : 741 J

Activité :

La société a pour objet :

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés, G.I.E français ou étrangers, créés ou à créer et ce, par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions ou de parts sociales, de fusion, etc....

Toutes opérations financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

Toutes prestations administratives de conseil et autres et toutes activités de recherche et de développement ;

L'organisation, la communication, la gestion, l'installation générale et l'aménagement d'expositions, de salons, de foires, de manifestations publiques ou privées, d'événements de tout type, nationaux et internationaux, la formation ;

La conception, la fabrication, la location, l'installation et l'aménagement de stands, de revêtements de sols, de décoration florale, de décoration de tous locaux et d'exposition, de signalétique, de muséographie, de scénographie, d'ameublement, de mobilier-matériel et accessoires, de distribution électrique, de systèmes d'éclairage, de scénographie lumineuse, de chauffage, de climatisation, de sonorisation, de captation et de projection de film et de vidéo projection haute puissance sur tout support, murs d'images-multimédia, de structures provisoires, de tribunes, d'éléments d'exposition, et plus généralement de tous produits, procédés et entreprises se rapportant à ces manifestations et événements ainsi qu'à leur publicité et à leur promotion sous quelque forme que ce soit.

Elle peut agir directement ou indirectement et faire toutes ces opérations pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en participation, association, groupement ou sociétés, avec toutes autres personnes ou sociétés et les réaliser sous quelque forme que ce soit.

Elle peut également prendre tous intérêts et participations dans toutes les sociétés et affaires, quel qu'en soit l'objet.

Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Assemblées Générales (articles 22 et 23 des statuts)

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Conseil d'Administration ou, à défaut, par les Commissaires aux Comptes et par toute personne légalement habilitée à cet effet.

Notamment, un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins la quotité du capital social requise et agissant dans les conditions et délais fixés par la Loi, ont la facilité de requérir, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée de projets de résolutions.

Les formes et les délais de la convocation sont réglés par la Loi. L'avis de convocation doit fixer le lieu de la réunion qui peut être le siège social, ou tout autre lieu, et son ordre du jour.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'assemblée. Tout actionnaire peut, dans les conditions fixées par les lois et les règlements, adresser sa formule de procuration et de vote par correspondance, concernant toute assemblée générale, soit sous forme papier, soit, sur décision du conseil d'administration, publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, par télétransmission.

Un actionnaire peut également se faire représenter dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur à condition que le mandataire soit lui-même actionnaire. Il peut encore se faire représenter par son conjoint. L'actionnaire qui n'a pas son domicile sur le territoire français et dont les titres sont inscrits en compte au nom d'un intermédiaire dans les conditions de l'article L 228-1 du Code de Commerce, peut se faire représenter par cet intermédiaire.

Le droit de participer aux assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné, soit à l'inscription de l'actionnaire titulaire d'actions nominatives dans les comptes tenus par la société, soit au dépôt au lieu indiqué dans l'avis de convocation des certificats délivrés par les intermédiaires habilités constatant l'indisponibilité, jusqu'à la date de l'assemblée, des actions au porteur inscrites en compte chez eux, ces formalités devant être accomplies au plus tard cinq jours avant la tenue de l'assemblée.

Toutefois, le Conseil d'Administration peut abréger ou supprimer ces délais.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité, les propriétaires d'actions au porteur sur justification du dépôt prévu ci-dessus.

L'accès de l'assemblée est ouvert aux actionnaires inscrits sur simple justification de leur qualité. Le Conseil d'Administration peut toutefois, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles.

Droits de vote (article 25 des statuts)

Dans les Assemblées Générales, chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, ou d'échange d'actions à l'occasion d'un regroupement ou d'une division d'actions, le droit de vote double est conféré aux actions attribuées à raison d'actions inscrites sous la forme nominative, sous réserve qu'elles soient elles-mêmes conservées sous la forme nominative depuis leur attribution, ce droit de vote double étant conféré à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de l'inscription sous la forme nominative des actions à raison desquelles elles ont été attribuées.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celles-ci ont institué un droit de vote double.

Répartition des bénéfices (article 28 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait un prélèvement d'un vingtième au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve dit "réserve légale" limité au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque la "réserve légale" est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report à nouveau.

Sur ce bénéfice, l'assemblée prélève ensuite les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les pertes, s'il en existe, sont après approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial figurant au passif du bilan, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction, ou apurées par prélèvement sur les réserves.

Franchissement de seuil (article 12 des statuts)

Outre l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions des droits de vote attachés au capital, tout actionnaire, personne physique ou morale, qui vient à posséder ou contrôler, directement ou indirectement, ou encore de concert avec d'autres actionnaires au sens de la loi, 2,5 % au moins du capital et/ou droits de vote de la société, doit en informer la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours du franchissement de seuil, en indiquant si les actions sont ou non possédées pour le compte, sous le contrôle ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales. Cette notification est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 2,5 % du capital et /ou des droits de vote jusqu'au seuil de 50 % du capital.

Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société :

Au siège social : Route d'Irigny – Zone Industrielle – 69530 BRIGNAIS

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE GL EVENTS

Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social était fixé à 71 658 960 €, divisé en 17 914 740 actions de 4 €.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 7 mars 2008, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 8 000 € par apports en numéraire comme conséquence de l'exercice de 2 000 options de souscription d'actions.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 4 juillet 2008, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 20 000 € par apports en numéraire comme conséquence de l'exercice de 5 000 options de souscription d'actions.

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 8 décembre 2008, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 8 000 € par apports en numéraire comme conséquence de l'exercice de 2 000 options de souscription d'actions.

Le capital social s'est ainsi trouvé fixé à la date du 31 décembre 2008 à 71 694 960 €, divisé en 17 923 740 actions de 4 €.

Les actions de GL events sont inscrites sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment B.

Titres donnant accès au capital

Néant

Options de souscription des salariés

L'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2001 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 120 000 options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés de GL events et du groupe et/ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés du groupe GL events. Ces options ont fait l'objet d'attributions par le Conseil d'Administration en date du 3 septembre 2004 (plan n° 8).

L'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2006 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 100 000 options de souscription et 100 000 options d'achat d'actions au profit des salariés de GL events et du groupe et/ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés du groupe GL events. Ces options ont fait l'objet d'attributions par le Conseil d'Administration en date du 13 décembre 2006 (plan n° 9).

L'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2008 a autorisé le conseil d'administration à émettre un volume global de 200 000 options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la société ou des sociétés du groupe GL events. Ces options ont fait l'objet d'attributions par le Conseil d'Administration en date du 8 décembre 2008 (plan n° 10). Les bénéficiaires ne pourront exercer les options qui leur ont été consenties par le Conseil d'Administration, qu'après un délai de trois ans après le jour de leur octroi par le Conseil d'Administration, à la condition d'avoir toujours eu la qualité de salarié ou dirigeant de la société GL events ou de l'une des Sociétés du groupe pendant cette période. En conséquence, dans le cas où ils cesseraient leurs fonctions salariées ou leurs fonctions de dirigeant avant d'avoir exercé leurs options, les bénéficiaires des options perdraient de plein droit les droits acquis.

Situation des plans d'option de souscription d'action en vigueur :

| | Plan n° 8 04-01 | Plan n°9 06-01 | Plan n°10 08-01 |
|--|--------------------|-------------------|--------------------|
| Date de l'assemblée ayant autorisé l'émission des options | 10.12.200 1 | 19.05.200 6 | 16.05.200 8 |
| Date du conseil d'administration | 03.09.200 4 | 13.12.200 6 | 08.12.200 8 |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites | 63 000 | 8 000 | 129 750 |
| Dont nombre aux dix premiers attributaires | 34 200 | 8 000 | 65 000 |
| Nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité de direction dans sa composition actuelle | 23 000 | -- | 30 000 |
| Dont nombre aux administrateurs | 13 000 | -- | 10 000 |
| Point de départ d'exercice des options | 03.09.200 6 | 13.12.200 8 | 08.12.201 1 |
| Fin de la période d'indisponibilité | 03.09.200 8 | 13.12.201 0 | 08.12.201 2 |
| Date limite de levée de l'option | 03.09.200 9 | 13.12.201 1 | 08.12.201 3 |
| Prix de souscription (en €) | 16,57 | 32,79 | 12,02 |
| Actions souscrites (*) | 28 000 | 0 | 0 |
| Actions restant à souscrire | 25 700 | 8 000 | 129 750 |

(*) Au 6 mars 2009, après constatation de levées d'options par le Conseil d'Administration du 6 mars 2009.

Situation des plans d'option de souscription d'action en vigueur concernant les mandataires sociaux :

| | Plan n° 8 04-01 | Plan n°9 06-01 | Plan n°10 08-01 |
|---|--------------------|-------------------|--------------------|
| <u>Nombre d'actions pouvant être souscrites</u> | | | |
| Damien Bertrand | 8 000 | -- | 5 000 |
| Erick Rostagnat | 5 000 | -- | 5 000 |
| <u>Nombre d'actions restant à souscrire</u> | | | |
| Damien Bertrand | -- | -- | 5 000 |
| Erick Rostagnat | -- | -- | 5 000 |

Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2006 a autorisé le Conseil d'administration, dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder dans un délai de trente huit mois à compter de cette autorisation à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la société. L'Assemblée Générale Extraordinaire a fixé à 40 000 le nombre total d'actions pouvant être attribué gratuitement. Le Conseil d'administration du 13 décembre 2006 a décidé d'attribuer 38 075 actions gratuites existantes de la société. (Plan n° 1).

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008 a autorisé le Conseil d'administration, dans le cadre des dispositions des articles L225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder dans un délai de trente huit mois à compter de cette autorisation à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la société. L'Assemblée Générale Extraordinaire a fixé à 100 000 le nombre total d'actions pouvant être attribué gratuitement. Le Conseil d'administration du 8 décembre 2008 a décidé d'attribuer 93 000 actions gratuites existantes de la société. (Plan n° 2).

L'attribution gratuite des actions est subordonnée aux conditions suivantes :

1. revêtir la qualité de salarié au sein de la Société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés, du premier au dernier jour de la période d'acquisition,
2. absence de comportement déloyal faisant préjudice à la Société ou à une société liée ;
3. croissance moyenne du chiffre d'affaires du groupe GL events sur les années 2009 et 2010 au moins égale à 3 % par an.

Par application des dispositions de l'article L225-197-4 du Code de commerce, les informations suivantes sont fournies :

Situation des plans d'option de souscription d'action en vigueur :

| | Plan n° 1 | Plan n° 2 |
|---|------------|------------|
| Date de l'assemblée ayant autorisé l'émission des options | 19.05.2006 | 16.05.2008 |
| Date du conseil d'administration | 13.12.2006 | 08.12.2008 |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites | 38 075 | 93 225 |
| Valeur au jour d'attribution | 34,52 | 12,02 |
| Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du comité de direction dans sa composition actuelle | 4 400 | 28 000 |
| Dont nombre aux administrateurs | 2 300 | 8 000 |
| Dont nombre aux dix premiers attributaires | 7 500 | 64 500 |
| Date de fin de période d'acquisition | 13.12.2009 | 08.12.2011 |
| Date limite d'incessibilité | 13.12.2011 | 08.12.2013 |
| Nombre d'actions levées | -- | -- |

Situation des plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur concernant les mandataires sociaux :

| | Plan n° 1 | Plan n° 2 |
|---|-----------|-----------|
| <u>Nombre d'actions pouvant être attribuées</u> | | |
| Damien Bertrand | 1 300 | 3 000 |
| Erick Rostagnat | 1 000 | 5 000 |
| <u>Nombre d'actions définitivement acquises</u> | | |
| Damien Bertrand | -- | -- |
| Erick Rostagnat | -- | -- |

Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2008 a délégué sa compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la société ou tous types de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme à des actions de la société et ce, avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant nominal maximum de 30 millions d'euros.

Cette délégation de compétence a été donnée pour une durée de 26 mois, expirant le 16 juillet 2010.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2008.

Évolution du capital de la société GL events sur les cinq dernières années

| Date | Nature de l'opération | Variation du capital | | | Montant successif du capital | Nombre d'actions | | Valeur nominale |
|------------|--|------------------------------------|------------|---|------------------------------|------------------|------------|-----------------|
| | | Émission en numéraire ou en nature | | Incorpor. de réserves compens. créances | | émises | cumulées | |
| | | nominal | Prime | | | | | |
| 11/07/2003 | Apports en nature (1) | 1 027 972 | 2 647 028 | | 49 175 220 | 256 993 | 12 293 805 | 4 € |
| 11/07/2003 | Levée d'options | 10 000 | 2 850 | | 49 185 220 | 2 500 | 12 296 305 | 4 € |
| 11/07/2003 | Apport en numéraire | 4 259 176 | 11 180 337 | | 53 444 396 | 1 064 794 | 13 361 099 | 4 € |
| 05/12/2003 | Levées d'options | 202 800 | 110 895 | | 53 647 196 | 50 700 | 13 411 799 | 4 € |
| 05/12/2003 | Exercice de bons de souscription d'actions | 16 | 56 | | 53 647 212 | 4 | 13 411 803 | 4 € |
| 05/03/2004 | Levée d'options | 500 000 | 142 500 | | 54 147 212 | 125 000 | 13 536 803 | 4 € |
| 03/12/2004 | Levée d'options | 189 200 | 263 805 | | 54 336 412 | 47 300 | 13 584 103 | 4 € |
| 11/03/2005 | Levée d'options | 546 000 | 1 049 425 | | 54 882 412 | 136 500 | 13 720 603 | 4 € |
| 11/03/2005 | Exercice de bons de souscription d'actions | 20 | 70 | | 54 882 432 | 5 | 13 720 608 | 4 € |
| 28/10/2005 | Levée d'options | 34 800 | 52 405 | | 54 917 232 | 8 700 | 13 729 308 | 4 € |
| 28/10/2005 | Exercice de bons de souscription d'actions | 134 552 | 470 932 | | 55 051 784 | 33 638 | 13 762 946 | 4 € |
| 09/12/2005 | Apports en numéraire | 6 116 864 | 29 666 790 | | 61 168 648 | 1 529 216 | 15 292 162 | 4 € |
| 09/12/2005 | Levée d'options | 134 000 | 471 825 | | 61 302 648 | 33 500 | 15 325 662 | 4 € |
| 09/12/2005 | Exercice de bons de souscription | 65 616 | 229 656 | | 61 368 264 | 16 404 | 15 342 066 | 4 € |
| 14/03/2006 | Levée d'options | 56 400 | 77 315 | | 61 424 664 | 14 100 | 15 356 166 | 4 € |
| 14/03/2006 | Exercice de bons de souscription | 47 724 | 167 034 | | 61 472 388 | 11 931 | 15 368 097 | 4 € |
| 10/07/2006 | Levée d'options | 56 400 | 99 065 | | 61 528 788 | 14 100 | 15 382 197 | 4 € |
| 10/07/2006 | Exercice de bons de souscription | 1 491 812 | 5 221 342 | | 63 020 600 | 372 953 | 15 755 150 | 4 € |
| 5/09/2006 | Levée d'options | 8 000 | 8 900 | | 63 028 600 | 2 000 | 15 757 150 | 4 € |
| 5/09/2006 | Exercice de bons de souscription | 387 944 | 1 357 804 | | 63 416 544 | 96 986 | 15 854 136 | 4 € |
| 13/12/2006 | Levée d'options | 103 200 | 154 070 | | 63 519 744 | 25 800 | 15 879 936 | 4 € |
| 12/03/2007 | Levée d'options | 30 000 | 83 995 | | 63 549 744 | 7 500 | 15 887 436 | 4 € |
| 16/07/2007 | Levée d'options | 72 000 | 182 950 | | 63 621 744 | 18 000 | 15 905 436 | 4 € |
| 03/09/2007 | Levée d'options | 10 800 | 20 061 | | 63 632 544 | 2 700 | 15 908 136 | 4 € |
| 07/11/2007 | Apports en numéraire | 7 961 216 | 69 660 640 | | 71 593 760 | 1 990 304 | 17 898 440 | 4 € |
| 07/12/2007 | Levée d'options | 63 200 | 149 414 | | 71 656 960 | 15 800 | 17 914 240 | 4 € |
| 07/03/2008 | Levée d'options | 10 000 | 26 875 | | 71 666 960 | 2 500 | 17 916 740 | 4 € |
| 13/03/2008 | Levée d'options | 4 000 | 12 570 | | 71 670 960 | 1 000 | 17 917 740 | 4 € |
| 09/05/2008 | Levée d'options | 4 000 | 8 020 | | 71 674 960 | 1 000 | 17 918 740 | 4 € |
| 14/05/2008 | Levée d'options | 12 000 | 24 060 | | 71 686 960 | 3 000 | 17 921 740 | 4 € |
| 04/09/2008 | Levée d'options | 8 000 | 25 140 | | 71 694 960 | 2 000 | 17 923 740 | 4 € |

(1) L'Assemblée Générale du 11 juillet 2003 a voté cette augmentation de capital destinée à rémunérer pour partie les actionnaires majoritaires de la société EUROPA ORGANISATION.

Répartition du capital et des droits de vote

Au 6 mars 2009, le nombre total de droits de vote était de 27 665 153. Les informations sur l'attribution des droits de vote se trouvent page 134 du document de référence ou à l'article 25 des statuts.

A la connaissance de la société le capital se répartit comme suit au 6 mars 2009 :

| | Nombre d'actions | % du capital | % droits de vote |
|-------------------------|---------------------|---------------|---------------------|
| Polygone ⁽¹⁾ | 10 045 740 | 56,05 | 65,59 |
| Banque de Vizille | 905 602 | 5,05 | 6,05 |
| Mandataires sociaux | | | |
| - Olivier Ginon | 91 986 | 0,51 | 0,65 |
| - Olivier Roux | 4 200 | 0,02 | 0,02 |
| - Gilles Gouedard-Comte | 41 318 | 0,23 | 0,29 |
| - Damien Bertrand | 25 464 | 0,14 | 0,16 |
| - Nicolas de Tavernost | 563 | 0,00 | 0,00 |
| - Aquasourça | 1 | 0,00 | 0,00 |
| - Philippe Marcel | 1 125 | 0,01 | 0,00 |
| - Yves-Claude Abescat | 100 | 0,00 | 0,00 |
| - André Perrier | 4 700 | 0,03 | 0,02 |
| - Erick Rostagnat | 27 544 | 0,15 | 0,16 |
| Public | 6 526 059 | 36,41 | 23,59 |
| TOTAL | 17 923 740 | 100,00 | 100,00 |

(1) POLYGONE est une structure holding dont la répartition du capital est la suivante :

- Monsieur Olivier GINON 50,20 %
- Monsieur Olivier ROUX 19,70 %
- Aquasourça 10,00%
- Banque de Vizille 5,01 %
- Salvepar 5,00%
- Monsieur Xavier GINON 3,91 %
- Compagnie du Planay 3,17 %
- Crédit Agricole Capital Investissement 2,25%
- LCL Régions Développement 0,43%
- Calixte Investissement 0,32%
- Diverses personnes physiques détiennent ensemble 0,01 % du capital.

La société COMPAGNIE DU PLANAY est une structure holding contrôlée à 99,99 % par M. Gilles GOUEDARD COMTE.

Franchissements de seuils

A notre connaissance, aucun franchissement de seuil n'est intervenu en 2008.

Autocontrôle et Auto détention

Par application des dispositions de l'article L225-211 du Code de commerce, les informations suivantes sont fournies :

Dans le cadre du programme de rachat d'actions renouvelé par l'assemblée générale mixte du 16 mai 2008, GL events a effectué les opérations suivantes :

| | Solde au 01/01/08 | | Achats du 01/01/2008 au 31/12/2008 soit 15 mois | | Ventes du 01/01/2008 au 31/12/2008 soit 15 mois | | Solde au 31/12/2008 | | Solde au 31/12/08 |
|--|----------------------|----------------------|--|---------|--|---------|------------------------|---------|----------------------|
| | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 | |
| Nombre d'actions | 92 680 | 34 600 | 321 818 | 301 520 | 291 648 | 414 498 | 44 472 | 458 970 | |
| Cours moyen (en euros) | 42,47 | 39,75 ⁽¹⁾ | 27,97 | 21,37 | 22,08 | 31,21 | 12,97 ⁽¹⁾ | 29,44 | |
| Valeur au cours d'achat (milliers d'euros) | 3 936 | 1 375 ⁽¹⁾ | 9 002 | 6 444 | | 12 938 | 577 ⁽¹⁾ | 13 515 | |
| Valeur au cours de vente (milliers d'euros) | | | | | 6 441 | | | | |
| Pourcentage du capital | 0,51% | 0,19% | 1,79% | 1,68% | 1,63% | 2,31% | 0,25% | 2,56% | |

Col. 1 : Actions propres

Col. 2 : Contrat de liquidité

⁽¹⁾ Valorisation au cours de bourse du jour.

Le contrat de liquidité avec un prestataire de services d'investissement est conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF et a pour objectif l'animation du marché. Les frais de négociations des opérations dans le cadre de ce contrat se sont élevés à 30 500 euros sur l'exercice 2008.

Les actions propres sont détenues aux fins de programmes d'options ou d'attribution d'actions gratuites.

Actions incessibles

Néant.

Modifications intervenues dans la répartition du capital depuis trois ans

Il résulte des variations décrites dans le tableau figurant sous la rubrique " Evolution du capital de la société GL events " ci-dessus, les modifications suivantes dans la répartition du capital :

| % du capital (au 31 décembre de chaque année) | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|-------|-------|-------|
| Polygone | 56,15 | 55,07 | 56,05 |
| Autres administrateurs | 1,51 | 1,14 | 2,49 |
| Banque de Vizille | 5,07 | 5,06 | 5,05 |
| Autres actionnaires | 37,27 | 38,73 | 36,41 |

| % des droits de vote (au 31 décembre de chaque année) | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|-------|-------|-------|
| Polygone | 66,93 | 66,67 | 65,59 |
| Autres administrateurs | 1,91 | 1,73 | 2,20 |
| Banque de Vizille | 5,80 | 5,89 | 6,05 |
| Autres actionnaires | 25,36 | 25,71 | 23,59 |

Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Nantissements, garanties et sûretés

Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur : Au 31 décembre 2008, en garantie du contrat Club Deal, la société Polygone SA a nanti 4 633 000 actions GL events.

07

Informations complémentaires

- 142** Texte des résolutions proposées à l'assemblée générale
- 148** Document annuel d'information
- 150** Responsable du document de référence
- 150** Attestation du responsable du document de référence
- 151** Contrôleurs légaux des comptes
- 151** Informations incluses par référence
- 153** Table de concordance

TEXTE DU PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2009**De la compétence de l'assemblée générale ordinaire****PREMIERE RESOLUTION**

(Approbation des comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et quitus aux administrateurs)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, du rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne, du rapport général des Commissaires aux Comptes et de leur rapport sur le rapport du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2008 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 33 263 €.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport établi par le Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2008 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat social de l'exercice)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice, s'élevant à la somme de 6 164 512,72 €, comme suit :

Détermination des sommes distribuables

| | |
|------------------------|------------------------|
| Résultat de l'exercice | 6 164 512,72 € |
| Report à nouveau | <u>24 108 250,91 €</u> |
| Montant à affecter | 30 272 763,63 € |

Affectation proposée

| | |
|---|------------------------|
| Réserve légale | 308 225,64 € |
| Dividendes soit 0,90 € par action (x 17 923 740*) | 16 131 366,00 € |
| Report à nouveau | 13 833 171,99 € |
| TOTAL | 30 272 763,63 € |

(*) Nombre d'actions existantes au 6 mars 2009, compte tenu des levées d'options et exercice de bons de souscription d'actions et ce, sous réserve des levées d'options et exercice de bons de souscription d'actions préalables à l'assemblée générale.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que le montant du dividende prélevé sur le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 est réparti de la manière suivante, au regard de son éligibilité ou de sa non éligibilité à la réfaction de 40 % prévu à l'article 158 du Code Général des Impôts :

| Exercice | Actions nominatives détenues par des personnes physiques(*) | Actions nominatives détenues par des personnes morales | Dividende ouvrant droit à la réfaction de 40 % | Dividende n'ouvrant pas droit à la réfaction de 40 % |
|------------|---|--|--|--|
| 31/12/2008 | 6 972 458 | | 6 275 212,20 € | |
| | | 10 951 282 | | 9 856 153,80 € |

(*) Cette catégorie comprenant par défaut l'ensemble des actions au porteur y compris celles pouvant être détenues par des personnes morales.

Et ce, sous réserve que les bénéficiaires du dividende ou certains d'entre eux n'optent pas pour le prélèvement forfaitaire libératoire.

Que les actionnaires personnes physiques optent ou non pour le prélèvement forfaitaire libératoire, l'Assemblée Générale prend acte que les prélèvements sociaux (CSG - CRDS) sur les revenus mobiliers seront retenus par la société pour être versés au Trésor Public au plus tard dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui de la mise en paiement du dividende. Le montant du dividende revenant aux actionnaires personnes physiques se trouvera ainsi réduit de 12,1 %.

Conformément à la loi, il est rappelé le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

| Exercices | Dividende net | Réfaction (*) |
|------------|---------------|---------------|
| 31/12/2005 | 0,52 € | 0,21 € |
| 31/12/2006 | 0,70 € | 0,28 € |
| 31/12/2007 | 0,90 € | 0,36 € |

(*) Taux de réfaction de 40 % pour les dividendes distribués au titre des exercices clos en 2005, 2006 et 2007

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions figurant dans le rapport spécial des commissaires aux comptes)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve les conventions qui sont intervenues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce dont il a été donné lecture.

CINQUIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe MARCEL)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, constatant que le mandat d'administrateur de :

- Monsieur Philippe MARCEL,

vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six (6) années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

SIXIEME RESOLUTION

(Autorisation consentie au conseil d'administration en vue de procéder au rachat d'actions propres)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

- met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008 dans sa quatorzième résolution, de procéder à l'achat de ses propres actions par la société ;
- autorise le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter des actions de la société, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital de la société au jour de la présente assemblée (en ce compris les actions détenues par la société), dans tes conditions suivantes :

Le prix maximum d'achat de chaque action est fixé à 80 € (hors frais d'acquisition), étant précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ou de division ou de regroupement des actions, ou encore de modification du montant nominal des actions, ce prix sera ajusté en conséquence.

En conséquence, le montant maximum des fonds destinés au programme de rachat s'élève à 139 846 336 €, tel que calculé sur la base du capital social au 6 mars 2009 et des 442 948 actions auto-détenues à la même date, ce montant maximum pouvant être ajusté pour tenir compte du montant du capital au jour de l'assemblée générale.

La présente autorisation est consentie en vue :

- d'attribuer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions, ou par voie d'attributions gratuites d'actions ;
- de conserver les actions en vue de les remettre en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers et dans les limites prévues par l'alinéa 6 de l'article L.225-209 du Code de commerce ;
- d'assurer la liquidité du marché de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à une charte de déontologie admise par l'Autorité des Marchés Financiers, étant précisé que le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation ;
- de réduire le capital de la société en application de la septième résolution de la présente assemblée générale, sous réserve de son adoption ;
- de remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens immédiatement ou à terme à des actions ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des marchés financiers.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, et à tout moment, le cas échéant en période d'offre publique, sur le marché ou hors marché, notamment de gré à gré y compris par voie d'acquisition ou de cession de blocs ou par le recours à des instruments dérivés notamment par l'achat d'options d'achat dans le respect de la réglementation en vigueur.

Conformément à l'article L.225-209 alinéa 3 du Code de commerce, le Conseil d'administration peut déléguer à son directeur général, les pouvoirs nécessaires pour réaliser un ou plusieurs programmes de rachat, étant entendu que le directeur général rendra compte au Conseil d'administration de l'utilisation faite de ce pouvoir.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation et notamment pour :

- établir, le cas échéant, le descriptif du programme visé à l'article 241-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et le publier selon les modalités fixées à l'article 221-3 du même Règlement, préalablement à la réalisation d'un programme de rachat ;
- passer tous ordres de bourse, signer tous actes d'achat, de cession ou de transfert ;
- conclure tous accords, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et, plus généralement, faire le nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

SEPTIEME RESOLUTION

(Autorisation pour le Conseil d'administration de réduire le capital social de la société par annulation des actions détenues en propre par la société)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, sous réserve de l'approbation de la sixième résolution ci-avant, autorise le Conseil d'administration à :

- annuler les actions acquises au titre de la mise en œuvre de la sixième résolution ci-avant et des autorisations antérieures, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital social au jour où le Conseil d'administration prendra cette décision d'annulation et par période de vingt-quatre mois, et à procéder à due concurrence à une réduction du capital social de la société ;
- procéder, si besoin est, à l'ajustement des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital et des options de souscription ou d'achat d'actions dont l'émission aurait été antérieurement décidée et encore en validité à la date de réalisation de la réduction de capital autorisée au terme de la présente résolution,
- Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation et notamment pour :
 - prendre toutes décisions pour la réalisation des opérations d'annulation et de réduction du capital ;
 - imputer la différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sur les postes de réserves de son choix, y compris celui des « primes d'émissions, de fusions et d'apports » ;
 - accomplir tous actes, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités, y compris toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
 - modifier les statuts de la société en conséquence ;
 - et, plus généralement, faire le nécessaire.
- La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace celle conférée aux termes de la quinzième résolution de l'assemblée générale du 16 mai 2008.

HUITIEME RESOLUTION

(Autorisation consentie au conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce :

- met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2007, dans sa dixième résolution ;

- délègue au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente assemblée, les pouvoirs à l'effet de procéder, sur le rapport du ou des commissaires aux apports mentionnés au 1er et 2e alinéas de l'article L. 225-147 susvisé, à l'émission d'actions ordinaires de la société ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L.225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables, et décide, en tant que de besoin, de supprimer, au profit des porteurs des titres ou valeurs mobilières, objet des apports en nature, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et valeurs mobilières ainsi émises.

Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital, immédiate ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de la présente délégation est fixé à 10 % du capital de la société (tel qu'existant à la date de la présente assemblée).

L'assemblée générale prend acte que la présente délégation emporte renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires auxquelles les valeurs mobilières qui seraient émises sur le fondement de la présente délégation, pourront donner droit.

Le Conseil d'administration disposera de tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente résolution, notamment pour arrêter la liste des titres de capital ou des valeurs mobilières apportées à l'échange, fixer la parité d'échange et, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, statuer, sur le rapport du ou des commissaires aux apports mentionnés au 1er et 2e alinéas de l'article L. 225-147 susvisé, sur l'évaluation des apports et l'octroi d'avantages particuliers, constater la réalisation définitive des augmentations de capital réalisées en vertu de la présente délégation, procéder à la modification corrélative des statuts, procéder à toutes formalités et déclarations et requérir toutes autorisations qui s'avèreraient nécessaires à la réalisation de ces apports.

NEUVIEME RESOLUTION

(Autorisation de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'action en faveur des membres du personnel et/ou des mandataires sociaux de la société et des sociétés du groupe GL events)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'administration, dans le cadre des articles L 225-177 et suivants du Code de commerce et plus particulièrement de l'article L225-186-1 du Code de commerce dans sa rédaction issue de la loi n°2008-1258 du 3 décembre 2008, et dans le respect des dispositions du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, pour une durée de 38 mois à compter de la présente assemblée générale, à consentir, en une ou plusieurs fois, aux membres du personnel salariés ainsi qu'aux mandataires sociaux, ou à certains d'entre eux, de la Société et des sociétés ou des groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L225-180 du Code de commerce, et dans la limite des textes en vigueur :

- des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital et/ou,
- des options donnant droit à l'achat d'actions acquises par la Société dans les conditions légales,

dans la limite globale de 200 000 options d'achat et/ou de souscription d'action, chaque option donnant droit à la souscription d'une seule action.

Le montant nominal des augmentations de capital résultant, le cas échéant, de la levée d'options de souscription consenties en vertu de la présente autorisation s'imputera sur le plafond global de la vingt-et-unième résolution l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2008. Les options de souscription ou d'achat ne pourront être consenties durant les périodes d'interdiction prévues par la loi.

La décision de l'assemblée générale emporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option.

Le prix de souscription ou d'achat des actions sera fixé par le Conseil d'administration à la date à laquelle les options seront consenties, dans les limites et selon les modalités prévues par la loi.

Le prix de souscription ou d'achat ne pourra être modifié pendant la durée de l'option. Toutefois, en cas d'amortissement ou de réduction du capital, de modification de la répartition des bénéfices, d'attribution gratuite d'actions, d'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission, de distribution de réserves ou de toute émission de titres de capital ou de titres donnant droit à l'attribution de titres donnant accès au capital comportant un droit de souscription réservé aux actionnaires, le Conseil d'administration devra prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts des bénéficiaires des options dans les conditions prévues à l'article L 228-99 du Code de commerce.

Les options pourront être exercées par les bénéficiaires dans un délai maximal de 10 ans à compter du jour où elles auront été consenties.

L'assemblée générale décide de conférer au Conseil d'administration, dans les limites fixées ci-dessus ainsi que celles des dispositions statutaires, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de la Société, les pouvoirs nécessaires pour mettre en œuvre la présente résolution, et notamment pour :

- arrêter la nature des options offertes (options de souscription ou d'achat),
- fixer les dates auxquelles seront consenties des options,
- déterminer les dates de chaque attribution, fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options (ces conditions pouvant notamment comporter des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des titres dans les conditions légales et réglementaires), arrêter la liste des bénéficiaires des options et décider du nombre d'actions auquel chacun pourra souscrire ou acquérir,
- fixer les conditions d'exercice des options et notamment la ou les périodes d'exercice des options, étant précisé que le Conseil d'administration pourra prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options dans les conditions légales et réglementaires,
- décider les conditions dans lesquelles le prix et le nombre d'actions à souscrire ou acheter seront ajustés dans les cas prévus par la loi,
- déterminer, sans qu'il puisse excéder dix (10) ans, le délai pendant lequel les bénéficiaires pourront exercer leurs options ainsi que les périodes d'exercice des options,
- accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution,
- modifier les statuts en conséquence et généralement faire le nécessaire.

Le Conseil d'administration informera chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

La présente délégation ne met pas fin à la délégation de pouvoir donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2008 aux termes de sa vingt-troisième résolution, laquelle reste en vigueur pour sa fraction non utilisée.

DIXIEME RESOLUTION

(Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément à l'article L225-197-1 du Code de commerce, dans sa rédaction issue de la loi n° 2008-1258 du 3 décembre 2008, et dans le respect des dispositions du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF:

- autorise le Conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés liées au sens de l'article L 225-197-2 du Code de commerce ou de certaines catégories d'entre eux, ainsi qu'au profit des mandataires sociaux définis par la loi, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, sous réserve des périodes d'abstention prévues par la loi,
- décide que le Conseil d'administration déterminera l'identité des bénéficiaires des attributions ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions,
- décide que le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement sera limité à 100 000,
- décide que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans, sauf cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou la troisième des catégories prévues à l'article L341-4 du code de la sécurité sociale, la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires étant fixée à 2 ans, sauf cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant à son classement dans les catégories précitées du code de la sécurité sociale,

- autorise le Conseil d'administration à procéder, le cas échéant, pendant la période d'acquisition, aux ajustements du nombre d'actions liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société de manière à préserver les droits des bénéficiaires,
- autorise le Conseil d'administration, conformément à l'article L225-129-2 du Code de commerce, à réaliser une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission qui, le cas échéant, servira en cas d'émission d'actions nouvelles,
- prend acte que la présente décision comporte renonciation de plein droit des actionnaires pour la partie des réserves, bénéfiques ou primes qui, le cas échéant, servira en cas d'émission d'actions nouvelles,
- délègue tous pouvoirs au Conseil, avec faculté de délégation dans les limites légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation, effectuer tous actes, formalités et déclarations, modifier les statuts en conséquence et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation est consentie pour une période de 38 mois à compter de la présente assemblée générale. Elle annule et remplace l'autorisation consentie par la vingt-quatrième résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2008.

DOCUMENT ANNUEL D'INFORMATION

Le présent Document annuel d'information est établi en application de l'article 451-1-1 du Code monétaire et financier et de l'article 221-1-1 du règlement général de l'AMF. Ce document recense les informations publiées ou rendues publiques entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 mars 2009 par GL events pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires.

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES SITES :

www.gl-events.com
et www.amf-France.org

Communiqués

| Dates | Communiqués |
|---|--|
| Déclarations mensuelles et hebdomadaires des transactions sur actions propres | |
| Informations mensuelles des droits de vote | |
| 23 janvier 2008 | Chiffre d'affaires 2007 |
| 29 janvier 2008 | GL events et La Fédération Française du Prêt à Porter Féminin s'allient dans les salons et événements dédiés à la Mode |
| 7 février 2008 | GL events acquiert 6 salons professionnels majeurs dans la filière Industrie |
| 11 mars 2008 | Résultats de l'exercice 2007 |
| 22 avril 2008 | Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008 |
| 30 avril 2008 | Assemblée générale mixte du 16 mai 2008 |
| 23 juillet 2008 | Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2008 |
| | Bilan semestriel du contrat de liquidité |
| 10 septembre 2008 | Résultat du 1 ^{er} semestre 2008 |
| 14 octobre 2008 | Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2008 |
| 18 décembre 2008 | Accélération de la stratégie Food & Beverage |
| | Renforcement du réseau d'espace événementiel |
| 24 décembre 2008 | Recommandation AFEP - MEDEF |
| janvier 2008 | Bilan annuel du contrat de liquidité |
| 4 février 2009 | Chiffre d'affaires 2008 |
| 10 mars 2008 | Résultats de l'exercice 2008 |

Document de référence et note d'opération

| Dates | Communiqués |
|---------------|--------------------------------------|
| 29 avril 2008 | Document de référence 2006 D.08-0315 |

INFORMATIONS DIFUSEES PAR VOIX DE PRESSE

| Dates | Communiqués | Supports |
|-------------------|---|------------|
| 24 janvier 2008 | Chiffre d'affaires 2007 | La Tribune |
| 30 janvier 2008 | GL events et La Fédération Française du Prêt à Porter Féminin s'allient dans les salons et événements dédiés à la Mode | Les Echos |
| 8 février 2008 | GL events acquiert 6 salons professionnels majeurs dans la filière Industrie | Les Echos |
| 13 mars 2008 | Un exercice de croissance forte et rentable Résultat opérationnel : +38,9% | La Tribune |
| 23 avril 2008 | Chiffre d'Affaires au 1er trimestre : 168,2 M€ Confirmation de l'objectif de croissance annuelle | La Tribune |
| 23 juillet 2008 | Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2008 | La Tribune |
| 10 septembre 2008 | Résultat du 1er semestre 2008 Confirmation des prévisions annuelles 2008 | La Tribune |
| 14 octobre 2008 | Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2008 : 117,1 M€ Retour à la croissance | La tribune |
| 18 décembre 2008 | Développements majeurs pour GL events : Accélération de la stratégie Food & Beverage Renforcement du réseau d'espace événementiel | Les Echos |
| 4 février 2009 | Chiffre d'Affaires au 4 ^{ème} trimestre : +8,7% de croissance - retour à la croissance, Début d'année 2009 dynamique | La Tribune |
| 11 mars 2009 | Résultat annuel 2008 - Bonne performance Opérationnelle et proposition de dividende Maintenu à 0,90 € - marge opérationnelle : 8,8% Résultat net : 28,7% -Cash-flow opérationnel : 80,8 M€ | La Tribune |

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES ET OBLIGATOIRES

| Dates | N° de parution | Communiqués |
|-----------------|----------------|--|
| 1 février 2008 | 14 | Chiffre d'affaires 2007 |
| 9 avril 2008 | 43 | Avis de réunion Assemblée Générale |
| 25 avril 2008 | 50 | Comptes consolidés et comptes sociaux 2007 |
| 28 avril 2008 | 51 | Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008 |
| 28 avril 2008 | 51 | Convocation Assemblée Générale |
| 13 juin 2008 | 72 | Droits de vote |
| 30 juillet 2008 | 92 | Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2008 |
| 20 mars 2009 | 34 | Avis de réunion et convocation Assemblée générale |

INFORMATION DEPOSEE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

| Dates | N° de parution | Communiqués |
|-----------------|----------------|--|
| 29 juillet 2008 | | Dépôt des comptes annuels et consolidés 2007 |

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Olivier GINON
Président Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 42 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document de référence.

Lyon le 8 avril 2009

Olivier GINON
Président

CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES

| | Date de première nomination | Date de renouvellement | Date de fin de mandat (AGO statuant sur les comptes arrêtés au) |
|---|-----------------------------|------------------------|---|
| Titulaires : MAZA – SIMOENS Michel MAZA 302, rue Garibaldi 69007 LYON | 14 juin 1996 | 16 mai 2008 | 31 décembre 2013 |
| MAZARS Christine Dubus 131, boulevard Stalingrad 69624 VILLEURBANNE | 13 juillet 2005 | 16 mai 2008 | 31 décembre 2013 |
| Suppléants : Raphael VAISON DE FONTAINE 513, rue de Sans Souci 69760 LIMONEST | 16 mai 2008 | | 31 décembre 2013 |
| Olivier BIETRIX 131, boulevard Stalingrad 69624 VILLEURBANNE | 13 juillet 2005 | 16 mai 2008 | 31 décembre 2013 |

INFORMATIONS INCLUSES PAR REFERENCE

En application de l'article 28 du règlement 809-2004 sur les prospectus, les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent Document de Référence:

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés respectivement aux pages 85 à 119 et 120 du document de référence n°D08-0315 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2008 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés respectivement aux pages 61 à 95, et 96 du document de référence n°D07-0338 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 avril 2007.

TABLE DE CONCORDANCE

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

| Rubrique de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 | Pages du document de référence |
|---|---------------------------------------|
| 1. PERSONNES RESPONSABLES | 150 |
| 2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES | 151 |
| 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES | |
| 3.1. Informations historiques | 7-9, 27-29 |
| 3.2. Informations intermédiaires | N/A |
| 4. FACTEURS DE RISQUE | 105-109 |
| 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR | |
| 5.1. Histoire et évolution de la société | 38-40 |
| 5.2. Investissements | 47 |
| 6. APERÇU DES ACTIVITÉS | |
| 6.1. Principales activités | 21-24 |
| 6.2. Principaux marchés | 16-20 |
| 6.3. Évènements exceptionnels | 7-9 |
| 6.4. Dépendance éventuelle | N/A |
| 6.5. Positionnement concurrentiel | 22, 23 |
| 7. ORGANIGRAMME | |
| 7.1. Description du groupe | 5 |
| 7.2. Liste des filiales | 91-92 |
| 8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS | |
| 8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée | 94-95,104 |
| 8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles | 11 |
| 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT | |
| 9.1. Situation financière | 46 |
| 9.2. Résultat d'exploitation | 45 |
| 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX | |
| 10.1. Capitaux de l'émetteur | 82, 97 |
| 10.2. Source et montant des flux de trésorerie | 46, 82 |
| 10.3. Conditions d'emprunt et structure financière | 46, 106-107 |
| 10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur | N/A |
| 10.5. Sources de financement attendues | 46 |
| 11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES | 50 |
| 12. INFORMATION SUR LES TENDANCES | 3, 6, 49 |
| 13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE | N/A |
| 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE | |
| 14.1. Organes d'administration et de direction | 57-58 |
| 14.2. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction | 63 |

| | |
|--|----------------|
| 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES | |
| 15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature | 59-60 |
| 15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages | 59-61 |
| 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | |
| 16.1. Date d'expiration des mandats actuels | 57 |
| 16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration | 61 |
| 16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations | 70 |
| 16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur | 70 |
| 17. SALARIÉS | |
| 17.1. Nombre de salariés | 103 |
| 17.2. Participation et stock options | 59-61, 135-137 |
| 17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur | 61 |
| 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES | |
| 18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote | 139 |
| 18.2. Existence de droits de vote différents | 134 |
| 18.3. Contrôle de l'émetteur | 139 |
| 18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle | 140 |
| 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS | 110, 123 |
| 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR | |
| 20.1. Informations financières historiques | 27 |
| 20.2. Informations financières pro-forma | 83 |
| 20.3. Etats financiers | 77 |
| 20.4. Vérification des informations historiques annuelles | 111 |
| 20.5. Date des dernières informations financières | 78 |
| 20.6. Informations financières intermédiaires et autres | N/A |
| 20.7. Politique de distribution des dividendes | 27, 31 |
| 20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage | 50, 109 |
| 20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 49 |
| 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | |
| 21.1. Capital social | 135 |
| 21.2. Acte constitutif et statuts | 133-135 |
| 22. CONTRATS IMPORTANTS | 63 |
| 23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS | N/A |
| 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC | 33 |
| 25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS | 91-92 |



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 avril 2009, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.